Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 76 (2012) **Heft:** 303-304

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

Gilbert LAZARD, Etudes de linguistique générale II, La linguistique pure, Louvain, Paris, Peeters, 2012 (Collection linguistique publiée par la Société linguistique de Paris, XCVIII), xvi + 325 pages.

Ce livre prend la suite des *Etudes de linguistique générale I, Typologie grammati-cale*, publiées dans la même collection en 2001 : il réunit des articles parus depuis 2002, auxquels s'ajoute une contribution inédite intitulée « Devoirs de vacance ». On se réjouit de trouver ainsi, commodément rassemblées, dans des recueils parfaitement édités, les principales contributions de linguistique générale dues à l'un des linguistes français les plus éminents.

Durant la dernière décennie, la préoccupation de Gilbert Lazard a été d'asseoir solidement la notion de «linguistique pure ». Plusieurs thèmes traversent l'ouvrage qui tous y concourent. Celui qui revient avec le plus d'insistance est l'idée saussurienne bien connue que la langue (opposée à la parole) est une « forme » et non pas une « substance » : la langue se définit comme un système d'oppositions et se fonde ainsi sur un principe de pertinence qui lui confère sa réalité profonde. Pour Gilbert Lazard, l'objet ainsi circonscrit doit rester au centre des recherches linguistiques. C'est même la condition pour que la linguistique acquière le statut de science véritable. La discipline paraît tiraillée de forces centrifuges qui, quoique légitimes, en menacent la cohérence si l'essentiel est négligé. La nécessité s'impose de revenir inlassablement à la spécificité de la « langue », c'est-à-dire à la « forme » qui fait qu'une langue est une langue. L'« épuration saussurienne » [2] dégage de la masse des phénomènes langagiers un objet épuré qui, parmi les sciences cognitives, appartient en propre à la linguistique : « la théorie saussurienne est aujourd'hui encore la seule théorie linguistique digne de ce nom : elle offre le seul concept apte à fonder une authentique science des langues » [14].

La théorie de la « forme » s'accorde parfaitement avec la recherche d'universaux (ou si l'on préfère d'« invariants »), et même elle l'exige, car les « invariants » sont de nature à fournir un plan explicateur à la multiplicité des phénomènes observables. C'est un autre thème fondateur de l'ouvrage. Les langues sont à la fois infiniment diverses et semblables dans leurs principes. La visée de la « typologie », domaine privilégié de Gilbert Lazard, est justement la quête des « invariants ». Tout comme l'épistémologue Gilles Gaston Granger, qui aux yeux de Gilbert Lazard a le mieux saisi l'apport déterminant de Ferdinand de Saussure et qu'il cite fréquemment, il estime lui aussi que l'explication, en linguistique, se fonde nécessairement sur des « invariants ». Il fait sienne cette

affirmation rapportée p. 63: «Il faut donc qu'une linguistique assume, d'une façon ou d'une autre, l'idée d'*universaux* du langage. Quand elle y parvient, et seulement alors, les régularités que révèlent les descriptions monographiques cessent d'être expliquées au moyen de principes *ad hoc*, arbitraires et sans portée ».

Toute la question, autre thème récurrent, est de percevoir la nature de ces «invariants» et de se donner une méthode scientifiquement fondée pour les atteindre. La comparaison des langues, comme toute comparaison, exige un tertium comparationis: or rien ne permet d'établir celui-ci à priori. Ce serait une grave erreur de construire par pure spéculation un système délié de l'observation des langues; et l'observation des langues, sans tertium comparationis posé à priori, ne fait percevoir que les spécificités de chacune d'elles. Comment dès lors s'en tirer? L'approche que Gilbert Lazard préconise, mainte fois exposée, est celle des « cadres conceptuels arbitraires ». Elle consiste à se donner un ensemble de notions fondé sur la seule intuition, portant sur des champs limités, certes « nourris de l'expérience des langues », mais « susceptibles de révision à la lumière de la pratique » [35]. La seule exigence, mais celle-ci impérative, est que les notions en cause soient rigoureusement définies : il faut à tout moment savoir sans ambiguïté de quoi l'on parle et être conscient ainsi de ce que l'on fait. Cette méthode, à la fois rigoureuse par l'effort définitoire qu'elle impose et souple par les choix indéfiniment adaptables qu'elle autorise, est illustrée dans ce volume sur une grande diversité de notions (voir l'index des notions [321-325]) et sur un très grand nombre de langues (voir l'index des langues [319-320]).

Le retour à un « structuralisme rigoureux » [248], qui délimite fermement le champ de la « linguistique pure », emporte toutes sortes de conséquences restrictives. Ainsi les démarches de la linguistique formelle, analysées avec lucidité, loin d'être rejetées (voyez p. ex. la présentation qui est faite de divers ouvrages et articles [253-276], ne sont pas cependant, aux yeux de l'auteur, de nature à enrichir la « linguistique pure ». Et il en est de même des recherches cognitives, pour intéressantes qu'elles soient : elles se situent en dehors du domaine propre de la linguistique telle qu'elle est ici conçue. Même certains champs pourtant très florissants de la recherche linguistique débordent désormais des marges : ainsi l'étude de la polysémie.

«Le mot *polysémie*, qui signifie pluralité de sens, est inexact et trompeur. Il semble signifier qu'un mot dit polysémique a une variété de sens bien délimités et bien distincts les uns des autres. Dans l'optique structuraliste, cette idée est illusoire, car la partition en différents sens manque de pertinence: on doit se représenter le contenu de sens d'une unité linguistique, c'est-à-dire son *signifié*, comme une portion continue d'un espace sémantique multidimensionnel, dont seules les limites, les frontières, sont saisissables avec précision par confrontation avec les unités de sens voisin, selon le principe qui veut que les unités se définissent par leurs différences » [239].

Cette conception austère a le mérite de la clarté. Et la fécondité de la méthode est illustrée page après page avec une maîtrise digne de tous éloges. Partout on apprécie la rigueur imperturbable de l'exposé, la richesse des faits évoqués, les conséquences irréfutables qui sont tirées des principes. Une mention toute particulière ira à ces « devoirs de vacance » que Gilbert Lazard ajoute aux réimpressions.

« Un chercheur en fin de carrière, écrit-il, a pleine conscience de ses ignorances. Il sait que le champ qu'il cultive depuis des années est inépuisable et que les quelques

découvertes qu'il croit avoir faites ne sont que peu de chose au regard de ce qui reste à découvrir (...). Il vient un moment où il sait (...) qu'il a passé l'âge des enquêtes patientes et des dénombrements complets. A la lumière d'une longue expérience, il aperçoit des directions de recherche qui lui paraissent prometteuses, mais qu'il n'aura pas le temps de suivre. Il doit abandonner à de plus jeunes le soin de s'y engager et de les explorer. Il peut alors juger qu'il a des devoirs envers ses successeurs et qu'il lui appartient d'éclairer un peu les pistes que sa future vacance laisse à leur initiative » [189].

Suivent alors des réflexions riches de perspectives sur les divisions de la linguistique, sur le nom et le verbe, sur le sujet, sur l'objet, sur la fortune du type SOV, sur la relation ergative, sur la transitivité et l'effectivité, sur les locutions verbales, sur l'aspect, sur la personne, sur la négation zéro, sur les pro-verbes interrogatifs, sur les articles, sur l'adjectif, sur les clitiques conjonctifs, sur la liaison zéro, sur le locatif abstrait, enfin sur la polysémie et l'homonymie: de quoi nourrir la réflexion de toute une équipe! Un détail en passant: le rapprochement de l'expression de l'habitude dans le passé et de l'irréel, alors que la formulation de la p. 242 peut le laisser entendre, ne s'applique pas au français; le lien est plutôt entre l'irréel et l'imperfectivité de l'imparfait (qui fait que la réalisation du procès reste hypothétique; d'où l'équivalence possible de *il fallait le faire* et de *il aurait fallu le faire*); mais le retour à la contribution des Mélanges Benveniste, reprise dans *Etudes de linguistique générale I*, où le même thème est traité, dissipe l'équivoque.

L'ouvrage de Gilbert Lazard emporte la conviction. Je voudrais cependant évoquer en quelques mots une conception moins rigoriste, certes fort banale, mais qui fait une plus juste place aux progrès considérables que la discipline a tout de même réalisés depuis Ferdinand de Saussure. P. 192, la langue est très judicieusement évoquée « en tant que système des signes et des règles de leurs combinaisons ». Supposons que le « système des signes » puisse être décrit (et expliqué) par des oppositions pertinentes et par leurs seules différences. Mais la «combinatoire »? On ne voit pas ce que les oppositions pertinentes viendraient y faire. Une combinatoire est constituée de régularités qui relèvent d'une grammaire de règles. Rien n'est dit dans l'ouvrage sur la manière de la formuler. La linguistique saussurienne et plus généralement le structuralisme donnent à la « forme » et aux «structures» une importance exclusive. Le mérite de la linguistique post-saussurienne a justement été de faire toute leur place aux opérations linguistiques. Opérations de toutes sortes: de génération de l'énoncé, de construction du sens, d'interprétation pragmatique [...]. La grammaire générative a joué là un rôle déterminant; le modèle, ou plutôt les modèles que N. Chomsky a imaginés sont sans doute fort critiquables et tout compte fait inadéquats; mais l'idée de «formalisation», indissociable d'une grammaire appropriée, a fait grâce à ses propositions des progrès considérables. Au reste, l'idée d'opérations est sous-jacente à toutes sortes de modèles, sous des formes très diverses, p. ex. chez Gustave Guillaume ou chez Antoine Culioli. Elle s'est révélée d'une fructueuse efficacité. L'idée de calcul a fait son chemin en linguistique: calculs d'acceptabilité, calculs de compatibilité, calculs sémantiques de toutes sortes, notamment d'inférence. Les opérations paraissent si déterminantes que l'on peut même raisonnablement se demander si les universaux les plus incontestables ne sont pas de nature opératoire. Ainsi pour la prédication (et les notions qu'elle suppose – ordre de prédication, prédicat, arguments, places argumentales [...]). La modalisation se conçoit elle aussi comme une opération, et en tant que telle elle a toutes les apparences de l'universalité.

Il y a plus au demeurant: on peut se demander si l'idée saussurienne de « forme » ne trouve pas ses limites à l'intérieur même du « système de signes ». Si A et B doivent se définir par leur seule différence, il faut tout de même dire en quoi cette différence consiste: les « différences » varient de couple à couple. Il convient de les formuler pour leur donner une consistance. Comment le faire si ce n'est en termes de substance? En dehors de toute « substance », la « différence » resterait une abstraction insaisissable.

Voilà qui ne change rien à l'essentiel: la conception saussurienne agit comme un excellent garde-fou contre une linguistique spéculative qui oublierait les bases empiriques: c'est à cela sans doute que Gilbert Lazard est particulièrement sensible; et son livre en acquiert une belle solidité. L'ouvrage est magistral: il permet de saisir les facettes d'une pensée à la fois nuancée et cohérente; l'iranologue éminent qu'est Gilbert Lazard a su conduire, durant toute sa carrière, à l'exemple d'Emile Benveniste qui a été son maître, une recherche de linguistique générale de très grande portée.

Robert MARTIN

Italoromania

Paola MANNI, Marco BIFFI (a cura di), Glossario Leonardiano. Nomenclatura delle macchine nei codici di Madrid e Atlantico, Firenze, Leo S. Olschki, 2011, 337 pagine.

Tra i lavori sul lessico rinascimentale tecnico-scientifico merita un posto di rilievo il *Glossario Leonardiano*, primo di una serie di volumi (ne seguiranno altri sui linguaggi dell'anatomia, della prospettiva, dell'architettura e della matematica) previsti per studiare sistematicamente il lessico del genio di Vinci.

Nel pregevole volume curato da Paola Manni e Marco Biffi è analizzata e commentata, con dovizia di particolari, la terminologia della meccanica, con l'intento di valutare il ruolo di Leonardo nella nostra storia linguistica anche sotto un profilo propriamente onomaturgico (che, come vedremo, va in parte ridimensionato in favore di un ben più importante ponte lessicale gettato dal genio tra la cultura delle botteghe e quella della teoria ingegneristica).

Nato come apporto scientifico entro il contesto e-Leo (Archivio digitale per la consultazione dei manoscritti rinascimentali di storia della tecnica e della scienza), il Glossario è composto da 345 lemmi tratti dal codice Atlantico e dai due codici di Madrid, e delinea un quadro assai ampio sul lessico tecnico-scientifico a cavallo tra XV e XVI secolo.

Le schede del glossario sono state confrontate con i dati delle banche elettroniche: TLIO, la Lessicografia della Crusca in rete, l'ATIR (Art Theorists of the Italian Renaissance) in CD-Rom, con l'ausilio di dizionari storici (GDLI, TB) ed etimologici (DEI, DELI, LEI); ma «per approntare il Glossario è stata predisposta prima di tutto una banca dati testuale del Codice Atlantico e dei codici Madrid I e II, interrogabile con gli strumenti ormai classici della linguistica computazionale (attraverso il DBT Data Base Testuale)» [xxv].

Nel campo della tecnica si deve a Leonardo, «omo sanza lettere», e agli ingegneri della sua generazione, come ha ricordato Paola Manni [xxi], l'avvio di una tradizione di testi in volgare sul settore della meccanica e l'emersione del lessico trasmesso oralmente dai maestri di bottega, probabilmente da secoli.

Il contributo dato da Leonardo al lessico della meccanica viene presentato nel *Glossario* attraverso l'esame (1) della terminologia già presente nella tradizione scritta o letteraria, che egli condivide con altri pensatori del suo tempo, (2) di lemmi che, invece, evidenziano il suo specifico e originale peso, onomaturgico o più probabilmente di geniale e umile veicolatore di un vero e proprio linguaggio settoriale già sviluppato al suo tempo: 96 lemmi sono prime attestazioni o contengono accezioni per cui Leonardo è la prima fonte e ben 149 lemmi, tratto peculiare che colpisce molto in questo lavoro, hanno o contengono accezioni per cui Leonardo è l'unica fonte; il loro aspetto complessivo non è quello di aborti (parole coniate occasionalmente senza successo); spesso si tratta di forme lessicali con un solido retroterra.

Nelle officine e nelle botteghe artigiane circolavano termini tecnici, pochissimi di origine dotta (per es. *elica* [132]), di solito di natura semidotta o popolare, attestati (se lo sono) anche in altri volgari, che Leonardo faceva propri e ricalcava nella sua produzione scritta; rileviamo così nel *Glossario* lemmi come:

acuto, anello, antenna, arcolaio, arpione, barra, bastone, bilancia, carrucola, doccione, falconetto, forcella, girella, ingegno, leva, manovella, martello, perno, pertica, rocchetto, scoppietto, serratura, spola, tanaglia, trapano, uncino, vaso, verga.

Leonardo rappresenta spesso, si diceva, la prima fonte per specificazioni semantiche di oggetti comuni; segnaliamo solo, tra gli innumerevoli tecnicismi presenti nel *Glossario*:

anima "in fonderia anima di un modello per lo stampo, la parte destinata a produrre nel getto una cavità" [6]

gabbia "intelaiatura di sostegno di una macchina" [154]

pala "dente che sporge da un elemento ruotante per generare un moto alternativo" [208]

spina "elemento che chiude il canale attraverso cui il metallo liquefatto esce dalla fornace" [279]

Attraverso un procedimento linguistico già usato dai predecessori di Leonardo, si aggiunge una specificazione ad una base comune per coniare, nuove determinazioni semantiche. In Leonardo questo è particolarmente evidente nelle svariate unità polirematiche:

bocca del martello "parte piana, di battuta leggermente convessa, della testa del martello" [50]

braccio paziente "braccio su cui non agisce direttamente una forza" (con riferimento allo schema di una bilancia) [59]

contralieva falcata "contralieva di forma ricurva che funge da camma" [114] lieva falcata "leva curvata a forma di falce; leva ricurva che funge da camma" [171] rota dell'aumentazione "volano" [251]

A dipanare l'ingegno creativo del genio di Vinci sotto il profilo lessicale, i due curatori ci presentano una lunga lista di neologismi come *alzatorio* "dispositivo per variare l'altezza di una macchina" [4], *fulminaria* "tipo di bocca a fuoco" [150], *cimitrilla* "tipo di catapulta" [107], *sospensaculo* "sostegno superiore" [273], testimonianza del ricco ventaglio di possibilità che le armi da fuoco cinquecentesche offrono a chi oggi ne voglia studiare le complesse trafile, di solito internazionali¹. Il fatto che la parte etimologica (nel senso di etimologia-storia) della voce sia stata tenuta dagli autori come sfondo di una ricerca che non verte principalmente su questo aspetto lascia al Glossario ancora margini di miglioramento, che potrebbero utilmente avvenire anche solo tenendo presente con maggiore sistematicità il LEI, da cui in molti casi si possono ricavare soluzioni storico-etimologiche convincenti e, come vedremo tra poco, abbondante materiale di confronto. Un solo esempio di quest'ultima categoria:

La voce *balla*, prima attestazione per l'accezione "palla di uno strumento bellico; proiettile" [36], trova corrispondenze antecedenti nella forma plurale *bale*, nel Conto delle Fuste di Policastro (1486, Fonti Aragonesi 9,49), con il significato di "palla da tiro, proiettile (da schioppo, da cannone, da fucile ecc..)" (LEI 4, 643).

Benché molti lemmi trovino corrispondenze limitate ai volgari e al latino medievale, molti di essi, sdoganati da Leonardo, continuano anche nei secoli successivi. La voce carello "una delle due ruote di un qualunque accoppiamento rotoidale (ruota dentata, puleggia o ruota a gabbia), in genere quella più piccola che riceve il movimento" [78] ha significati semi-sinonimici anche in opere posteriori alla morte di Leonardo (1519). Per es., nel quinto libro de La Nuova Architettura Famigliare di Alessandro Capra (Giacomo Monti, Bologna, 1678) a p. 276 si legge: «Fatto che sia il Castello [...] si ponerà la scala A. la quale sia fatta bene con li suoi piroli di buon legno forte, e che sia dritta, acciò stia ferma nelli suoi incastri, fatti nelle Colonne B. C. del Castello, e poi si farà la ruota D., dentata, e se ne lasciarà mancare alla detta Ruota la sesta parte delli denti, la quale sarà voltata dal c a r e l l o E. [...]». Quasi due secoli dopo, nel volume LXXXVII degli Annali Universali di Medicina (1838), per spiegare il Compressore Articolato (compressore per le arterie oggi non più in uso), Annibale Omodei (a p. 360) scrive sul carello: «La vite², che vi è unita, costituisce l'ordigno della forza e del movimento. Essa risulta dall'unione di tre parti: un c a r e l l o , un'asta ed un albero. Il c a r e l l o è d'acciaio: ha il corpo schiacciato [...], che non arriva alla grossezza di due linee [...]».

Altri esempi simili si possono fare anche per *lieva materiale*, che dai nostri spogli registriamo con il significato di "leva (nella sua accezione materiale)" nella quinta parte (*Della Meccanica*) delle *Direzioni della prospettiva teorica corrispondenti a quelle dell'architettura* di Ferdinando Galli Bibbiena (Bologna, Lelio dalla Volpe, 1732), il quale scrive: «Restavi di più da considerare il peso proprio della l e v a materiale, ò di legno o d'altro [...]».

Cfr. per esempio due studi esemplari: la ricostruzione della storia di archibugio in Max Pfister, «Les éléments français dans le LEI», in: Kleiber, Georges / Riegel, Martin (ed.), Les formes du sens. Études de linguistique française médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans, Louvaine-la-Neuve, Duculot, 303-311, e il quadro d'insieme della terminologia degli artiglieri in Arrigo Castellani, «Termini militari d'epoca rinascimentale: l'artiglieria», Studi Linguistici Italiani 9 (1983), 31-55, 117-178.

² Una delle parti superiori che compongono il *Compressore Articolato*.

Emerge dal rilevante contributo di Manni e Biffi la visione di una fusione epistemologica tra lessico tecnico-scientifico e lessico comune, possibile solo grazie alla figura
di Leonardo. L'interesse per il primo *Glossario Leonardiano* è duplice: da un lato esso
diventa un essenziale strumento di supporto per gli studi sui lessici settoriali (*in primis*architettura e meccanica), dall'altro permette di approfondire la prospettiva linguistica
di un uomo enigmatico, che ha riscritto il suo tempo e inventato la sua arte partendo
da materiali eterogenei, da lui combinati come in un grande, affascinante gioco delle
costruzioni.

Angelo VARIANO

Ibéroromania – Catalan

Joan VENY, *Petit atles lingüístic del domini català*, Institut d'estudis catalans, Barcelona, 2011.

Joan Veny continue à enrichir la géographie linguistique catalane et nous devons lui en être reconnaissants. Le volume 3 du *Petit atles lingüístic*, de parution récente, compte 194 cartes dont la présentation n'a pas été modifiée, les aires étant toujours traitées par un jeu de couleurs, non seulement agréable à l'œil mais très pratique pour les repérages géographiques et les localisations. Cette continuité n'exclut pas quelques modifications dont il sera question le moment venu.

Prenons connaissance du contenu d'ensemble de l'ouvrage. Viennent en tête, comme dans le volume précédent, les deux cartes dites Comparatius, nos 267 (Démanar) et 268 (La dida), lesquelles correspondent aux cartes III 457 et III 494 du grand Atles Lingüístic del Domini Català (ALDC). Ces cartes soulignent la distance linguistique entre le catalan et ses voisins, comme l'aragonais ou le castillan, et elles mettent en relief les formes que le catalan du territoire français peut avoir accommodées à partir de l'occitan ou du français. Ainsi on voit que demanar "demander", quasi exclusif dans l'aire catalanophone, est entouré à l'ouest par pedir et au nord, dans la zone roussillonnaise, par demandar. Avec dida, nous sommes en présence d'une situation très comparable: dida, signifiant catalan de "nourrice", est partout dans le domaine catalan, circonvenu du côté occidental par cast. et arag. nodriza et au septentrion par noiriça, dida s'étant toutefois établi en Roussillon en passant par-dessus la frontière Generalitat de Catalunya / France. Veny rappelle que le vocable dida « procedent d'una arrel imitativa del llenguatge infantil (lat. DIDA o DIDDA1), és un mot formalment i semànticament propi del català, compartit amb geosinònims puntuals: ama, ama de llet, madrona [...] ama de cria, segona mare, tataia; la var. mare dida, viva a Castelló, no ha estat recollida en l'enquesta d'aquesta localitat [...]». Comme on le voit, les notices de Veny sont d'un intérêt à la fois pratique et scientifique.

¹ Le mot latin DIDA est rapproché par les lexicographes du grec τίθη et réputé mot enfantin: on lui attribue les valeurs "mamelle" et "nourrice".

Dans la suite de l'ouvrage, comme dans les volumes précédents, les cartes sont regroupées dans des séries configurées de manière à nous renseigner sur les différents constituants de la langue ou à attirer l'attention sur tel ou tel problème linguistique particulier, ces deux objectifs étant absolument coexistants. Nous avons ainsi, dans l'ordre du volume, les chapitres suivants: Fonética Vocalisme (269-290), Fonética Consonantisme (291-321), Altres variants fonétiques (322-329), Fonosintaxi (330-331), Morfologia (332-339), Lèxic, section distribuée entre les sous-sections La família: cicle de la vida (340-367), Món espiritual: L'Església. Festes religioses. Creences (368-383), Jocs (384-404), Temps cronològic (405-438), Topografia (439-460). Cette disposition a le double intérêt de son caractère pratique et des facilités qu'elle offre à ceux qui consultent l'atlas de pouvoir s'informer des divers aspects de la langue: autrement dit, la lisibilité de l'ouvrage est l'une de ses qualités dominantes.

La manière de procéder de l'auteur pour ce qui est des cartes 269 à 339 est exemplaire. En combinant la mise en valeur des données lexicales avec celle d'autres aspects de la langue, l'auteur accroît la portée de la cartographie et montre que les nouveaux atlas linguistiques n'étaient pas seulement destinés à continuer l'œuvre des grands prédécesseurs mais aussi à 'rafraîchir' la collecte des faits et leur interprétation. S'agissant par exemple des variables vocaliques et consonantiques du catalan, toutes les cartes qui ont fourni à l'auteur les données indispensables et les commentaires qui vont avec elles sont caractérisées par le souci de mettre devant les yeux du lecteur des ensembles cohérents de données. Ainsi, avec les cartes 270, 272, 274, 276, 277, 288 nous disposons d'une présentation de phénomènes propres au vocalisme catalan. Prenons par ex. le mot *reis* de la locution *Els Reis* « La fête des Rois » (carte 270) et lisons les explications de Veny, lequel nous rappelle que les faits ne sont pas aussi simples que l'on pourrait le croire :

« Rei deriva del llat. RĒGE, amb una Ē > tancada del llat. vg. que hauria d'haver donat [ə] en bal. [parler des Baléares], [ɛ] en cat. or. [catalan oriental] i [e] en cat. occ. [catalan occidental], però que ha donat [e] o [ɛ] [...] sense atribució al cat. occ. o cat. or. respectivament; »

Cette géographie diachronique discordante, telle qu'elle est décrite par l'auteur, n'empêche pas celui-ci de commenter pour elles-mêmes les évolutions constatées: selon lui la réalisation [rej] procède d'une assimilation à la palatale qui vient après [?] (= e neutre), alors que [rɛj] serait dû à une différenciation dans la diphtongue, étant donné que, selon lui, ce résultat ne semble pas le fait d'un évolution normale en catalan oriental péninsulaire de $\bar{\epsilon}$ vers [ϵ], puisque la voyelle de timbre ouvert apparaît aussi en catalan nord-occidental, où on attendrait [e]. Comme on le constate, la discordance diachronique va de pair avec une disparité par rapport aux résultats attendus. Si l'on considère que chaque carte et la notice qui y est jointe sont toutes réalisées avec ce souci d'analyse linguistique, on doit reconnaître que l'ouvrage de Joan Veny, comme les deux qui l'ont précédé, renouvelle ou complète en profondeur ce que l'on sait du catalan. La carte *Els Reis* (II) 337 ne peut évidemment être disjointe de celle qui la suit, *Els Reis* (III) 338: la première porte sur les variations de l'article (El(s) Reis, soit El(s), Lo(s) et \emptyset , alors que la seconde enregistre les variations du substantif pluriel Reis, [rejs], [rejs], [rejsos], [rejsos].

Une innovation importante à ne pas passer sous silence: il se trouve que dans le présent volume III du *Petit Atles lingüístic del domini català*, l'auteur, toujours désireux d'améliorer le traitement des données, a consacré à la notice de certaines cartes toute la page gauche qui fait face. J'en donne la liste:

```
300: Rector
```

349: Una prostituta

354: Els bolquers (Les langes)

375: Blasfemar

381²: El salpàs

382: El papu (Être fantastique dont on menace les enfants)

387: La baldufa (La toupie)

392: La xarranca (La marelle)

393: El gronxador (La balançoire)

396: Jugar a fet (Jouer à cache-cache)

399: A collibè (À califourchon)

400: Caminar de grapes (Marcher à quatre pattes)

401: Fer tombarelles (Faire des cabrioles)

402: Estar a la gatzoneta (Être accroupi)

418: Un remolí (Un tourbillon)

419: Xafogor (Chaleur suffocante)

420: La Via Làctia

421: L'halo de la lluna

424: La roina (La bruine)

425: Un ruixat (Un abat de pluie)

442: Elevacions muntanyoses (Le lexique oronymique fait l'objet de cette carte)

443: La baga de la muntanya (Le côté ombragé de la montagne, l'ubac)

460: Una esllavissda (Un éboulement)

Les notices de ces cartes équivalent finalement à autant de monographies³. Je m'arrêterai un moment à 396 Jugar *a fet* «jouer à cache-cache». En premier lieu, J. Veny met en valeur deux vocables, le verbe *amagar* "cacher" et *empait*, déverbatif d'*empaitar* "poursuivre, rechercher, harceler". À partir d'eux se sont mises en place deux séries de termes, soit:

(a) «amagar »: amaga-amaga, amagatall, amagatany, amagatons, amagacantons, etc. Il s'agit ici de substantifs ou de locutions adverbiales en rapport avec le sens premier "cacher" de amagar, d'où leurs valeurs sémantiques: d'une part "cachette" pour les substantifs (par ex. amagatall), d'autre part "en cachette" pour les locutions adverbiales (par ex. [d']amagatons). Comme on le voit, dans cette série de termes amagar a fourni à la fois la base lexicale formelle de plusieurs des dénominations et le contenu sémantique de base et en même temps affirmé sa présence dans le processus de la motivation en tant que tel, si bien que amagar, loin de rester confiné dans le

Veny définit cette pratique comme suit: « Es tracta de la cerimònia catòlica d'anar per les cases un sacerdot arpergint-hi aigua beneita i tirant sals als portals ». L'auteur renvoie évidemment au latin ecclésiastique SALPARSIO.

Avec la modestie dont il est coutumier, J. Veny se contente de cette simple mention au sujet de ce nouveau type de présentation: « Alguns mapes (papu, baldufa, collibè, etc.) (22 en total), a causa de l'extensió del respectiu comentari ocupen tota una pàgina, mentre que es dedica la pàgina parella al comentari. », Introducció.

- rôle d'indicatif d'une lignée lexicale, nous est présenté de façon que nous puissions voir ce qu'il en est de sa présence dans le lexique des jeux enfantins (nous allons le retrouver un peu plus loin associé à *empait*).
- (b) « empait »: le sémantisme de ce vocable "poursuite ou recherche parfois excessive de quelqu'un, du point de vue physique comme moral" se retrouve dans plusieurs des composants du vocabulaire du jeu de cache-cache; J. Veny cite en premier lieu cuit, variante de «acuit per aferèsi contextual, deverbal de acuitar, procedent del llat. vulg. *coctare (der. de coctus), "forçar, destrènyer" > "menar pressa", "anar de pressa" [...]4 ». S'agissant du cache-cache citons aussi cuit-cuit, cuit amagar, cuit amagada, cuita amagada, autant d'expressions exprimant qu'un joueur est découvert par l'enfant chargé de la recherche de ses camarades. Signalons aussi les variantes cut amagar, cut amagada, ma cut, samacut, ma cut, a córrer cut, etc.; indiquons aussi que cut s'est ici ou là résolu en cuc, parfois redoublé en cucuc ou cucut, etc.; une autre variante, intéressante du point de vue phonétique, est signalée: à la réalisation [kyit] de cuit, on a dans certaines zones substitué une réalisation [kwit] (Alp, point 19) ou [gwik] (Palau de Noguera, point 101). Les dénominations impliquant les continuateurs du lat. CUNICULU, conill(s), conillet(s), conillon(s), sont également mises largement à contribution: conills amagar, conillets amagar, conillets amagats, conillons d'amagat, etc. Beaucoup d'autres données nous sont offertes et on ne peut que conseiller aux lecteurs de consulter spécialement la carte 396... et les autres, bien sûr. Mais je pense en avoir dit assez pour proposer le point de vue que m'inspire la démarche de J. Veny dans la partie de son travail portant sur les faits dont il vient d'être question. Notre collègue a rigoureusement tenu compte de deux constituants essentiels des langues, je veux parler de la motivation et du système. La démarche de J. Veny sur les matériaux qui viennent d'être évoqués montre précisément comment l'un et l'autre fonctionnent: alors que par la motivation un contenu sémantique se dégage, celui-ci directement représentatif des préoccupations vitales et autres des sujets parlants, le système met en ordre ces contenus et en fait de véritables outils langagiers, deux processus inséparables⁵.

Nous ne pouvons que rendre hommage à Joan Veny pour ses apports incessants à la connaissance du catalan dans la meilleure tradition de la romanistique.

Xavier RAVIER

Le Diccionari català-valencià-balear (DCVB) d'Alcover et Moll fait procéder la base latine *coctare de cogere. En faveur de la proposition de Veny d'un *coctare reposant sur le participe de coquo, rappelons que le participe passé cat. cuit, occ. cueit (còser à l'infinitif), fr. cuit est employé très couramment avec une valeur « pris, perdu, vaincu » et même « ivre ».

Ces processus, comme on le sait, vont de soi pour les linguistes, au point de relever de la banalité. Mais cela n'empêche pas à leur propos d'en appeler à la réflexion philosophique: en effet, *motivation* et *système*, appliqués à la langue, peuvent être tenus pour un cas d'espèce de la célèbre dualité kantienne *sensibilité* (= réceptivité) / entendement, en posant que la motivation, due au contact des sujets parlants avec la réalité, est à la sensibilité ce que le système langagier, tel qu'il se manifeste dans sa fonction organisatrice, est à l'entendement.

Galloromania – Occitan

Luciana BORGHI-CEDRINI, *Il trovatore Peire Milo*, Modena, Mucchi Editore, 2008 (« Studi, Testi e Manuali », n.s., 10; « Subsidia al Corpus des Troubadours », n.s., 7), 540 pages.

Peire Milon est certainement l'un des troubadours les moins bien – et les plus mal - connus, en dépit d'un corpus non négligeable de neuf ou dix pièces, selon qu'on inclut ou non une cobla esparsa adespote qui conclut la séquence qui lui est consacrée dans N, que l'éd. propose de lui attribuer. Son œuvre est conservée dans neuf mss. (d, descriptus de K, mis à part), dont le fragment de l'Archivio di Stato di Bologna exhumé il y a deux décennies par M. Longobardi $(z')^1$. N et a en contiennent sept ou huit, IK(d) et z' les cinq mêmes, mais dans un ordre différent, dont quatre se retrouvent dans ω suivi d'un bloc qui suggère une interruption de la copie, correspondant aux quatre premiers de la section que a consacre au troubadour. Ce corpus est pourtant l'un des plus remarquables que nous connaissions, et ceci pour deux raisons: d'une part, du fait de l'originalité formelle de plusieurs pièces qui les rattache directement au trobar ric; d'autre part en raison de ses caractéristiques linguistiques qui le démarquent de l'ensemble du corpus des troubadours. Si Milon ne fait pas partie des grandes figures du trobar, on ne saurait le confondre avec tant de petits troubadours que rien ne distingue de l'ordinaire, et les chansonniers IKN, certes apparentés, lui font une place d'honneur en ouvrant la première pièce de la section qu'ils lui consacrent avec un "portrait" inscrit dans une capitale ornée, et l'auteur montre que ce privilège s'accompagne le plus souvent de textes "biographiques" que la miniature vient, selon elle, consacrer $[35-46]^2$. La figure de N (qui illustre la couverture) est la plus individualisée, avec des caractéristiques qui semblent indiquer un personnage d'un certain rang, ce que viennent conforter, outre la particule honorifique quelquefois associée à son nom dans les rubriques de a [27, 33-34] - ce que la didascalie ioglar de z' [33] ne contredit pas comme le montre l'étude que G. Noto a consacrée aux dénominations du trobaire3 -, quelques passages de la chanson IV où le troubadour s'estime à même de far gauz e mession, fait état de sa ricor et se dit larc [57-58]. Divers indices du début mutilé de z', apparenté à N pour cette œuvre, semblent du reste indiquer l'existence d'une miniature accompagnée d'une vida [31-34]. L'œuvre était également partiellement conservée dans le chansonnier perdu de Sault dont le croisement de divers témoignages autorise l'éd. à considérer que la section devait se prolonger au-delà des trois pièces signalées par Chabaneau et Anglade dans leur Essai de reconstitution [48-54].

On comprendra que l'éditrice ait mis tant de temps et de soins à nous donner cette remarquable monographie dont l'intérêt dépasse de loin la seule édition de textes, ce dont témoigne le déséquilibre inhabituel et en bonne partie justifié de l'ouvrage où la partie éditoriale, critères d'édition et glossaire inclus, occupe 128 pages contre 412 pages

M. Longobardi, «Frammenti di un canzoniere provenzale nell'*Archivio di Stato di Bologna*», *Studi Mediolatini e Volgari* XXXVI (1990), 29-55.

² Le § 1.9.1 [42] n'a pas de pendant.

³ Il giullare e il trovatore nelle liriche e nelle "biografie" provenzali, Alexandia, Edizioni dell'Orso, 1998.

d'études – tradition manuscrite, métrique, style et poétique, langue, ecdotique. La structure retenue a cependant le désavantage de rejeter dans la partie critique la discussion des différentes propositions d'émendations du texte qui ont pu être faites par ses prédécesseurs, sans qu'il soit toujours facile de les retrouver⁴, et l'on ajoutera que le choix de renvoyer systématiquement aux paragraphes (dont le détail ne figure pas dans les titres courants) et non à la pagination ne facilite pas la consultation de l'ouvrage. On regrettera également l'absence d'index des œuvres et troubadours cités, de même que celle des dialectes et des toponymes cités qui eussent rendu de précieux services pour se repérer dans cette œuvre complexe qui réunit un nombre impressionnant de matériaux linguistiques. Ses investigations sur le nom n'ont permis à l'auteur, en l'absence d'éléments objectifs, que de relativiser les attributions jusqu'à présent proposées.

La dernière édition par Carl Appel de cette œuvre peu commune qui s'était faite en deux temps remonte à 1890 et 1896. Le romaniste, qui ne tenait compte que d'une partie de la tradition manuscrite, resta dans l'embarras devant de multiples formes anomales après avoir procédé à de nombreuses émendations conjecturales sur la base d'indices hétérogènes et souvent incertains, s'appuyant en particulier sur le ms. de Wolfenbüttel édité en 1887 par Levy qui y voyait l'œuvre d'un Italien connaissant imparfaitement l'occitan, recourant ici et là à des gallicismes et des italianismes quand il ne créait pas des formes factices, et où Appel préférait voir aux côtés de son troubadour les traces d'un dialecte occitan commun, non attesté par ailleurs, d'origine alpine, tandis que Bertoni évoquera la possibilité d'une langue mixte mêlant italien et occitan. Les particularismes linguistiques de ce chansonnier sont en effet tels qu'ils ont pu subsister, en particulier à la rime, mieux protégée des tentations de normalisation, mais aussi au sein des vers, subissant altérations ou adaptations de la part de copistes souvent déroutés par le caractère insolite des textes qu'ils avaient à copier.

L'auteur s'appuie sur les avancées de la recherche, tant dans la découverte de nouveaux textes, lyriques ou non lyriques, que dans l'évolution de nos conceptions de la langue littéraire que nous percevons aujourd'hui comme un système beaucoup moins unifié qu'on ne l'a longtemps cru, diversité puisant dans les parlers mêmes des différents troubadours dont une longue tradition manuscrite avait fini par nous donner une image plus ou moins homogène et standardisée. C'est en reprenant le travail d'édition à zéro que l'auteur a pu comprendre à quel point Appel avait exagéré les similitudes avec la langue du ms. de Wolfenbüttel. Elle a ainsi patiemment procédé à une reconstruction méthodiquement argumentée, nous offrant ainsi des textes plus complets et plus fiables, indépendamment du problème des conjectures auxquelles elle s'est trouvée amenée face à l'état de corruption des versions qui nous sont parvenues, corruption essentiellement liée sans doute à ses particularismes linguistiques, ne capitulant que devant une poignée de vers de la chanson II (ordre de la BdT). Ce témoignage milonien apparaîtrait ainsi comme l'expression de "règles alternatives" en usage dans la langue poétique des troubadours que les théorisations grammaticales avaient marginalisées sinon occultées. C'est tout le mérite de l'auteur de ne pas s'être contentée de nous fournir une édition critique d'un troubadour certes secondaire mais intéressant à de nombreux titres dont l'œuvre avait été d'autant plus malmenée que sa langue déviait d'usages plus conven-

Un exemple parmi d'autres: les notes au couplet IV du n° II p. 444 ne permettent pas de savoir qu'Appel donnait une place différente au v. 25 qu'il situait après la lacune de trois vers (la justification se trouve dans l'étude linguistique aux pp. 163-164).

tionnels, mais de nous soumettre les nombreux matériaux accumulés pour y parvenir, en nous livrant les étapes successives d'une réflexion, naturellement longue et difficile, qu'elle a su mener à bien.

Dans la partie métrique, l'éd. donne une étude fouillée des cas de contrafacture apparente qui soulève la question des cansos qui s'y trouvent impliquées aux côtés d'autres cansos; des procédés mis œuvre par le troubadour, qu'elle met en perspective historique: rimes grammaticales de V, dont certaines sont des rimes identiques dissimulées par la variation linguistique (type far/faire); permutations et rim estramp (appelé à tort espars ou brut [87]) de IV associé à des bordos biocatz; cobla tensonada de la même pièce; coblas dissolutas et rimas caras de VIII - et plus précisément erna pour laquelle elle reprend la discussion initiée en 1996 par Canettieri, avec un développement sur bu(z)erna [97-102], forme d'abord attestée chez des troubadours périgourdins; utilisation métrique de la répétition dans II. En ce qui concerne les coblas dissolutas, l'éd. ne tient pas compte des rimes internes [92]: ainsi p. ex., le septain de L'aur' amara (BdT 29.13) est ignoré qui apparaît dans le répertoire de Frank sous la forme d'un dixseptain (RM 876). Pour être moins forte, la présence d'Arnaut Daniel n'en est pas moins dominante parmi les huitains (RM 879) où, s'il ne s'y illustre qu'à quatre reprises sur 14 cas, Si·m fos amors qui en fait partie n'a pas donné lieu à moins de quatre contrafacta dont deux de Bertran de Born. Il faut en outre ajouter que, parmi les cas recensés, il en est qui ne relèvent pas directement des coblas dissolutas stricto sensu contrairement aux apparences en raison de l'emploi de rimes grammaticales qui reconstituent des liens forts (lexicologiques) là où Arnaut Daniel a soigneusement pris soin dans ses strophes non rimées d'évacuer la rime (voir aussi infra notre commentaire à p. 60), et le n° V est précisément dans cette situation qui le rapproche davantage de certaines recherches de Raimbaut d'Aurenga, Guilhem de Saint-Didier, Grimoart Gausmar, Aimeric de Belenoi et Gavaudan.

Dans son étude stylistique, l'éd. donne l'inventaire des types d'exordes : exordes printaniers, comparaisons, avec une révision de celui qu'en avait donné Bracini en 1960 et en prenant en compte le répertoire des comparaisons établi par Scarpati en 2008⁵. Sont examinés diverses images et comparaisons par lesquelles Milon manifeste souvent une originalité certaine: il compare ainsi sa dame à un médecin promettant la guérison au malade qu'il sait mourir (IX); ou la récompense qu'elle lui prépare à celle que le loup réserve au chevreau ou à l'agneau qui se détourne des siens pour le rejoindre (VI). Voir aussi le traitement original de la bataille d'amour dans VII, la diatribe contre les lausengiers que le troubadour voue à une mala quarentena et un mal an dans VIII. L'emploi de proverbes ou propos sentencieux est plus conventionnel, de même que son traitement de la thématique courtoise que détaille l'éd., bien qu'elle fasse ailleurs allusion à une version « piuttosto eterodossa » de la fin'amor [278]. Cette section « Stile e poetica » qui aborde également l'emploi de diverses figures de mots ou de pensée se conclut sur deux paragraphes consacrés aux coblas esparsas. La première (III) est une sorte d'épigramme parétymologique sur le mot amor (a! + mor) qui se trouve notamment dans la section de coblas de P où elle est suivie d'une cobla anonyme de même caractère, sur le mot amia (ah + mia), et l'éd. rapproche la pièce d'un sonnet du Trattato d'amore de Guittone d'Arezzo écrit sur le même thème, discutant de la possibilité d'une imitation et de son

O. Scarpati, Retorica del trobar. Le comparazioni nella lirica occitana, Roma, Viella, 2008.

sens, l'anthologie de P ayant pu être connue de l'Arétin par un quelconque antécédent. La seconde est un couplet jongleresque qui recourt aux formules du plazer qui ponctuent en anaphore les vers impairs (Molt m'agrada et variantes), qu'elle rapproche dans les notes de son édition d'un motet non identifié «Suchier, Denkmäler 1883 : 555», dont elle trouve beaucoup des éléments réunis dans la chanson XII de Guilhem IX – un feu vif. vin, pain et viandes à profusion, compagnie féminine agréable ("gradevole": mais estce bien le terme qui convient pour dame Agnes et dame Ermessen?) qu'elle met à juste titre au rang des desirabilia les plus communs. Cependant, il ne faut pas oublier l'ancrage historique de ce texte au ton si différent : le statut du trobar comme son public a beaucoup évolué depuis le duc d'Aquitaine, et les chansons aux companhos ont cédé la place à d'autres approches des thématiques extracourtoises. Indépendamment de sa structure rhétorique de plazer, le style nous semble en effet beaucoup plus proche de la tradition jongleresque française, en particulier de Colin Muset auquel l'éd. ne fait pas référence. Cette combinaison d'un thème bachique et d'une structure de plazer ne nous semble pas incompatible avec ce que nous connaissons de l'œuvre de Milon, mais il faut bien reconnaître que seule la position de la pièce dans le seul manuscrit qui nous l'a conservée (N) constitue un argument d'attribution, les arguments linguistiques avancés par l'éd., à savoir l'emploi du subj. seia assuré par la rime et l'instabilité du système bicasuel [22], n'étant guère convaincants : de fait, seia est une forme présente également à la rime chez Guilhem de Cabestanh dans Mout m'alegra douza vos per boscaje (BdT 213.7)6 dont cette cobla est selon toute vraisemblance un contrafactum, ainsi que dans un sirventes de Bertran de Born fils imité de la même chanson, Un sirventes voil obrar d'alegratge (BdT 81.1a) [cf. 76-77]: l'imitation suffit par conséquent à justifier la forme. Quant à l'argument de l'irrégularité du système flexionnel, on sait qu'il n'est pas si exceptionnel qu'on puisse en tirer véritablement argument : l'éd. dit elle-même de ces transgressions qu'elles semblent « non solo abbastanza ricorrenti lungo tutto l'arco della lirica, ma anche abbastanza giustificabili su base linguistica da poter rappresentare non degli arbitri o degli errori di singoli individui ma delle "regole alternative", ammesse nell'esercizio poetico della lingua d'oc seppure non nelle teorizzazioni proposte dalle grammatiche "per stranieri" a partire da fine XII-inizio XIV secolo » [228].

L'étude linguistique aborde les différentes caractéristiques de la langue de l'auteur dont l'inventaire apparaîtra au travers de la liste suivante que nous avons dressée afin de remédier à son absence dans la table des matières qui s'en tient au titre général du chapitre 4 (« Lingua »), liste où nous signalons les phénomènes principaux qui y sont étudiés en apportant, le cas échéant, quelques commentaires⁷:

- 4.1. Traits garantis par les rimes ou par le mètre [163]
- 4.1.1. Principales altérations de l'original en rapport avec la structure strophique [163sq.]
- 4.1.2. Voyelles toniques [170sq.]: -ATA > -ea dont l'éd. circonscrit l'emploi, y compris dans les textes en langue mixte, rejetant le cas du francoprovençal où le phénomène n'est attesté que tardivement comme celui du poitevin, avant de conclure en faveur d'une référence stylistique à l'épique

Voir L. Rossi et A. Ziino, «Mout m'alegra douza vos per boscaje», CN 39 (1979), 69-80.

Le mode d'exposition favorise naturellement les redites, mais leur inscription dans un nouveau contexte apporte toujours un éclairage nouveau.

- 4.1.3. Voyelles atones initiales [183sq.]: absence de *e* prosthétique ou étymologique devant *s* + consonne
- 4.1.4. Voyelles atones finales [187sq.]: -A > -e dans ao. ira
- 4.1.5. Diphtongues secondaires toniques [192sq.]: -ar (ainsi que -aire) dans les infinitifs issus de TRAHERE et dans l'issue de LATRO; -er (ainsi que -eire) dans l'issue de CREDERE
- 4.1.6. Consonnes intervocaliques [201sq.]: -ITA > -ia
- 4.1.7. Consonnes finales [202*sq*.]: -*n* mobile en rime avec -*n* appuyé; chute de -*n* mobile devant -*s*
- 4.1.8. Consonnes finales [205sq.]: s (et déclinaison bicasuelle): déviations ou "règles alternatives" dans l'utilisation du marqueur de cas et la déclinaison à accent mobile. L'éd., qui ne néglige pas l'"option unicasuelle" théorisée par Chambon⁸, signale bien que les altérations du système bicasuel ne sont pas rares mais plutôt endémiques dans la poésie des troubadours, donnant à l'appui des relevés déjà donnés par Appel les siens propres, destinés à compenser l'absence d'un catalogue complet et raisonné de ces phénomènes [208sq.], où l'on aurait aimé que soient pris en compte les relevés et observations fournis R. Harvey sur l'œuvre de Marcabru, au lieu de quoi on ne trouve qu'une note qui renvoie simplement à l'étude de W. Paden parue en 2003 [214, n. 112]⁹. L'éd. souligne au passage [209, n. 104] ce défaut de la COM inhérent à la conception des deux premières tranches qui nécessite un retour aux mss.: c'est précisément là ce à quoi la quatrième tranche qui attend toujours les bonnes volontés permettra de remédier
- 4.1.9. Nexus finals avec s [234sq.]: -is au lieu de -ics; de -itz; -rs: -s
- 4.1.10. Conjugaison [245sq.]: seia, sei pour sia¹⁰; traireia pour trarrei
- 4.1.11. Genre d'*amor*, accord [251*sq*.]: élision supposée de *a* en fin de vers devant la voyelle initiale du vers suivant (mais voir *infra*, notre note à p. 465)
- 4.1.12. Lexique¹¹ [256]: mots communs employés dans des acceptions rares: agenza, capdel, (se) endurar, florir, iocs maiors, nota (v.), passios, tenebros, voltis; mots peu attestés dans la lyrique des troubadours ou attestés seulement dans des textes non lyriques: aubrir, buzerna, chaizos, corea, delinquis, descut, [enprometre], ester de, foillut, martel, sclairitz, valea, voillenza; hapax reconductibles à des familles lexicales occitanes: ataïnos, a (')valea, musanza; autres formes: alea, endura, capdel, ioïs, agenza, contrea, desamoros, descut, florir, spea
- 4.1.13. Premier bilan [276]: certains traits, souvent partagés avec les pièces de Wolfenbüttel, pointent nettement vers les dialectes orientaux

J.-P. Chambon, « La déclinaison en ancien occitan, ou: comment s'en débarrasser? Une réanalyse descriptive non orthodoxe de la flexion substantivale », RLiR 67 (2003), 353-363.

Dans S. Gaunt, R. Harvey et L. Paterson, *Marcabru. A critical edition*, Cambridge, Brewer, 2000, 17-18; W. Paden, « Declension in twelfth-century Occitan: on editing early troubadours, with particular reference to Marcabru », *Tenso* 18 (2003), 67-115.

On éliminera le *sia* qui figure en tête.

Nous les classons selon la typologie de la p. 275; les formes commentées sont auparavant plus ou moins classées selon l'ordre alphabétique.

- 4.2. Convergences avec d'autres textes [278]
- 4.2. Cette partie introductive est de fait centrée sur les convergences avec le Wolfenbüttel
- 4.2.1. Examen méthodique des faits linguistiques relevés par Appel dans le corpus milonien et le Wolfenbüttel et leur discussion [278sq.]: articles, pronoms personnels, possessifs, genre, formes verbales, da pour de, postposition du possessif (l'éd. récuse certains cas)
- 4.2.2. Exposé commenté des conclusions d'Appel, faisant état des divergences, dont la plus notable est la confusion d'aperture des *e* et *o* dans le Wolfenbüttel, étrangère à Milon, de même que l'*i* que d'aucuns diraient parasite après voyelle tonique comme dans *clamaida* ou atone (pas d'exemple donné). Pour l'essentiel, Milon utiliserait un dialecte oriental alpin situé entre les Alpes de Haute Provence et le Piémont [298sq.]
- 4.2.3. Examen méthodique des faits linguistiques relevés par Bertoni, classés en traits de convergence et traits de divergence, dans les mêmes corpora et leur discussion, plus exposé commenté des ses conclusions (il s'agirait d'une langue littéraire artificielle d'origine nord-italienne, un "italo-provenzale", comparable au franco-italien) [300sq.]
- 4.2.4. Examen linguistique de textes avec lesquels l'œuvre de Milon présente des "connivenze" linguistiques [303sq.]: l'éd. se limite en fait à celui d'un unicum de L, BdT 421.8, celui de BdT 70.11 et accessoirement celui de BdT 356.2, deux textes que J. H. Marshall proposait d'attribuer à Peire Bremon lo Tort, ayant été fait en d'autres lieux de l'ouvrage [67-72 et 234-244], où l'éd. qui ne s'y attarde pas dénie de fait de telles affinités au dernier en dehors de l'amuïssement de l'occlusive devant s final à la rime dans voltitz [244], à quoi il convient d'ajouter l's analogique de 1ère pers. dans esmais (voir infra)¹². Ce texte dont l'attribution (comme celle des deux autres) a depuis longtemps était remise en cause, présente à la rime la forme verbale secors comme 3e p. sg. avec un s non étymologique, trait attesté chez Gavaudan (pour le même verbe) et dans la Guerre de Navarre (afers, refers), mais aussi dans BdT 356.2 comme le signale ailleurs l'éd., avec le présent de l'indicatif d'esmaiar, à la rime également 13. Chabaneau s'était demandé si l'auteur de cette pièce qui multiplie les anomalies linguistiques dont certaines se retrouvent chez Milon n'est pas un Italien peu expert en occitan, compte tenu de plusieurs césures "italiennes", ce que confirment trois formes : l'affaiblissement de la désinence -atz dans sapchai à la rime qui pourrait être d'origine padane selon Vàrvaro, genre de formes que l'éd. signale dans les coblas génoises de Rb Vaq 392.7 [307] en plus d'une occurrence plus surprenante dans Flamenca [305], ainsi que l'absence d'e prosthétique dans star et l'aphérèse dans scurs. On peut ici apporter quelques précisions : une étude plus attentive des césures révèle les mêmes traits dont nous avons signalé que la combinaison était justement caracté-

On notera que le § 4.2.4.1 [304] n'a pas de pendant, sans doute parce que l'éd. a renoncé à reprendre en ce lieu les données relatives à *BdT* 70.11.

[«] Recuperi linguistichi nella tradizione manoscritta dei trovatori (per l'edizione critica dell'opera di Peire Milo) », dans Le rayonnement de la civilisation occitane à l'aube d'un nouveau millénaire, 6º Congrès international de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 12-19 septembre 1999, Wien, Praesens, 2001, 171-179, aux pp. 175-176.

ristique d'une origine italienne ¹⁴, faisant bon ménage avec quelques césures lyriques (vv. 18, 19, 36) typiques du vers trobarique qu'imitait l'auteur, plus une césure élidée (v. 6) ¹⁵:

- (1) la césure enjambante à l'italienne: « de lei no dilga cho q'er avenen » (v. 13), « sa benenanlcha q'es, aicho sapchai » (v. 15), « Vas tramontalna va tost e corren » (v. 46);
- (2) le masquage de la césure (défaut d'accentuation mais présence d'une frontière de mots) avec un proclitique en 4° position: « de faillir ne | dir cho qe no foss gen » (v. 4);
- (3) l'occultation totale de la césure : « be degra halver temench'e paors » (v. 3), "Mais ieu per ailcho de ren non m'esmai" (v. 5), « de totas solberaina e plasentz » (v. 16) où d'aucuns verront ici des décasyllabes à césure médiane, là une forme *a maiori* au même titre que « q'ieu ai soffert | per lei, cui tan deszir » (v. 27) le ou « A lei mi ren | merce per sas dolchors » (v. 30), interprétations qui confondent l'ordre métrique et l'ordre syntaxique.

L'éd. se promet de donner ailleurs une étude de textes apocryphes présentant également des déviations au regard des normes linguistiques: *BdT* 370.15 et 406.45 [308, n. 295], mais elle tire d'ores et déjà de l'existence de l'ensemble de ces textes déviants l'hypothèse qu'ils offrent peut-être un certain degré de légitimité à leur époque.

- 4.3. Phénomènes hors rime [308]
- 4.3.1. Voyelles et consonnes [308sq.]: cler pour clar, crois < CRUCE, or pour ar, in-pour en-
- 4.3.2. Articles [317sq.]: ·l pour la; pronoms: il pour el, el pour lo sujet neutre, li pour l(i)ei, $lo/\cdot l$ pour o
- 4.3.3. Conjugaison non standard de *esser* [322*sq*.]
- 4.3.4. Conjugaison non standard d'autres verbes [328sq.]: aug, ve(i)g, vag, estag et leurs variantes; désinence -en de 3° p. pl.
- 4.3.5. Parfaits non conventionnels [331sq.]: cu(i)dai, suferc, fei, aug
- 4.3.6. Prépositions [336sq.]: da, dal
- 4.3.7. Pronom personnel atone après infinitif prépositionnel [338]
- 4.3.8. Lexique: mots employés dans une acception rare [338sq.]: mans, ventre, pechat; mots non attestés: paraular
- 4.3.9. Synthèse des traits qui pourraient être attribués au troubadour [340sq.]: il n'en est pas un qui puisse renvoyer automatiquement à un italianisme. Certains renvoient à des expédients de la langue poétique attestés par ailleurs; d'autres sont assimilables à des gallicismes; les dialectalismes sont hétérogènes, renvoyant à l'Est et au Nord

[«]Le flottement de la césure dans le décasyllabe des troubadours », Critica del Testo III/2 (2000), 587-622.

Il va de soi que l'on pourrait amender certains vers, mais le nombre de déviations plaide plutôt en leur faveur.

L'articulation prosodique est ici orientée par la ponctuation de Vàrvaro, là où il n'y a pas de raison particulière de détacher la relative du pronom recteur.

du domaine occitan (prét. fei), sinon à l'Ouest (désinence -en), et el pour lo sujet neutre renvoie au Rouergue et aux dialectes alpins : le corpus se présente ainsi, sinon comme une collection de fautes, du moins comme une collection de formes alternatives qui se présentent comme licences poétiques de façon diffuse mais moins marginale qu'on n'est accoutumé à le croire, et qu'on retrouve plus ou moins dans quelques textes dont la typologie générique serait également alternative (évaluation qui ne convient pas pour BdT 421.8 dont la rhétorique et la thématique amoureuse sont plutôt conventionnelles): les emprunts - linguistiques ou rhétoriques - à la littérature "franco-occitane" de Milon seraient aux confins du lyrique et de l'épique, tandis que le Wolfenbüttel qui abolirait sur les plans métrique et stylistique, selon Verlato¹⁷, la différence entre la poésie troubadouresque et celle didascalico-religieuse de l'Italie du Nord. L'éd. en déduit que le canon poétique qui nous est parvenu a occulté l'existence d'autres courants poétiques, dont l'œuvre de Peire Milon; le Wolfenbüttel et les autres textes qu'une tradition éparse a abusivement rattaché à tel ou tel troubadour d'un certain rang seraient les seuls témoins à nous parvenus, rappelant que la langue poétique "canonique" des troubadours est également une construction artificielle qui ne coïncidait avec aucun parler, ce qui suppose d'une certaine manière le retour à l'hypothèse d'une koinè (soulignons que l'auteur n'emploie pas ce terme) dont les meilleurs troubadours eux-mêmes s'écarteraient à l'occasion en s'autorisant telle ou telle licence, tandis que des troubadours moins experts recourraient à des formes en vogue dans d'autres genres (ce serait ici le cas des rimes en -ea) sinon à des formes puisées dans leur propre dialecte, ou forgées à partir de celui-ci : cette conception ne manquera naturellement pas de nourrir la discussion sur ce qu'on appelle toujours "la langue des troubadours" et les usages linguistiques alternatifs de ces textes marginaux, de Milon aux apocryphes, dont ce qui nous frappe, au-delà de leurs affinités, est leur caractère idiosyncrasique. Si l'on conçoit la langue des troubadours comme un produit artificiel dont les standards se sont constitués de façon empirique, en décalage par rapport aux usages régionaux et locaux, on comprend à la fois l'existence de licences poétiques qui en assouplissent l'usage et la possibilité à la marge d'usages artificieux dont le résultat est aussi déroutant que la langue poétique de Milon ou celle du Wolfenbüttel.

Nous finirons sur quelques remarques ponctuelles:

60: le n° V ne présente pas de *rim espars* mais des *rims estramps* 18: la notion de *rim espars* n'a pas en effet dans les *Leys d'amors* le sens que l'éd. lui attribue. La définition du traité éclairée de ses exemples montre que *rim espars* désigne une absence de relation rimique entre deux vers 19: le terme désigne ainsi indirectement des vers

¹⁷ Z. Verlato, « Occitania periferica. Il canzoniere religioso di Wolfenbüttel", *Rivista di Studi Testuali* IV (2002), 173-247, aux pp. 173-177.

Nous nous sommes déjà exprimé sur ce sujet dans L'Architecture lyrique médiévale, Montpellier, Section française de l'Association Internationale d'Études Occitanes, 1989, 96-97, et dans «Remarques inédites sur les stramps catalans », dans Études de langue et de littérature médiévales, offertes à Peter T. Ricketts à l'occasion de son 70ème anniversaire, éd. D. Billy et A. Buckley, Turnhout, Brepols, 2005, 531-543, aux pp. 531-536.

Pour des raisons purement théoriques liées au système d'exposition, *rim espars* peut désigner les rimes d'une *cobla esparsa*.

orphelins, que ce soit dans l'ordre phonologique de la rime stricto sensu ou même de l'assonance (rims ordinals)²⁰, ou dans l'ordre rhétorique des rimes grammaticales et autres rimes techniques (rims diccionals), et si l'on s'en tient aux limites des exemples, il s'agit plus précisément de vers isolés au milieu d'autres vers entretenant une relation rimique, ce qui le distingue radicalement du rim estramp. Pour la strophe non rimée d'Arnaut qu'a en vue l'éd., les Leys d'amors emploient des termes différents en adoptant deux points de vue distincts: le premier qui porte sur la strophe est à la base de la définition des rims estramps, à savoir des vers sans rime²¹; le second qui est centré sur les relations interstrophiques qui se constituent dans la dimension du poème définit des rims dissolutz, à savoir des vers qui ne riment que de loin en loin en tissant des liens entre les couplets, mais il s'agit ici d'un artifice de l'exposé de Molinier pour exprimer ce que la notion de coblas dissolutas est plus à même de faire. Mais peut-on dire pour autant que la chanson V utilise une strophe de rims estramps et présente des coblas dissolutas? De fait, même s'il n'y a pas dans la strophe du n° V de rimes au sens étroit, il n'y a pas non plus de rims estramps (qui seraient a', b, c', e, f', g), mais des rims derivatius, c'est-à-dire impliquant deux vers non rimés (à savoir a'/e, b/f', c'/g): il s'agit donc d'une strophe à rimes grammaticales dépourvues de rimes phonologiques. Ajoutons qu'il nous semble illégitime du point de vue du système théorique des Leys d'amors, de parler de coblas dissolutas plutôt que de coblas unissonans pour cette canso. Ceci dit, il convient de préciser que le sens attribué par l'éd. à rim espars se trouve évoqué dans le second traité de Ripoll, avec le mot au féminin: « (Rim) es sparses seguons alscuns no son sino rimes soltes », sachant que rima solta a ici le sens que Molinier attribue à rim estramp²²

La distribution des *rims derivatius* (abcxabcx, où x désigne un *rim espars* au sens strict) mérite plus spécialement d'être rapprochée d'*Ara no vei luzir soleill* de Bernart de Ventadorn (*BdT* 70.7: abcabcdd). Elle constitue par ailleurs une recherche qui, pour s'inscrire dans un ordre d'alternance, ne doit pas moins être rapprochée de celles de Raimbaut d'Aurenga et de Gavaudan qui procèdent d'une structure enchâssée, en raison de la présence de *rims espars*, dans *Cars, dous e feinz* (*BdT* 389.22: abxcddcba²³) et *Lo mes e·l temps e l'an deparc* (*BdT* 174.7: abcddcbxa)

- 62: en l'absence de mélodie, il n'y a pas de raison de considérer les strophes dont la partie frontale s'ouvre avec des rimes embrassées comme des structures tripartites: cellesci sont plutôt marginales dans le corpus des mélodies de troubadours conservées. Il s'agit plus vraisemblablement de structures bipartites *frons* + *cauda* quoi qu'il en soit de possible récurrences mélodiques internes
- 64: en ce qui concerne les *motz tornatz en rim*, il convient de faire remarquer que, dans le n° VI, *jogar* est un infinitif doté d'un sujet au v. 15, un infinitif substantivé au v. 31. Le double emploi de *mezura* et *dreitura* dans II, celui de *far* dans VII ne relèvent en rien de *rime equivoche* ou *equivoco-identiche*: la distance qui les sépare interdit

Pour des raisons liées au modèle d'exposition de Molinier, *rim espars* désigne aussi les rimes d'une *cobla esparsa*.

The Razos de trobar of Raimon Vidal and associated texts, éd. J. H. Marshall, Oxford University Press, 1972, p. 104.

L'auteur anonyme préfère quant à lui y voir des rimes (ou des vers rimants) dont les occurrences sont éloignées les unes des autres, ce qui est encore autre chose

²³ En faisant abstraction des rimes internes.

- d'y voir une quelconque relation (24, 31 et 15 vers respectivement séparent les deux occurrences): il s'agit également de *motz tornatz en rim*, quelle que soit l'acception exacte des formes employées²⁴
- 65: il est difficile de voir dans tout système de rimes aabaab "l'un des redoublements du versus tripertitus caudatus": nul ne sait trop bien d'où vient précisément cette expression que G. Paris disait tirée des "anciens traités", avec les mêmes renvois aux travaux de Jeanroy et de Pirot qui s'appuient sur le propos d'autres philologues dont les sources primaires ne sont jamais clairement spécifiées, et l'on ne trouve nulle trace de versus tripertitus dans l'article que P. Bourgain, qui semble avoir fait le tour de la question sans se préoccuper de ces usages des romanistes, consacre à la terminologie des rythmi et qui ne connaît que rythmus caudatus²⁵. Toujours est-il qu'il n'a jamais existé de vers césurés de trente syllabes métriques dont puissent dériver les tercets constitutifs du sizain de décasyllabes du n° I pour lequel on peut tout au plus parler de strophe couée
- 66, n° 15 et 16: il s'agit de 294.1 et 294.2, non de 194.1 et 194.4
- 83: dans la fiche rapportée de RM 389:1 (Gr Riq 248, 47) manque la rime de 'e' (enh~ech), lacune signalée dans l'errata du t. II du Répertoire de Frank, p. 228
- 105-106: il convient de préciser que l'utilisation possible de la *recapitulatio* dans les descorts plurilingues concerne uniquement *Aras can vei verdejar* de Raimbaut de Vaqueiras sur lequel le commentaire généralisant des *Leys d'amors* est implicitement fondé
- 110: il n'y a pas hyperbate (voir aussi p. 151: enjambement « di aggetivo e sostansivo più iperbato »), mais une transposition forcée dans per las bonas del mon/domnas où le complément de nom a été transposé entre l'adjectif et le nom, au contraire de de la cobla parlar/tersa dont l'interprétation est relativement ouverte; il est toutefois difficile de douter du caractère déterminatif de tersa: on y verra une transposition d'une partie du COI devant le verbe, seule l'épithète restant en place dans la séquence syntaxique de base. Ces situations ne sont pas sans s'apparenter à la tmèse qui serait ici transposée au niveau du syntagme. Dans d'autres sinc cens/d'amor enamoratz par contre, la transposition est beaucoup plus naturelle, autres pouvant être le pronom et enamoratz son épithète dont le complément lui serait antéposé. On voit ici tout l'intérêt qu'il y aurait de pouvoir disposer d'une étude systématique des transpositions chez les troubadours, car on serait alors davantage en mesure d'évaluer la portée de ces artifices: simple commodité pour la rime, imitation d'un trait stylistique, voire inscription dans une tradition stylistique particulière
- 184, l. 2: *volgues star* dans *a* est au v. 34, non 32. À propos de IX v. 21, l'éd. qui retient *per bon sper* n'explique pas comment cette forme peut succéder à *mon esper* du vers précédent
- 202: l'éd. signale avoir relevé la chute de *t* intervocalique chez seize troubadours qui ne font pas partie des relevés déjà anciens de Strońki (1910) et donne des précisions statistiques, notant que le phénomène affecte plus spécialement certains lemmes. Il faudrait aller plus finement dans le détail pour établir ceux qu'on peut tenir pour des

²⁴ Il s'agit selon nous d'homonymes dans le cas d'endura (n° II); voir infra, note à p. 457.

P. Bourgain, «Le vocabulaire technique de la poésie rythmique », *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 51 (1992-1993), 139-193.

- commodités poétiques: il n'est en effet pas certain que la licence poétique destinée à élargir les possibilités de rimes porte sur l'ensemble du paradigme, ce qui se justifierait davantage pour les formes fréquentes que pour les formes marginales dont la convocation ne peut qu'être volontaire, ce qui pourrait alors leur conférer une certaine validité comme critère de localisation
- 244-245 : l'éditrice traite uniformément de la question de l'amuïssement de *r* devant *s*, mais le phénomène n'apparaît qu'après *o* chez Milon. Une étude circonstanciée reste par conséquent à faire pour préciser les conditions de l'amuïssement chez les différents auteurs concernés
- 257 : la leçon de *a* du v. 34 est hypermétrique bien entendu (+ 1) ; elle résulte d'un bourdon dans un passage à la ligne
- 305: l'hypométrie du v. 42 (-1) n'est pas signalée
- 439: l'éd. considère que la rédaction de *M* concerne IV, mais les trois derniers vers sont manifestement une refonte des trois derniers vers du couplet suivant. Comme les trois vers restants (sur cinq) conservés dans *Na* ne présentent aucune parenté avec le reste de ce couplet apocryphe (voir en particulier les rimes: *uaire*, *gaire*, *respondemen* contre *repaire*, *prisonaire*, *conten* dans *Na*), on devrait considérer que IV est purement et simplement absent de *M*
- 457: l'hypométrie du v. 33 (– 1), également cité p. 81, n'est pas commentée. Elle résulte d'une conjecture, « no m fatz tant'endura », "non causatemi tanta privazione", là où le ms. donne non siatz. Comme on l'apprend p. 257, cette conjecture est fondée sur l'absence d'un adj. endur en dehors de l'œuvre de Milon (cf. SW II, 479) chez qui on le rencontrerait dans II, v. 34, où l'éditrice amende semblablement: « qi de mon cor volgues far tant'endura » "che volesse fare tanta privazione del suo cuore", là où Na, seuls à transmettre le couplet en question, donnent star au lieu de far. L'éd. précise qu'un tel adj. au sens de 'duro, crudele' suppose une base verbale endurar au sens de 'diventar duro, indurire', mais elle ajoute qu'on trouve cet emploi précisément chez le même Milon à deux reprises, au sens d''indurirsi', et uniquement chez lui [257-258]: ce constat nous paraît plutôt favorable à l'hypothèse de l'adjectif, et donc à la leçon du ms. (a), d'autant que l'aphérèse de star, confirmée par la mesure des vers, phénomène exceptionnel chez les troubadours mais courant chez Peire Milon comme l'établit l'éd. elle-même [183-187], appuie parallèlement la leçon de Na pour II, v. 34
- 465, v. 28 aïros' (n° VI): si l'accord avec l'attribut impose l'accord, l'élision pour la rime défendue par l'éd. [251, 254] soulève tout de même une difficulté, puisqu'on devrait avoir la consonne sonore, non la sourde (aïroz'). On ne peut manquer ici de rappeler que le ms. de Wolfenbüttel contient un emploi de dols et un de cortes au féminin sans -a [301]. Il est par ailleurs frappant de voir la similitude du vers concerné: « eu mais lo trop vas mi plus aïros' », avec le v. 11 du n° I que nous citerons au sein de son couplet, car l'étude du contexte explique mal le masculin que retient pourtant l'éd.:

Ben puesc esser d'una ren doloiros, car anc d'Amor no fui aventuros ni de dona, e vas lor soi aclis: com en servir es plus m'entencios, eu mais los trop vas mi plus aïros, ni no faz re qe a lor abeillis.

Trad.: Posso ben essere dolente d'una cosa: non ho avuto mai fortuna con Amore né con la dama, e anzi sono loro sottomesso: quanto più il moi intendimento è di servirli, tanto più li trovo astiosi nei miei confronti, e non faccio alcunché che sia loro gradito.

À quoi pourrait bien se rapporter los, là où l'on s'attendrait, nonobstant la question du genre, à voir visés Amor et dona? L'éd. elle-même réfute que Milon ait jamais employé amor au masculin comme le pensait Appel [251-255]: on attendrait par conséquent las, ce qui implique que aïros soit mis pour aïrozas où aucune élision ne pourrait être invoquée. Si l'on se reporte à la varia lectio de ce vers, on constate que IKNz' donnent « mai li trob » (los doit par déduction se présenter dans Ca). Appel avait retenu li sur une base, il est vrai discutable, au motif qu'il avait trouvé li pour lor dans VII, v. 7 (tout en éditant lor) [287]. N'était la question de l'accord de l'adjectif, on pourrait très bien accepter li, régulièrement singulier, comme renvoyant à la seule dona, ce qui donnerait une situation semblable à celle du n° VI, mais sans la possibilité de synaphie. Il nous semble ainsi difficile de rejeter avec assurance l'idée que l'adjectif pouvait être épicène chez Milon, et l'absence de formes d'adjectifs de même suffixe en -oza(s) dans les 384 vers qui nous sont parvenus de ce troubadour, si l'on accepte le n° X, n'apporte pas la contradiction. Le seul cas qui eût pu être ajouté, dans « Ara soi eu en carcer tenebros » (VI, v. 33) est réfuté, sans doute à raison par l'éd, qui rapporte l'adjectif au sujet [251-252]: les attestations de la COM2 le donnent comme épithète d'inanimés, soit temps (BdT 71.1: 1 et 450.3: 17), mons (BdT 80.41: 7), jorn (BdT 112.3a: 4), ou de personnifications, avec jois e dompneis (BdT 225.1:7), seul Milon l'utilisant pour qualifier le je lyrique dans I: « plor e sospir et estauc tenebros » (v. 23): si l'on ne peut par conséquent trouver chez Milon une autre attestation d'un éventuel emploi épicène, du moins ce cas ne disqualifie-t-il pas nos arguments.

Dominique BILLY

Français

Elissa PUSTKA, Einführung in die Phonetik und Phonologie des Französischen, Berlin, Erich Schmidt Verlag (Grundlagen der Romanistik 24), 2011, 230 pages.

Ce nouveau manuel qui s'adresse en premier lieu aux étudiants germanophones de linguistique française, introduit de manière claire et compréhensible les bases de la phonétique et de la phonologie du français et donne un aperçu des théories phonologiques actuelles. Pustka met en relief l'apport de la théorie linguistique à la compréhension intégrale de la phonologie du français contemporain, mais également celui d'une perspective diachronique, du rôle de la graphématique et de la variation phonologique. Par ailleurs, le manuel est enrichi par de nombreux exemples authentiques et des références aux ressources disponibles en ligne: par exemple, au projet «Phonologie du français

contemporain »¹, dont l'un des textes est repris comme leitmotiv didactique, et au site de Peter Ladefoged² qui fournit des exemples acoustiques pour chaque signe de l'alphabet phonétique international (API). Ce livre d'études peut servir en tant que base pour un cours d'introduction, pour un séminaire d'approfondissement ou une démarche autodidacte. De plus, l'accent mis sur les difficultés particulières des germanophones face à la prononciation française fait de cet ouvrage une source précieuse pour l'enseignement du français langue étrangère. Le manuel contient 11 chapitres (entre 9 et 22 pages) dont chacun contient un résumé final, des conseils bibliographiques dans une perspective d'approfondissement et une série d'exercices.

Une brève introduction fixe les objectifs du livre, les bases théoriques (depuis Saussure, en passant par Troubetzkoy, jusqu'à Coseriu), ainsi que la relation entre norme et variation. Le deuxième chapitre, dédié à la graphématique, retrace l'évolution des systèmes de graphie en général, et s'occupe en particulier de celui du français et de sa relation à la phonie. Le troisième chapitre décrit de manière équilibrée les trois domaines de la phonétique (articulatoire, acoustique et perceptive). Une petite introduction pratique au logiciel d'analyse acoustique PRAAT3, intégrée au chapitre trois, permet aux étudiants d'enregistrer et d'analyser leurs propres voix. Les chapitres suivants sont dédiés à la phonologie qui forme l'axe essentiel du livre. Cinq théories phonologiques, notamment le structuralisme, le générativisme, la phonologie autosegmentale, la théorie de l'optimalité et l'exemplarisme sont esquissées sur une vingtaine de pages au chapitre quatre. Même si chacune de ces approches n'est qu'effleurée, ce chapitre couvre une vaste gamme théorique, vise l'approfondissement de diverses pistes, et permet aux étudiants de comprendre et d'évaluer la coexistence d'explications diverses des phénomènes phonologiques décrits dans les chapitres suivants - ce qui est un mérite central de cette Introduction. Ce n'est qu'après l'introduction des théories, dans le chapitre cinq, dédié aux segments, que les systèmes vocaliques, consonantiques (toujours en comparaison avec ceux de l'allemand) et les glides du français sont introduits. Pustka renonce consciemment à la discussion vieillie des phonèmes éventuels [a] et $[\tilde{\alpha}]$, et présente un système de 14 au lieu de 16 voyelles du français moderne. Le chapitre six s'occupe de la structure de la syllabe, de la phonotactique, de la syllabification ainsi que de l'enchaînement consonantique et donne un aperçu du rôle de la syllabe dans le verlan. La structure oxytonique de la prosodie du français est comparée à l'accent de mot de l'allemand et exemplifiée à l'aide d'un modèle autosegmental intonatif au chapitre sept. Dans le huitième chapitre, les processus phonétiques (l'assimilation, l'élision, la métathèse, la dissimilation et l'épenthèse) sont illustrés à l'aide de nombreux exemples français aussi bien diachroniques que synchroniques. Le chapitre neuf (un des plus longs du livre) inclut non seulement l'évolution diachronique et les règles de réalisation de la liaison en français moderne, mais également sa variation diasystématique, son acquisition et les approches théoriques qui tentent de l'expliquer. De manière un peu malencontreuse (cf. point critique (4) ci-dessous), la même densité théorique (mais sur moins de pages) est consacrée au e muet et au schwa au chapitre dix. En revanche, la présentation des particularités phonologiques des variétés du nord et du sud de la France, de la Belgique, du Québec et du français des Antilles, au chapitre onze, est particulièrement réussie et se

Projet Phonologie du français contemporain «www.projet-pfc.net/».

² Ladefoged, Peter, University of California Los Angeles < www.phonetics.ucla.edu >.

³ PRAAT, Paul Boersma et David Weenink, University of Amsterdam < www.praat.org >.

prête aussi bien à un cours d'introduction à la phonologie qu'à la linguistique variationnelle (les exemples acoustiques étant fournis en ligne par le PFC).

En vue d'une éventuelle deuxième édition, nous notons les suggestions et points critiques suivants (qui pourtant ne déprécient nullement la valeur de cette Introduction):

- (1) Un glossaire franco-allemand des termes techniques serait très utile (cf. par exemple, le glossaire plurilingue dans Gabriel/Müller 2008, 144-147⁴).
- (2) Vu que le manuel est utilisé dans l'espace germanophone non seulement en Allemagne mais également en Suisse et en Autriche, il serait souhaitable d'intégrer des références (p.ex. des notes en bas de page) quant aux difficultés particulières qu'ont les locuteurs natifs des différentes variétés de l'allemand dans l'articulation du français. Effectivement, l'aspiration des plosives, une entrave pour la majorité des Allemands, ne pose aucun problème aux germanophones suisses. Cependant, c'est l'accent initial dans les variétés suisse-alémaniques (p. ex. dans merci et fondue), qui est souvent transféré à l'intonation du français.
- (3) L'introduction à la phonologie générative profiterait d'une brève esquisse du modèle de la compétence du locuteur et du rôle du composant phonologique à l'intérieur de celui-ci (par exemple à l'aide d'un schéma comme celui de Radford 2004, 9⁵); ceci faciliterait la compréhension des termes *input* (le matériel que le composant phonologique reçoit de la syntaxe) et *output* (le matériel généré par le composant phonologique).
- (4) Au chapitre dix, une longue liste d'occurrences possibles des voyelles antérieures arrondies [ə], [ø] ou [œ] est fournie, malgré laquelle il reste difficile de savoir lesquelles traiter comme *e muet* ou *schwa* et quelle est la différence entre les deux termes.

Cela dit, la linguistique romane de tradition germanophone se réjouit de la parution d'un nouveau manuel de phonétique et phonologie, didactiquement et théoriquement à la pointe du progrès. Ce manuel se caractérise non seulement par sa fraîcheur pédagogique (la théorie de l'optimalité est introduite, par exemple, à l'aide d'un concours de beauté entre Astérix et ses compatriotes gaulois), mais surtout par le fait qu'il fournit aux lecteurs une boîte à outils terminologique et méthodologique qui leur permet de s'initier aux textes scientifiques d'un niveau théorique élevé.

Ainsi, l'ouvrage de Pustka s'inscrit dans une série d'introductions en langue allemande (plus ou moins récentes) à la phonologie (cf. Meisenburg/Selig ⁵2001⁶) ou à la linguistique romane (cf. Gabriel/Meisenburg 2007⁷), qui est complétée par des introductions à la phonologie (cf. Hall 2000⁸) et à la phonétique générale (cf. Pompino-Mars-

⁴ Gabriel, Christoph / Müller, Natascha, 2008. *Grundlagen der generativen Syntax. Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.

⁵ Radford, Andrew, 2004. *Minimalist Syntax. Exploring the structure of English*, Cambridge, Cambridge University Press.

Meisenburg, Trudel / Selig, Maria, 52001. Französische Phonetik und Phonologie, Stuttgart/Düsseldorf/Leipzig, Klett.

Gabriel, Christoph / Meisenburg, Trudel, 2007. Romanische Sprachwissenschaft, Paderborn, Fink.

⁸ Hall, T. Alan, 2000. *Phonologie. Eine Einführung*, Berlin/New York, de Gruyter.

chall 2004⁹). Au niveau de la clarté terminologique et structurelle, Pustka suit les traces de l'excellente introduction de Meisenburg/Selig (⁵2001)¹⁰ mais la dépasse au niveau de l'exigence théorique et de l'opérabilité pratique.

Dans le monde francophone, peu d'ouvrages comparables sont disponibles sur le marché. Avec Martin (2009)¹¹ et Rossi (1999)¹² deux introductions correctes existent sur l'intonation du français, et les introductions à la linguistique française ou romane (cf. p. ex. Glessgen ²2012¹³) contiennent évidemment des chapitres dédiés à la phonétique et à la phonologie. Cependant, la dernière introduction intégrale sur cette thématique, Léon (⁵2007), se sert d'une terminologie dépassée et lacunaire (*monème* au lieu de *morphème*, Léon ⁵2007, 18¹⁴; le terme *allophone* n'est pas mentionné). En vue de faire avancer les études et l'enseignement universitaires de linguistique française, une édition comparable à cette introduction de Pustka en langue française serait donc particulièrement souhaitable.

Charlotte MEISNER

Lexique 19. Changer les dictionnaires? Numéro coordonné par P. CORBIN / N. GASIGLIA, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2009, 305 pages.

L'Université de Lille III s'est engagée, depuis près de deux décennies, dans la formation professionnelle de lexicographes et de terminographes: cette formation, concrétisée par un diplôme d'université intitulé « Diplôme européen de lexicographie », puis D.E.S.S., constitue désormais la composante « Lexicographie et Traitement Automatique des Corpus » de la filière de Sciences du langage d'un des masters de l'université, adossé à l'Unité Mixte de Recherche 8163 « Savoirs et Textes », qui regroupe, depuis janvier 2006, l'équipe d'accueil « Centre Eric Weil » et l'UMR SILEX. Cette composante hérite donc d'un solide passé scientifique façonné par les travaux pionniers de Danielle Corbin et de Pierre Corbin, relayés par l'apport de Nathalie Casiglia, spécialiste d'ingénierie linguistique, actuelle responsable de la formation. La revue Lexique, on le sait, est, depuis sa création, l'écho des travaux des chercheurs affiliés à l'équipe à des titres divers, dans le domaine lexicographique en particulier, auxquels plusieurs numéros ont été consacrés: Lexique 2: Le dictionnaire, 1983, éds. Al et Jaap Spa; Lexique 9: Les marques d'usage dans les dictionnaires, XVII^e-XVIII^e siècles, 1990, éd. Michel Glatigny; Dictionnaires et littérature / Littérature et dictionnaires, 1830-1990, éds. Pierre

Pompino-Marschall, Bernd, 2004. *Einführung in die Phonetik*, Berlin/New York, de Gruyter.

Meisenburg, Trudel / Selig, Maria, ⁵2001. *Französische Phonetik und Phonologie*, Stuttgart/Düsseldorf/Leipzig, Klett.

¹¹ Martin, Phillipe, 2009. *Intonation du français*, Paris, Armand Colin.

Rossi, Mario, 1999. L'intonation. Le système du français. Description et modélisation, Paris, Orphys.

Gleßgen, Martin-Dietrich, ²2012. Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane, Paris, Colin.

Léon, Pierre, ²2007. *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.

Corbin et Jean-Pierre Guillerm. Dans cette lignée, le présent numéro de *Lexique*, orchestré par Pierre Corbin et Nathalie Gasiglia, forts de leur expérience acquise dans l'observatoire permanent de l'activité lexicographique et le laboratoire d'analyses de ses productions, livre une riche palette de contributions pluridisciplinaires portant sur les récents développements de cette discipline foisonnante renouvelée par l'impact des techniques électroniques. Sous le titre retenu, *Changer les dictionnaires*, couvrant une double interrogation – s'il le faut, comment, et dans un nouveau rapport aux locuteurs? – s'y succèdent, non sans échos croisés, des analyses métalexicographiques, des propositions linguistiques et des options informatiques, que résume la présentation des deux éditeurs scientifiques, non sans les mettre en perspective.

De ce vaste tour d'horizon l'on dégagera d'abord des questionnements sur l'exploitation des ressources électroniques dans le domaine de la lexicographie, alimenté par la mise à disposition des rédacteurs de dictionnaires de vastes banques de données textuelles engrangeant les usages réels, les contextes d'emploi et les structures typiques émergeant des études de fréquences, au regard de l'intuition des rédacteurs traditionnels:

- une première difficulté dans la transposition électronique des ouvrages lexicographiques, illustrée par l'analyse du verbe permettre dans le Dictionnaire du français au collège (Larousse 2000), héritier compacté du Dictionnaire du français contemporain, menée par Pierre Corbin et Nathalie Casiglia, qui soulignent à ce propos les limites et la complexité d'utilisation inhérentes aux répertoires imprimés dès qu'un item présente quelque richesse d'emploi, que pourraient pallier le recours aux ressources électroniques, mais en la matière, plus généralement, les transpositions électroniques des ouvrages lexicographiques sont encore conçues sur le modèle des dictionnaires imprimés, dont ils sont des rétro-conversions.
- une deuxième difficulté consiste dans le décalage et la désynchronisation qui peuvent se produire entre les versions imprimées et les versions électroniques, illustrées, sous la plume de François Corbin, par l'iconographie du Robert junior (1993-2004) dans son passage sur disque, aboutissant à deux produits différents, sous la forme d'une refonte imprimée et d'une version électronique figée, distorsion qui témoigne d'une politique à courte vue des éditeurs.
- une troisième difficulté, mise en relief par Henri Béjoint, auteur d'un vaste panorama de la lexicographie anglo-saxonne, consiste dans la tendance au caractère répétitif et fortement automatisé du travail du lexicographe qui n'a pas suivi les avancées remarquables de la linguistique théorique qui a innervé ses productions lexicographiques depuis quelques décennies, avancées restées sans suite par souci de rentabilité.

Les propositions linguistiques en matière de lexicographie, constituant la seconde partie du volume, sont centrées sur le verbe, élément pivot de la sémantique lexicale.

Ensemble fortement documenté, dont les analyses et les perspectives constituent une somme de réflexions théoriques et pratiques que tout lexicographe devrait méditer, même si les conclusions sont relativement pessimistes, qui soulignent le poids de la tradition, la pesanteur des contraintes éditoriales, tendant à figer la production dictionnairique dans des moules répétitifs.

Claude BURIDANT

Oskar PAUSCH, *Vocabula francusia*, mit einem Beitrag von Hans Goebl, Wien, OAW, 2010, 128 pages.

Ce petit volume est rédigé essentiellement par Oskar Pausch [OP], qui a confié à Hans Goebl [HG] un commentaire linguistique et textuel [17-22]. Il s'ouvre sur un Sommaire [3] puis un Avertissement [5sq.], donnant quelques précisions sur les relations de ce ms. autrichien avec d'autres, déjà étudiés et édités (avec remerciements de l'auteur à ses prédécesseurs). Le Manuscrit [7sq.], Codex CVP 2598, se présente sous la forme de 44 feuillets de parchemin (mais les première et dernière feuilles sont vides); le livre a été recoupé mi-XVIII^e siècle (mention « 1753 » sur la page de garde), comme d'autres livres de la Biblioteca Palatina de Vienne où il est conservé. Suit une description de la couverture, des marques et numérotations dans les différents classements, puis celle du ms. lui-même: nombre de lignes, initiales ornées et autres ornements marginaux, titre courant, etc. Vient enfin la question du contenu : l'ensemble présente trois parties distinctes : un glossaire latin-français, comprenant d'abord (fol. 1r-31r) une liste alphabétique de substantifs, adjectifs et pronoms, puis (31v-41r) une sélection de verbes; viennent enfin (41v-43r), des *oraciones*, en forme de dialogue de cour [cf. fig. 6 et 7, en fin de vol.]. Les Oraciones [9-11] consistent en traduction de phrases latines (qui peuvent être plurielles: hoc placet michi \rightarrow Ce me plaist uel ce vuel je). Une citation (non exempte de fautes et de coquilles) de Mario Roques [9-11] permet de situer et identifier les personnages : ce dialogue aurait été rédigé pour «Wenceslas, oncle d'Elizabeth de Görlitz», qui devait apprendre le français (vers 1409-1410).

Dans la partie Glossaire [13-16], sont analysées les différentes mains et corrections, ainsi que les désordres alphabétiques ; l'éditeur conclut que le volume provient bien de l'entourage du roi Wenceslas IV, et il retrace son itinéraire jusqu'à la Wiener Palatina. HG apporte alors des Précisions sur les origines linguistiques du texte [17-22]. Après de nombreux rappels méthodologiques, il explique que le texte exhale un parfum de picardisme (pikardisierendes Parfum), comme le montrent les tableaux [19sq.], avec exemples et parallèles avec les formes centrales attendues, dont quelques-unes pourraient d'ailleurs être corrigées, comme couroussie (il s'agit du participe adjectivé couroussié) plutôt sous la forme courroucié / corrocié, chevre plutôt que cheure (illisible) ou chier plutôt que cher (les deux formes sont en concurrence jusqu'au XVI^e siècle). La référence à Carl-Th. Gossen (qui date quand même de 1951) peut sans doute être amendée. De même, pour les études lexicales (tableau [21]), la répartition régionale n'est pas toujours aussi nette. En revanche, on peut suivre HG dans sa conclusion sur l'origine, Burgundische Zwischenreich [22], du texte: il se base, en effet, sur une critique externe, c'est-à-dire des éléments historiques, et une critique linguistique interne (même si l'analyse force un peu quelques éléments).

Les pages 23-25, Maximilien 1^{er} et le Vocabulaire habsbourgeois du XV^e siècle, étudient la transmission du manuscrit et son utilisation par Maximilien 1^{er} pour apprendre le français (voir les deux dernières illustrations du volume, [127sq.]). Les Remarques à l'édition [27] font état des difficultés de lecture de certains graphèmes (abréviations, confusion n/u...), avec les corrections éventuelles (toujours justifiées en note).

Commence alors l'Édition [29-111] de 43 folios, sur deux colonnes (latin / français), respectant à peu près l'ordre alphabétique des termes latins, d'abord du mot *Angelus* ([29], fol.1r) à *vn* ([81], fol. 27r). Mais dès le deuxième mot, on note une difficulté de classement puisqu'on trouve *Aer*, traduit par *lier* (qu'on aurait pu éditer *l'ier*, «l'air»,

pour permettre la compréhension). Les notes de bas de page sont souvent intéressantes pour les précisions qu'elles apportent: traduction (allemande) ou formes du français moderne, nuances graphiques, référence à des dictionnaires (le FEW notamment), ajouts tardifs ou d'une autre main.

Quelques remarques, à propos de l'ordre alphabétique des termes :

- les jours de la semaine sont classés au mot dies, ce qui n'est pas trop gênant quant au respect de l'alphabet, mais les mois le sont au mot mensis ([60], f°16v) alors qu'aucun ne commence par m;
- on note plusieurs répétitions, peut-être dues au manque de rigueur du classement;
- à partir du fol. 27v [82sq.], on trouve les nombres cardinaux (tous jusqu'à cent, puis par centaines et enfin milliers);
- les ordinaux sont aux fol. 30v-31r [88sq.];
- aux pages 90-109 (31v-41r), redémarre une liste alphabétique uniquement constituée de verbes (qui n'étaient d'ailleurs pas complètement absents de la première liste), à l'infinitif, et même à la P1 pour certains d'entre eux;
- la traduction peut offrir un choix, par exemple pour *cadere* ([94], 33v), traduit par *cheir v[e]l cheoir*;
- on peut même trouver à la fois les P1 et P2 latines comme pour ([95], 34r) cito citas
 → je semons (la P2 n'est pas traduite).

Sur les *orationes* finales, p. 110sq. (41v-43r), après une phrase d'introduction en latin, les quatre pages sont à lire en vis-à-vis (donc deux à deux): les phrases latines (page de gauche) avec traductions en français (page de droite). L'ensemble forme une sorte de lettre de la part du roi de France (resté à Paris avec le cousin du destinataire, le duc de Bourgogne) adressée au duc de Brabant, à qui il demande des nouvelles de lui et de «[s]a fille de Brabant»; l'ensemble se termine par une invitation à aller dîner.

Après une Table des signes et abréviations [113sq.] et une Bibliographie [115-17], plusieurs Figures [119-28] terminent le volume. À la page 120, la première est en couleurs et correspond aussi au premier folio: une initiale A est ornée et prolongée dans les marges par des antennes et autres éléments végétaux (voir également la page de couverture de l'ouvrage). On note immédiatement une mise en page rigoureuse, avec alignements en deux colonnes, tracé des lignes... La page 121 (fol. 16r) permet de montrer les deux mains qui ont complété les traductions au français de la seconde colonne; de même, p. 122sq. pour les folios 19r, 24r, avec compléments aussi dans la colonne des termes latins; la page 124 (fol. 38r) est prise dans la partie verbes, avec les mêmes types de compléments dans les deux colonnes; les pages 125sq. (fol. 41v-42r) donnent un exemple de dialogue sur deux pages (dont on peut regretter qu'elles soient recto-verso et non en vis-à-vis pour visualiser plus facilement le texte latin et sa traduction). Enfin, les pages 127sq. reproduisent deux gravures sur bois de Hans Burgkmaier illustrant l'apprentissage du français par deux personnages aristocratiques (le Weiß Kunig et la jeune reine); ces gravures sont tirées de l'ouvrage du XVIe siècle, Der Weiß Kunig, chronique de la vie de l'empereur Maximilien 1er, écrite par Marx Treitzsaurwein.

En somme, si l'introduction n'est pas toujours assez précise, l'édition de ce glossaire reste extrêmement intéressante par son contenu et par ce qu'il montre des méthodes et possibilités d'apprentissage du français au début du XVe siècle.

Thierry REVOL

Philologie et édition

Joseph BÉDIER, *Philologie et humanisme*. Articles et préfaces inédits en volume, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010, 493 pages. Choix, notices et avant-propos d'Alain Corbellari.*

Il volume raccoglie ventisei contributi brevi di Joseph Bédier, pubblicati in sedi differenti lungo un arco di oltre cinquant'anni (1886-1937). Ogni saggio è accompagnato da una 'notice' informativa e da una sintetica bibliografia specifica a cura – così come l'introduzione complessiva al libro – di Alain Corbellari. La raccolta si inserisce nell'ambito del lavoro, ormai quasi ventennale, di M. Corbellari su Bédier, e mira a richiamare l'attenzione sulla produzione 'non sistematica' del grande filologo francese.

I saggi sono ripartiti in sette sezioni, individuate sulla base dei contenuti e che definiscono tre 'percorsi di lettura'. Il primo, più ampio, è incentrato sul Medioevo, e si compone di cinque sezioni: le prime quattro sono dedicate rispettivamente ad un inquadramento generale della letteratura dell'età di mezzo (*Le 'premier siècle des lettres françaises'*), alle 'chansons de geste', ai 'récits courtois' e alla lirica; ad esse si aggiunge una sezione di 'varia'. Il secondo percorso di lettura (sez. 6) è incentrato sulla letteratura moderna. Il terzo (sez. 7) si concentra sulla storia della filologia. Completano il volume tre indici – rispettivamente dei 'personnages réels' [467-476], dei 'personnages littéraires et bibliques' [477-481] e dei 'titres d'ouvrages et de périodiques' [481-487] – e un prospetto in cui si rende conto della sede originaria di pubblicazione di ciascun articolo [489-490].

La scelta di organizzare i saggi per argomento e, secondariamente, su base cronologica – all'interno di ogni sezione si procede dai contributi più antichi a quelli più recenti – è del tutto condivisibile. Il lettore è messo in condizione di concentrarsi su singoli settori di ricerca e, al contempo, di seguire gli sviluppi della riflessione di B. nel corso dei decenni – sviluppi nei quali risiede uno dei principali elementi di interesse della presente raccolta. Le 'notices' e le indicazioni bibliografiche che chiudono i saggi, per quanto sintetiche, consentono di contestualizzare i contributi tanto nella produzione di B. autonomamente considerata quanto nella storia della filologia e dell'accademia francese, e forniscono un utile supporto bibliografico¹. La lettura e la consultazione dei 'mélanges' sarebbero state forse ancor più immediate se l'indicazione della sede originaria di pubblicazione dei singoli articoli e soprattutto della loro data fosse stata fornita anche in apertura dei vari contributi; va comunque detto che il piccolo difetto è facilmente ovviabile con la già menzionata tavola (*Provenance des textes*) che chiude il volume.

^{*} Recensire una raccolta di saggi di Joseph Bédier non è recensire una pubblicazione recente. Non ci si confronta con interpretazioni nuove e nuove prospettive critiche, ma con idee e posizioni che fanno parte del bagaglio fondamentale della romanistica; soluzioni critiche e linee interpretative, evidentemente, vanno lette alla luce dei tempi e nel contesto dell'esperienza che le ha prodotte. La presente recensione mira quindi, modestamente, a segnalare qualche elemento di riflessione nell'ambito del percorso critico di uno dei padri nobili della filologia europea.

Per semplicità di lettura, le citazioni estrapolate dalle 'notices' e dall'Introduzione di Alain Corbellari sono marcate da asterisco nei paragrafi che seguono.

La natura degli articoli messi insieme da Corbellari è estremamente varia: ai contributi di carattere squisitamente scientifico si affiancano saggi di natura divulgativa e 'd'occasione', che non di rado ribadiscono contenuti vulgati e risentono dello spirito dei tempi e delle sedi di pubblicazione. Il principale elemento di interesse di questi saggi non specialistici risiede nel desiderio di B. di rimarcare l'importanza dei grandi istituti universitari francesi non solo per il ristretto mondo dell'accademia ma per la nazione nel suo complesso. Al fine di concentrarci in modo più dettagliato sugli articoli di maggiore spessore scientifico, varrà la pena illustrare brevemente i contenuti di questi saggi di carattere non-specialistico. Sono in particolare ascrivibili a questa categoria:

- (1) nella sezione dedicata alla poesia lirica, l'articolo *Le Jasmin d'Argent* (1924) [257-262], che ripropone il discorso di apertura tenuto da B. ai 'jeux floraux' di Agen del 1924;
- (2) gli ultimi due saggi consacrati alla letteratura moderna (sez. 6): Discours de recéption à l'Académie française (1922) [348-464] e Préface à Paul Quintal-Dubé L'éducation poétique (1930) [365-467], rispettivamente una lunga analisi della vicenda personale e artistica di Edmond Rostand precursore di B. sul seggio 31 dell'Académie e una breve prefazione alla raccolta poetica del poeta canadese Quintal-Dubé, morto nel 1926;
- (3) l'ultima sezione del volume, *Histoire de la philologie et humanisme*, con l'unica, notevole eccezione dell'articolo sulla SATF (per il quale cfr. sotto). Nell'ambito di essa, i saggi *Pour le cinquième anniversaire de l'université de Louvain* (1927) [403-408], *Le quatrième centenaire de la fondation du Collège de France* (1931) [409-422] e *L'Académie et nos écrivains du Moyen Âge* (1935) [423-431] nascono tutti da occasioni ufficiali dell'università francese e belga, e condividono l'impostazione attorno a momenti e personaggi centrali della storia dei tre istituti Gaston Paris su tutti [412-413, 427-430]. L'ultimo articolo della sezione, *De l'édition princeps de la* Chanson de Roland *aux éditions les plus récentes. Nouvelles remarques sur l'art d'établir les anciens textes* (1937) [433-465], ripercorre invece le prime vicende editoriali della *Chanson de Roland*, soffermandosi in particolare sulla *Dissertation sur le Roman de Roncevaux* di Henri Monin (1832) e sulla 'editio princeps' del *Roland* oxoniense, pubblicata nel 1837 da Francisque Michel.

Veniamo ora agli altri saggi. La prima sezione, *Le 'premier siècle des lettres françaises'*, consta di due articoli, entrambi sintetici profili d'introduzione al Medioevo. Il primo contributo, *Le Moyen Âge* (1935) [25-37], proviene dell'*Encyclopédie française*. Chiamato a tracciare una «introduction à la civilisation de la France médiévale» [36*], B. opta per una scelta forse singolare rispetto alla sede di pubblicazione ma pienamente in linea con la sua attitudine critica: sceglie di sintetizzare un'epoca attraverso ciò che essa ha di più innovativo, leggendo così il Medioevo alla luce del 'miracolo [squisitamente francese] del XII secolo'. B. compara la grande fioritura letteraria e culturale che contraddistingue la Francia del 1175 con la situazione, del tutto diversa, del 1075, e pone in rilievo l'importanza del processo compiutosi nel corso di questi cento anni (nell'ambito dei quali la Prima Crociata rappresenta il grande momento di svolta). Per il tipo di sensibilità linguistica che in essa si manifesta, appare degna di nota la rivendicazione – più volte affiorante lungo i 'mélanges' qui in esame – dell'importanza del Medioevo per la storia della lingua, in primo luogo letteraria, francese:

Abandonné à des rustres, le latin vulgaire n'eût engendré que des parlers vulgaires, rien que ces patois indigents, misérables, qui végètent encore sans nombre dans les Cévennes, dans les Appennins, dans les Pyrénées – et ce que nous appelons le français, l'italien, l'espagnol, c'est tout de même autre chose. Pour que la France [...] ait réussi à constituer de très bonne heure, par-dessus la diversité de ces idiomes rustiques, des dialectes, et par-dessus la diversité des dialectes cette chose merveilleuse, une langue commune, littéraire, capable d'exprimer dès le XIIe siècle toutes les délicatesses du sentiment et toutes les nuances de la pensée abstraite, il a fallu, dans l'élite, des efforts spirituels consentis et déployés dès l'époque carolingienne et indéfiniment renouvelés. [...] Non, ce ne sont pas les humanistes de la Renaissances qui «ont doté de leurs instruments de travail et d'expression les artistes modernes» [31].

La prospettiva critica del 'miracolo del XII secolo' impronta anche il seguente *La poésie en France aux jours de la première croisade* (1936) [39-51]. B. riafferma la propria linea interpretativa circa le origini – «récentes, aristocratiques et toutes françaises» [41] della letteratura francese, 'chanson de geste' in testa, contro le posizioni tradizionaliste [40-42]. Soprattutto, B. rivendica la necessità di emancipare lo studio della letteratura da cronologie rifatte su ipotesi critiche non del tutto o affatto verificate [43-47], e di anteporre l'analisi del conservato alla ricostruzione del perduto – un perduto che troppo spesso si pretende superiore al conservato [47-51].

Con i due saggi seguenti passiamo alla sezione dedicata alla 'chanson de geste'. In La composition de la chanson de Fierabras (1888) [55-83], B. confronta il poema di Fierabras (fine XII sec.) con il racconto incentrato sul medesimo personaggio riportato da Philippe Mousket nella sua Chronique rimée. Punto di partenza dell'analisi sono due considerazioni di Gaston Paris: (1) Philippe Mousket ha avuto accesso ad una 'chanson' più antica di quella attualmente conservata; (2) «Fierabras suppose connus tous les événements rapportés par Mousket»². Obiettivo dell'analisi di B. è quindi l'individuazione degli elementi narrativi e delle porzioni di testo del Fierabras conservatosi verosimilmente riferibili al poema perduto; e, ancora, la comprensione delle ragioni della riscrittura che ha portato al testo giunto fino a noi. B. conclude che il Fierabras che noi conosciamo ha impiegato la canzone più antica solo per la prima parte della narrazione, derivandone in particolare i personaggi di Gui de Bourgogne e Richard de Normandie, il motivo del gap dei vecchi dell'esercito e il duello fra Fierabras e Olivier. Il resto della poema è invece una creazione originale dell'anonimo autore del XII sec. L'adattamento è dovuto alla speciale destinazione del Fierabras che noi possediamo, «épopée [...] religieuse» [72] composta – secondo quanto già affermato da G. Paris nell'Histoire poétique de Charlemagne - per la fiera di Lendit di Saint-Denis: poiché le reliquie occupavano un ruolo centrale nelle celebrazioni attorno alle quali si era istituita la fiera, il primitivo poema epico è stato rimaneggiato al fine di fare delle reliquie le vere protagoniste dell'azione.

Il seguente L'Ésprit de nos plus anciens romans de chevalerie (1921) [85-102] è un'analisi letteraria delle 'chansons de geste'. Archiviate le indagini circa le origini dell'epica romanza, B. ritiene necessario rivolgersi ai testi conservati al fine di precisarne le caratteristiche salienti, dinamiche di riscrittura in testa. B. assume come

La citazione è da Paris, Gaston, Histoire poétique de Charlemagne, Paris, Frank, 1865, 251.

originaria la tripartizione tra 'Geste du Roi', 'Geste de Garin de Monglane' e 'Geste de Doon de Mayence' avanzata da Bertran de Bar-sur-Aube nel *Girart de Vienne* in virtù del fatto che ciascuno dei tre cicli è individuato da una 'idée poétique' ad esso esclusiva. Tale 'fulcro ideologico' è lo spirito di crociata per la 'geste du Roi', la 'desmesure' per la 'geste de Doon de Mayence'; il ciclo dei Narbonesi, dal canto suo, pur rimanendo incentrato sull'idea di crociata della 'geste du roi', si apre al tragico in virtù del «conflit du roi défaillant et de son impérieux vassal» [92].

La sezione successiva, dedicata ai *Récits courtois*, è la più consistente della raccolta. Il contenuto del primo saggio è evidente fin dal titolo: *La mort de Tristan et d'Iseut d'après le manuscrit fr. 103 de la bibliothèque nationale comparé au poème allemand d'Eilhart d'Oberg* [105-122]; in esso si prefigura il grande lavoro che condurrà alla pubblicazione del Tristano di Thomas (1902) e alla formulazione della teoria dell'archetipo tristaniano'.

Il seguente Les Lais de Marie de France (1891) [123-152] è un saggio di natura divulgativa, pubblicato sulla Revue des deux mondes sulla scia dell'edizione dei Lais a cura di Karl Warnke (Halle, Niemeyer, 1885). Onde fornire un breve prospetto dell'opera di Maria, B. da un lato indaga le origini della letteratura 'bretone'3, dall'altro pone in evidenza i tratti caratteristici dell'opera della poetessa. Nel contesto di un'analisi di ampio respiro, si segnalano soprattutto tre elementi di interesse. Innanzitutto, la riflessione sui metodi (indagine linguistica 'in primis') e i fini dell'erudizione filologica: B. difende la ricerca linguistica (si direbbe quasi suo malgrado: «si les résultats ne sont point proportionnés à l'éffort, qu'importe? Ils tiennent en trois lignes, mais ils sont sûrs. Et le temps et la peine dépensés ne comptent plus» [131])⁴, unico strumento che consenta l'inquadramento di testi altrimenti del tutto privi di coordinate spazio-temporali, e quindi letterarie. In secondo luogo, è degna di menzione la breve nota circa le modalità di circolazione dei 'lais' bretoni: a giudizio di B., questi erano dei testi «mi-parlés, mi-chantés» [137], in cui la parte cantata poteva essere in celtico (gallese o bretone è impossibile a dirsi), mentre la parte narrativa sarà stata necessariamente in francese - pena la loro totale inintelligibilità [138]. In ultimo, colpisce il giudizio fortemente negativo che B. pronuncia su Marie: «sa [di Marie] valeur poétique est médiocre, et sa maîtresse forme est, auprès d'une grâce sobre, la sécheresse de son imagination». Quella di Marie è una letteratura per le «chambres des dames», il cui principale merito è la conservatività rispetto alle fonti: «ses poèmes doivent être infiniment proches des originaux, de ces contes oraux qu'elle a reçus des jongleurs bretons; elle est trop peu artiste, trop peu imaginative pour y avoir beaucoup ajouté» [145].

I tre contributi successivi – *Préface à Gustave Michaut*, Aucassin et Nicolette (1901) [153-157], *Le Roman de Lancelot du Lac* (1922) [159-164], *Préface à la* Châtelaine de Vergy (1927) [165-170] – sono omogenei tanto per la tipologia di pubblicazione (introduzioni) quanto per i contenuti che in essi si esplicano. B. si sofferma sui due principali strumenti di divulgazione della letteratura francese antica presso il grande pubblico: il riadattamento e la traduzione. Emblema del riadattamento è il Jacques Boulenger del *Lancelot du Lac* (e alle sue spalle, evidentemente, il mai menzionato *Roman de Tristan*

La questione all'epoca divideva le scuole francese e tedesca, fautrici rispettivamente della teoria gallese e di quella armoricana.

Posizioni assolutamente analoghe in merito all'indagine linguistica dei testi sono ravvisabili nell'articolo sulla SATF [390].

et Iseut dello stesso B.). Quanto alla traduzione, B. da un lato rimprovera a Gustave Michaut una resa troppo letterale di Aucassin et Nicolette [154], dall'altro, rispetto alla propria traduzione della Châtelaine de Vergy, osserva:

J'ai mis en regard du texte une traduction mot pour mot, nuance pour nuance, dont je ne dirai rien, sinon qu'il n'en est pas une phrase qui n'en ait été remise trois ou quatre fois à la fonte: car le jeu est difficile à jouer [168].

Un'interessante riflessione circa il francese letterario apre inoltre il breve contributo sulla *Châtelaine de Vergy*. Nel commentare l'impossibilità di stabilire la provenienza geografica dell'autore del poemetto, B. afferma:

Au XIII^e siècle la France avait dès longtemps réussi à constituer en dignité, par dessus la diversité et la rusticité de ses dialectes et de ses patois, cette chose merveilleuse, une langue littéraire, dont usaient pareillement les écrivains et les copistes de toutes ses provinces, encore que plusieurs l'aient plus ou moins teintée de nuances dialectales [165].

Chiude la sezione dedicata ai racconti cortesi la conferenza tenuta all'Académie française *Iseut la blonde, quelques-unes de ses métamporphoses* (1934) [171-185]. Le versioni di Wagner, di Béroul e di Goffredo di Strasburgo (e di Thomas, da cui Goffredo deriva) della leggenda di Tristano e Isotta vengono confrontate a partire dalla diversa lettura dei tre personaggi principali – Isotta, Tristano e Marco – che le contraddistingue. Varrà soprattutto la pena rimarcare che anche in questo contributo, come già in quello su Maria di Francia, B. ricorre all'etichetta «poètes de salon», qui impiegata in riferimento a Thomas (!) e Goffredo di Strasburgo, ritenuti maldestri rimaneggiatori del mito [182]:

Tous deux essentiellement des conteurs pour la chambre des dames, comme on disait alors, nous dirions aujourd'hui des poètes de salon; il sont des délicats, des précieux, des raffinés, et qui se ressemblent, à cette différence près que Gottfried enchérit encore sur la délicatesse et sur la préciosité de Thomas, et raffine son raffinement [179]⁵.

I quattro saggi successivi – Les fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique au Moyen Âge (1896) [189-216], Les plus anciennes danses françaises (1906) [217-244], Les anciens poètes de la langue d'oc (1909) [245-256] e il già menzionato Le Jasmin d'Argent – compongono la sezione dedicata alla poesia lirica. Gli ultimi due contributi sono i meno rilevanti dal punto di vista scientifico (cfr. sopra); Les anciens poètes de la langue d'oc – recensione a Joseph Anglade, Les troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence, Paris, Colin, 1908 – si segnala, ad ogni modo (oltre che per una visione

Sussistono pochi dubbi circa la valenza negativa assegnata da B. alla categoria 'letteratura «pour la chambre des dames»'. Varrà però la pena ricordare che le testimonianze medievali sembrano indicare che le 'camere delle donne' erano il luogo di una socialità ristretta, nel contesto della quale avevano luogo i racconti e le letture più vari. Si veda, in merito, Joinville, Jean sire de, *Histoire de Saint Louis, Credo et Lettre à Louis IX*, texte original, accompagné d'une traduction, par Natalis de Wailly, Paris, Didot, 1874, § 242, 134: durante una battaglia in territorio crociato, il conte di Soissons dice a Joinville: «Seneschaus, lessons huer ceste chienaille; que par la Quoise Dieu (ainsi comme il juroit) encore en parlerons-nous, entre vous et moi, de ceste journée es chambres des dames».

alquanto semplificata della lirica trobadorica), per la critica rivolta ad Anglade rispetto alla scelta di pubblicare i testi provenzali solo in traduzione in prosa. Si riaffacciano le idee di B. sulla traduzione di cui sopra: «plus la traduction sera philologiquement exacte, plus elle décevra» [247].

Di ben altro spessore i due articoli sulla poesia popolare in langue d'oïl. Entrambi muovono dalle conclusioni di Alfred Jeanroy (Origines de la poésie lyrique en France au Moyen Âge, études de littérature française et comparée, Paris, Hachette, 1889) e dalla riflessione, ad esse successiva, di Gaston Paris ('compte-rendu' a Jeanroy in: Journal des Savants, 1891-1892): (1) la lirica francese affonda le sue radici nella poesia popolare altomedievale, le cui tracce sono ancora visibili nella produzione di scuola (alta) giunta fino a noi (Jeanroy); (2) tale poesia popolare aveva nelle feste di maggio il suo 'fulcro propulsore' (Paris). Nel primo saggio, B. discute soprattutto l'assunto di Paris secondo il quale la lirica cortese nel suo complesso sarebbe scaturita dalle feste di maggio, a partire da trasformazioni non «volues, mais spontanées, et comme organiques» [210]. Contrariamente al suo maestro, B. ammette un legame tra lirica alta e lirica popolare solo per quanto riguarda i generi di impronta popolareggiante della tradizione aristocraticocortese: pastorelle, 'reverdies', 'chansons à personnages'. Essi derivano da un'appropriazione – nient'affatto spontanea, ma anzi profondamente riflettuta – delle tradizioni popolari da parte delle classi aristocratiche. Punto nodale della contestazione a Paris è il fatto che l'elemento portante della lirica cortese – la 'fin'amor' – non trova nella teoria delle 'origini popolari' adeguata spiegazione. In Les plus anciennes danses françaises, di dieci anni posteriore, B. abbandona le teorie generali per dedicarsi all'analisi di dettaglio. Lo studioso indaga in particolare le modalità di esecuzione delle canzoni a ballo del Medioevo, mostrando come la comprensione del dettato testuale e la stessa decifrazione dei manoscritti non possano prescindere da esse. B. richiama inoltre l'attenzione sulla presenza di versi e 'refrains' 'passe-partout', variamente reimpiegati in una miriade di testi diversi (*Bele Aelis* ne è il massimo esempio).

La quinta parte della raccolta (*Récits médiévaux divers*) si compone di tre saggi non omogenei quanto a contenuto. Il primo, *Le fabliau de Richeut* (1891) [265-272] si inserisce nel grande lavoro di B. sui 'fabliaux' (1893), di cui condivide la premessa anti-orientalista⁶. Il saggio è mirato a precisare lo statuto letterario del «curieux poème» [265] – cronologicamente anteriore (1159)⁷ a tutti i 'fabliaux' conservati e unico superstite o quasi di una 'geste de Richeut' altrimenti sconosciuta⁸ – rispetto al resto della produ-

Per collocare il breve contributo di B. nel dibattito con Paris sull'origine dei 'fabliaux', è utile rimandare al compte rendu di Gaston Paris – in: Romania 22 (1893), 134-163, 136-137 – del volume in cui apparve per la prima volta il saggio di B. qui in questione: Études romanes dédiées à Gaston Paris le 29 décembre 1890 (25e anniversaire de son doctorat ès lettres), par ses élèves de France et ses élèves étrangers de pays de langue romane, Paris, Bouillon, 1891.

⁷ 1159 è la data proposta da B., e tedenzialmente vulgata (cfr., tra gli altri, Brusegan, Rosanna, Fabliaux. Racconti francesi medievali, Torino, Einaudi, I millenni, 1980); si ricordi, comunque, che Philippe Vernay (Richeut, Édition critique avec introduction, notes et glossaire par Philippe Vernay, Berne, Francke, Romanica Helvetica, 103, 1988) «penche plutôt pour 1189» [271*].

⁸ Cfr. Vernet, André, *Fragments d'un* Moniage Richeut?, in: Études de langue et de littérature du Moyen Âge offertes à Félix Lecoy par ses collègues, ses élèves et ses amis, Paris, Champion, 1973, 585-597 (con diffusi rimandi all'articolo di B. qui in questione).

zione fabliolistica oitanica. Dei 'fabliaux', difatti, Richeut non condivide né la forma – è scritto, anziché in distici di 'octosyllabes', in strofe ineguali di 'octosyllabes' chiuse da un verso di quattro sillabe – né il soggetto – è un 'tableau de mœurs' nel quale l'intrigo ha molto meno peso che nei testi ad esso successivi. Ciò non toglie, afferma B., che *Richeut* possa essere qualificato di «ancêtre vénérable» [266] dei 'contes à rire' francesi: il poemetto è infatti animato dal medesimo spirito dei 'fabliaux', nel quale – ben più che nella provenienza orientale dei motivi narrativi – B. individua la cifra essenziale del genere. Lungi da qualsiasi intenzione satirica⁹, l'autore di *Richeut* condivide con i suoi successori lo sguardo divertito sulla realtà che descrive («on sent qu'il s'amuse de ses personnages et ne leur veut point» [268]), superandoli però per «tour d'imagination caricaturale et de gaieté cynique» [267].

Il seguente Les commencements du théâtre comique en France (1890) [273-303] è una lunga riflessione sulla produzione teatrale di Adam de la Halle. L'indagine mira ad inquadrare la posizione del Jeu de la Feuillée e del Jeu de Robin et Marion nella letteratura del XIII secolo, secondo una duplice prospettiva. Da un lato, B. punta a chiarire la genesi di questi due testi; dall'altro a precisarne il ruolo nella storia del teatro francese. Rispetto al Jeu de la Feuillée [276-290], B. si sofferma soprattutto sulla particolarissima compresenza di personaggi della borghesia di Arras e figure fiabesche che caratterizza il testo. Essa viene ricondotta alla specifica destinazione del 'jeu', messo in scena ad Arras in occasione delle festività semi-pagane del primo maggio (sotto questo aspetto, il contributo prefigura i due articoli sulla poesia a ballo francese di cui sopra). Per quanto riguarda il Jeu de Robin et Marion [291-301], B. rivendica la necessità di una lettura del testo che tenga conto della sua appartenenza al genere pastorale – «genre aristocratique par excellence» (altro elemento che verrà ripreso nei contributi sulle 'danses'). Varrà la pena ricordare – in quanto prova dell'attenzione di B. nei confronti delle strategie linguistiche dei singoli generi – la riflessione circa i non infrequenti «détails grossiers» [297] del Jeu de Robin e della produzione popolareggiante più in generale: lungi dall'attestare una destinazione popolare dei testi, afferma B., tali elementi dimostrano semplicemente un intento di 'faire vrai' da parte del poeta [297-298]. Quanto alla posizione di Adam de la Halle nella letteratura francese del Medioevo, non stupisce vedere B. schierato su posizioni 'individualiste': i due testi di Adam non costituiscono gli unici relitti di una tradizione andata altrimenti irrimediabilmente perduta, ma devono essere considerati come «des œuvres uniques, sans modèles, sans similaires, sans imitations» [275].

Il breve *En relisant Villehardouin* (1923), ultimo dei contributi della raccolta dedicati al Medioevo è, come segnalato da Corbellari [314*], uno dei saggi in cui meglio si esplica il 'penchant' nazionalista del B. post-bellico¹⁰. L'articolo rivendica l'attendibilità della testimonianza di Villehardouin rispetto all'onestà di intenti dei capi della quarta

L'assunto che Richeut non abbia intenti satirici, nonostante il notevole cinismo che lo anima, meriterebbe forse, se non un ripensamento, un'analisi più approfondita. In tempi molto più recenti rispetto al contributo di B. qui esaminato, ad ogni modo, l'interpretazione di Richeut in chiave parodica e non satirica è stata sostenuta anche da Hunt, Tony, Les us de femmes et la clergie dans Richeut, in: Braet, Herman / Latré, Guido / Verbeke, Werner (ed.), Risus Mediaevalis: Laughter in Medieval Literature and Art, Leuven, Leuven University Press, Médiaevalia Lovaniensia, ser. I, studia 30, 2003, 155-172.

Basterà citare l'esordio del saggio: «La France est accusée aujourd'hui d'impérialisme. Ce n'est pas la première fois» [305].

crociata. La riflessione circa la necessità di leggere gli storici medievali tenendo conto della 'distanza ideologica' che ci separa da loro è senza dubbio pregevole, ma l'argomentazione entro la quale essa si inserisce tradisce una capziosità tale da ingenerare il sospetto che le finalità profonde dell'articolo siano ben altre che non la spassionata lettura della *Conquête de Costantinople*¹¹.

La sezione dedicata alla *Littérature moderne* si apre col grazioso contributo di filologia testuale *Sur une pensée de Pascal* [317-322], nel quale B. dimostra come uno dei brani presenti nell'autografo ma non nell'éditio princeps' delle *Pensées* sia non di Pascal, ma della sorella di quest'ultimo. Il saggio intitolato *Boileau* [323-343] (1923-1924) è un profilo storico-letterario dell'autore delle *Réflexions critiques sur Longin* scritto per l'*Histoire de la littérature française illustrée* diretta da Paul Hazard e dallo stesso B.. All'interno di esso, si segnalano soprattutto le note circa la scarsissima circolazione della letteratura francese medievale presso i letterati del XVII sec. [338] e circa l'ideale linguistico di Boileau [339], oltre che, come rilevato da Corbellari in sede di introduzione, la riflessione – soggiacente all'intero contributo – circa il ruolo del critico letterario. Chiudono la sezione i due articoli su Quintal-Dubé e su Rostand di cui sopra.

Come già detto, la sezione *Histoire de la philologie et humanisme* consta in massima parte di contributi di natura celebrativo-divulgativa. Unica, rilevante eccezione: *La Société des Anciens Textes Français* (1894) [372-401], saggio in cui si ritrovano, condensati, molti dei principali elementi di interesse del volume qui in esame. L'ampia disamina di diciannove anni di attività editoriale della SATF (1875-94) è per il giovane B. l'occasione di una profonda riflessione sui metodi e le finalità del lavoro filologico. Accanto e al di là di posizioni teoriche che verranno ben presto rifiutate – lachmannismo in ecdotica [376-377], tradizionalismo in storia letteraria [380-384] – emergono istanze intellettuali che permarranno immutate lungo tutta la carriera dello studioso: il rifiuto dell'erudizione 'en tant que telle' e del puro gusto antiquario; la necessità di una ricerca che si emancipi da adesioni impressionistiche al passato e, anzi, metta a frutto nel presente la distanza che separa il passato dalla modernità; la volontà di riconnettere l'indagine più minuta e minuziosa – fondamento imprescindibile di ogni scienza che voglia

B. sostiene che non ci sono motivi di ritenere in cattiva fede Villehardouin quanto all'inevitabilità della deviazione della crociata su Bisanzio. Viste le enormi defezioni che avevano interessato l'esercito cristiano capeggiato da Bonifacio da Monferrato, sostiene Villehardouin, la progettata spedizione contro l'Egitto si rivelava irrealizzabile e la potente flotta allestita dai veneziani su commissione dei crociati era diventata non solo inutile, ma economicamente insostenibile. La stipulazione del Trattato di Zara con Alessio IV Angelo - figlio del deposto Isacco II e nipote dell'imperatore regnante, Alessio III - veniva ad essere di conseguenza una necessità: solo con l'innalzamento di Alessio IV al trono e con i mezzi da questo promessi, infatti, i crociati sarebbero stati in condizione di attaccare l'Egitto. Rimane il fatto che i contatti fra Alessio IV Angelo e i capi della crociata (Bonifacio di Monferrato e soprattutto il cognato di Alessio, Filippo di Svezia) furono precedenti agli accordi con i veneziani e alle difficoltà economiche che ne seguirono, e che lo stesso Innocenzo III avanzò forti perplessità circa le deviazioni della crociata su Zara prima (che valse la scomunica ai veneziani) e su Bisanzio poi (cfr., per tutti questi elementi, Runciman, Steven, Storia delle Crociate, Torino, Einaudi, 2005, 2, 783sqq.). Riscontri che gettano non pochi dubbi sia sulla mancanza di riserve di Villehardouin, sia sull'eventualità che B. sia incorso casualmente in sviste tanto macroscopiche.

dirsi tale – ad una riflessione più ampia, in cui i tecnicismi della filologia si aprano alla storia della letteratura e delle idee.

In conclusione, si può affermare che, attraverso il confronto fra articoli assolutamente disparati per contenuti, finalità ed epoca di composizione, la presente raccolta permette di ampliare la conoscenza della produzione di B. al di là delle opere 'monumentali' e prettamente accademiche cui il suo nome è di norma – e giustamente – associato: *Fabliaux*, *Légendes épiques*, *Tristan*, *Roland*; opere che – secondo quanto rilevato da M. Corbellari in sede di introduzione – costituiscono il culmine della produzione di B. non solo per l'importanza e la novità dei loro contenuti, ma anche perché in esse si esplica al meglio lo 'spirito di sistema' che ha contraddistinto tutta l'esperienza critica del grande filologo.

Permettendo di considerare 'in simultanea' contributi estendentisi sull'arco di tempo di un cinquantennio, i 'mélanges' messi insieme da Corbellari consentono di osservare da vicino, pur nell'ambito di una produzione minore, i percorsi evolutivi e i marcatissimi cambi di direzione che, dagli esordi alla scuola di Gaston Paris agli ultimi anni 12, hanno caratterizzato l'esperienza scientifica (e umana) di B. – e influenzato in maniera determinante la romanistica francese ed europea a lui contemporanea e successiva. Nell'ambito di una carriera tanto diversificata – cambiano gli oggetti di studio, cambiano soprattutto le opzioni metodologiche -, la presente raccolta ha il merito di evidenziare i punti fermi della riflessione di B.: il rifiuto dell'erudizione fine a sé stessa, il desiderio di un'adesione non impressionistica al Medioevo (e non solo), l'attenzione alle individualità come premessa necessaria a qualsiasi quadro generale. Lungo tutti i pur diversissimi contributi che compongono questo volume, la filologia si delinea come strumento di verità che consente un'adesione al passato nel presente e, al contempo, permette di apprezzare ciò che del passato è veramente originale¹³. In margine all'attività strettamente accademica e scientifica, B. si rivela molto attento alla divulgazione – la quale, come visto, ha nell'erudizione le sue radici più profonde. Non a caso gli scritti presentati in Philologie et humanisme provengono in primo luogo da riviste non-specialistiche, Revue des deux mondes e Revue de France in testa, e solo secondariamente da sedi 'canoniche' della romanistica europea quali la Romania. Scopo evidente di B. è che la Francia si riappropri di un'eredità storica e culturale - quella medievale - fondamentale per l'identità della Nazione, e che pure, ai suoi tempi, giaceva in massima parte dimenticata. La divulgazione è però, al contempo, momento essenziale anche della più pura ricerca scientifica, giacché «du seul fait qu'un érudit tente de s'approprier à un public autre, plus large que son public ordinaire de spécialistes, les problèmes lui apparaissent sous des aspects neufs, inattendus» [86].

Caterina MENICHETTI

Il contributo più antico è *La mort de Tristan et Yseut...*; quello più recente *De l'Édition princeps de la* Chanson de Roland....

Non a caso, il verso di Alfred de Vigny «aimons ce que jamais on ne verra deux fois», promosso a motto dall'altro (oltre a Paris) maestro di B., Ferdinand Brunetière, torna più e più volte.

Nathalie KOBLE / Mireille SÉGUY (ed.), Lais bretons (XII^e-XIII^e siècles): Marie de France et ses contemporains, Paris, Champion (Classiques Moyen Âge), 2011, 944 pages.

Jusqu'à peu, le passionné de textes brefs d'obédience 'bretonne' avait à disposition deux éditions abordables et facilement trouvables dans le commerce: celle des *Lais* de Marie de France par Laurence Harf-Lancner dans la collection *Lettres gothiques*¹ et celle des *Lais féeriques des XIIe et XIIIe siècles* par Alexandre Micha chez Flammarion². À côté de ces deux ouvrages à diffusion large, n'existent que deux éditions critiques peu accessibles, assez chères et sans traduction: celle de Karl Warnke pour Marie de France³ et celle de Prudence Mary O'Hara Tobin pour les autres lais⁴.

C'est donc avec une grande curiosité qu'on abordera cette nouvelle édition accessible, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une reprise des éditions critiques anciennes mais d'un travail autonome, accompagné d'une traduction, également nouvelle. Le paratexte est important: l'introduction (bibliographie comprise) s'étend sur près de 160 pages, les 18 textes édités⁵ sont commentés par un nombre très considérable de notes nouvelles, et l'édition est complétée par un ample glossaire. Par ce considérable travail de synthèse et de commentaire, les auteurs mettent ainsi à la portée du plus vaste lectorat un excellent bilan critique. Tous les principaux angles d'attaque thématiques qui jalonnent l'histoire de la critique des lais (question des origines, des thèmes et motifs, de l'oralité, problème du merveilleux, aspects psychanalytiques) sont abordés avec beaucoup de clarté et de finesse, à la lumière des sources les plus récentes. L'accent est mis sur les aspects thématico-littéraires, plus que sur les très nombreux et épineux problèmes historiques, auctoriaux, codicologiques, stemmatologiques et philologiques qui nimbent toujours ces corpus d'une aura mystérieuse à propos de laquelle on n'a, à notre avis, pas encore tout dit; sur ces points, les auteurs se contentent de rappeler les grandes lignes du statu quo critique actuel.

Concernant la question du choix des textes édités, Nathalie Koble et Mireille Séguy n'ont pas voulu entrer sur le terrain miné des discussions génériques autour du concept

Harf-Lancner, Laurence, 1990. *Lais de Marie de France*, Paris, Librairie Générale Française, Lettres Gothiques.

² Micha, Alexandre, 1992. Lais féeriques des XII^e et XIII^e siècles, Paris, Flammarion.

Warnke, Karl, 1885. *Die Lais der Marie de France*, Halle, Max Niemeyer, Bibliotheca Normannica (consultable et téléchargeable à l'adresse «www.archive.org/details/dielaisdermaried00mariuoft»).

O'Hara Tobin, Prudence Mary, 1976. Les Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles. Édition critique de quelques lais bretons, Genève, Droz. – Les autres éditions notables de ce corpus sont: Burgess, Glyn S. / Brook, Leslie C., 1999. Three Old French Narrative Lays. Trot, Lecheor, Nabare, Liverpool, University of Liverpool, Department of French, et surtout: Burgess, Glyn S. / Brook, Leslie C., 2007. Old French Narrative Lays, Cambridge, D.S. Brewer.

Il s'agit bien sûr des treize textes attribués à Marie de France, puis de : Désiré, Guingamor, Tydorel, Graelent, Mélion. Nous revenons plus bas sur les raisons qui expliquent le choix de ces textes et l'éviction d'autres, qui leur sont pourtant souvent associés.

de 'lai'. Elles ont fait ce qui avait déjà pu être tenté par Jean-Luc Leclanche⁶ ou Luciano Rossi⁷ dans l'univers générique tout aussi instable des fabliaux: circonscrire un corpus avant tout sur des critères thématico-littéraires. Ces critères se trouvent efficacement exposés et discutés dans la vaste introduction déjà évoquée:

« Notre édition est à son tour sélective. Nous avons voulu intégrer la collection de Marie à l'ensemble des récits qui témoignent de la vogue d'une forme littéraire. Pour mieux faire entendre les effets de résonance multiples qui lient ces textes entre eux, n'ont été repris que les lais anonymes dont l'intrigue reposait sur un développement narratif que l'on trouve explicitement dans le recueil attribué à Marie : la rencontre féerique, féminine (Désiré, Graelent, Guingamor) ou masculine (Tydorel), la transformation en loup-garou (Mélion). Ont été écartés les lais qui tendaient vers l'anecdote parodique, malgré leur intérêt et leur ancienneté (Doon, Nabaret, Lecheor), ainsi que les lais courtois que le compilateur du manuscrit S rattachait, à la fin du XIIIe siècle, au genre des lais bretons. » [111]

À notre avis, le seul inconvénient de cette démarche qui consiste à faire reposer l'unité du corpus sur des traits littéraires communs est que, poussée jusqu'au bout, elle devrait également amener à remettre en question l'unité thématique et tonale du recueil attribué à Marie. On ne peut en effet pas nier qu'il y ait une certaine rupture de ton entre Lanval et le Chaitivel, entre Guigemar et le Laüstic. Ne trouve-t-on pas déjà dans les douze lais du London, British Library, Harley 978 (H), au moins à l'état de germe, ce que Nathalie Koble et Mireille Séguy appellent des «lais qui tend[ent] vers l'anecdote parodique », ou même, d'une certaine manière, des «lais courtois »?

Le raisonnement qui a présidé à la sélection des textes a des répercussions logiques sur la technique éditoriale. Il est évident qu'une édition privilégiant la réflexion sur la vogue, le développement et la tradition d'un genre ou d'un style littéraire aux plus traditionnels questionnements historico-auctoriaux sera amenée à favoriser une optique plutôt bédiériste, l'important étant de donner à lire des travaux concrets de réécriture et non la reconstruction plus ou moins poussée d'un hypothétique original. D'où le choix de ne pas reprendre l'édition Tobin des lais anonymes (édition qui, rappelons-le, utilise des manuscrits de base différents selon les lais), mais de produire une édition très peu interventionniste du Paris, BNF, n. a. fr. 1104 (S). Concernant le recueil de Marie, les éditrices ont pris le parti de donner le texte de la très réputée édition Rychner⁸, tout en le 'bédiérisant'. Loin de la mesure helvétique qu'on lui associe souvent, Rychner s'était en effet montré assez interventionniste dans sa démarche éditoriale, appliquant au texte de H «une certaine cuisine», selon ses propres termes. Koble et Séguy se sont efforcées de décrypter la recette de cette 'cuisine' (qu'elles détaillent avec précision dans leur introduction) et d'en atténuer fortement l'impact, linguistique notamment, sur le texte de base. De plus, elles ont rétabli certaines leçons de H que Rychner avait écartées et sont parfois intervenues sur des ponctuations qui leur ont semblé ne pas correspondre à

Leclanche, Jean-Luc, 2003. Chevalerie et grivoiserie. Fabliaux de chevalerie, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge.

Rossi, Luciano, 1992. Fabliaux érotiques, Paris, Librairie Générale Française, Lettres Gothiques.

⁸ Rychner, Jean, 1978. Les Lais de Marie de France, Paris, Honoré Champion (Les Classiques français du Moyen Âge).

ce que l'on sait aujourd'hui du style de Marie de France (mise en valeur du style indirect libre notamment⁹). On obtient donc, finalement, un tout éditorialement homogène et cohérent, reflétant le travail attentionné de deux scribes du XIII^e siècle qui ont contribué à transmettre, voire à construire la vogue du 'lai breton'.

La traduction s'avère très soigneusement et très astucieusement établie et repose sur des principes rares: adoptant une disposition graphique qui fait correspondre la traduction au texte strictement vers par vers, elle fait la part belle à la « parataxe, la concision de l'écriture, à l'alternance des temps et la variation des styles discursifs » [140], cherchant ainsi à rendre justice au style du texte original, quitte à forcer quelque peu la grammaire contemporaine. Cela peut s'avérer légèrement déconcertant au début, mais ne fait après tout qu'encourager le mouvement d'aller-retour entre original et traduction, ce dont personne ne se plaindra.

Quant au glossaire, il s'étend sur plus de 70 pages et recense classiquement les mots aujourd'hui disparus ou dont le sens n'est plus intuitivement déterminable. Mais il se veut plus qu'une aide à la lecture: il signale de manière exemplaire les usages particuliers de certains mots, mentionne, lorsque nécessaire, leurs contextes syntaxiques ou d'éventuels doublets synonymiques et procède à des renvois vers d'autres mots, permettant ainsi « d'ébaucher des paradigmes sémantiques » [865]. Il constitue donc d'office un progrès par rapport aux glossaires de Warnke et de Rychner, dont, par ailleurs, il a sans aucun doute bénéficié. Quelques remarques:

- Il y a tout d'abord un petit flottement dans le principe qui dicte le choix des entrées d'article et la reconstruction des infinitifs, dont voici quelques exemples: comment expliquer l'entrée achaisuner pour acheisuner, alors qu'il s'agit d'une forme minoritaire dans H? En effet, les trois occurrences mentionnées (et qui sont les seules qu'on puisse trouver dans tout l'ouvrage, ce qu'il faudrait signaler par le signe °, d'après l'introduction) donnent une forme en acheisun- dans deux cas contre un. D'ailleurs, l'infinitif achaisuner n'existe pas tel quel dans H; il conviendrait donc de le faire figurer entre crochets, si l'on veut se conformer aux principes exposés dans l'introduction. Notons qu'on trouve en revanche le substantif de la famille sous l'entrée acheisun. On s'explique mal également l'entrée comaunder, alors qu'il nous semble que la majorité des formes de ce verbe, et en particulier dans les textes de S, sont du type comand- et que l'infinitif comander peut se trouver dans Lanval, au vers 124.
- Autre petit problème récurrent: certaines formes de participes passés donnent lieu à des entrées séparées de leur infinitif, choix qui peut déjà en soi se discuter. Mais le problème est surtout que ces deux entrées se trouvent parfois séparées, du fait que l'une figure sous la graphie d'une base A, là où l'autre figure sous la graphie d'une base B. Exemple concret: l'article acointié se trouve séparé par plusieurs mots de l'article acuintier. Bien sûr, dans ce cas, cela s'explique par le fait que le premier ne se rencontre que dans les textes édités d'après S, la où le second n'existe que dans ceux issus de H, mais on conviendra que le résultat est un peu déroutant. En fait,

Sujet qui avait donné lieu à un échange entre Bruña Cuevas et Rychner dans la présente revue. Voir: Bruña Cuevas, Manuel, 1988. «Le style indirect libre chez Marie de France », RLiR 52, 421-445 et Rychner, Jean, 1989. «Le Discours subjectif dans les Lais de Marie de France. À propos d'une étude récente », RLiR 53, 57-83.

on voit se manifester ici un obstacle majeur auquel se sont heurtées les éditrices: comment faire le glossaire de deux corpus dialectalement très différents sans instituer des principes d'établissement qui se rapprochent de ceux d'un dictionnaire? Peut être aurait-il été plus sage de produire des glossaires séparés pour chacun des corpus, quitte à établir un système de renvois entre eux, ce qui aurait permis de conserver la louable ambition lexicographique affichée dans l'introduction? C'est que ce problème d'éclatement des familles lexicales se rencontre à de nombreuses reprises, sans d'ailleurs être toujours lié au clivage dialectal entre les deux corpus. Ainsi: l'article apareillié se trouve séparé de l'article aparaillier par l'article aparcevoir (soi), lui-même séparé par plusieurs mot d'apercevance; chaitivel est séparé de cheitif, covoitise de coveitier, cumpainun de compaignie, preu de prodefemme et de prudum(e)... Si cet inconvénient se comprendrait sans peine dans l'optique d'une modeste aide à la lecture, qui se baserait logiquement sur les formes majoritaires et donc les plus susceptibles d'être rencontrées par le lecteur, cela devient en revanche un peu gênant dans le cadre d'un glossaire qui cherche à aller au delà et notamment, comme on l'a vu, à établir des liens sémantiques entre les entrées.

- Sur le plan définitoire en revanche, je n'ai rien relevé de particulièrement problématique. Il faut dire que l'éclatement des définitions en fonction des locutions, expressions ou autres associations de mots récurrentes est aussi bienvenu sur le plan lexicographique que sémantique, puisqu'il rend moins générales et plus précises les définitions. D'autre part, il est évident qu'entre les deux lexiques consacrés aux Lais de Marie de France¹⁰ et les glossaires des diverses éditions déjà existantes, le travail sémantique ne pouvait guère prétendre à de grands bouleversements, mais bien plutôt s'engager dans la voie du raffinement définitoire ce qui a été fait de manière très appliquée.
- Enfin, d'un point de vue plus technique, on peut dire que les renvois des formes minoritaires vers l'entrée de l'article correspondant sont assez réguliers; je remarque toutefois qu'il en manque, notamment pour les formes breuil, cherter, culur, estuveir, preudon, raconter, recunter, soffrir, vadlet. Enfin, la forme sojurner renvoie justement à l'entrée sujurner, mais c'est sojourner qui figure ensuite à sa place dans la liste des formes. Quelques suggestions encore: rajouter la forme chaïr (Guigemar, v. 686) à l'article cheeir, fondre ensemble les deux entrées ambedui et andui, faire de même avec jostise et justise, corriger le renvoi escavie en escavi et rois en roi.

Mais ces quelques discussions autour d'un glossaire ambitieux et riche ne doivent pas masquer l'essentiel: novatrice, réfléchie, engagée et soignée, cette édition de première classe s'avère être non seulement un outil de rêve pour tous les étudiants et lecteurs amateurs, mais bien plus: un ouvrage dont la consultation attentive s'impose d'ores et déjà à tout spécialiste de la 'matière de Bretagne'.

Mohan HALGRAIN

Naïs, Hélène, 1979. Lexique des Lais de Marie de France, Nancy, Centre de Recherche et d'Applications linguistique de l'Université de Nancy II, et: Otaka, Yorio, 1994. Lexique de Marie de France, Tokyo, Kazama.

Craig BAKER (ed.), *Le Bestiaire*, Version longue attribuée à Pierre de Beauvais, Paris, Champion (Classiques français du Moyen Âge, 163), 2010, 464 pages.

Texte crucial dans l'histoire des Bestiaires médiévaux français, le texte qui est ici édité (dans sa version longue) fut un des tous premiers Bestiaires à avoir été publié (entre 1851 et 1856), dans le travail pionnier sur le Physiologus et les Bestiaires médiévaux qui en dérivent de C. Cahier et de A. Martin. Ce Bestiaire, clairement picard, est le premier en prose, après les œuvres en vers composées en Angleterre ou en Normandie. A la suite de la synthèse que P. Meyer dressa, en 1914, sur les *Bestiaires*, au tome 34 (p. 331-360) de l'Histoire Littéraire de la France, l'attention se porta davantage sur l'auteur, Pierre de Beauvais, clerc qui a laissé de nombreux écrits, tant en prose qu'en vers, allant d'ouvrages didactiques (souvent des traductions) à des vies de saints. P. Meyer avait bien distingué deux «leçons», c'est-à-dire deux versions du Bestiaire, l'une courte, l'autre longue, mais il était « porté à croire que Pierre aurait ajouté à sa première rédaction 30 ou 32 chapitres ». Claudia Rebuffi reprit la question de son Bestiaire dans une thèse de 1972, en éditant les deux versions, thèse qu'utilise le DEAF sous les sigles BestPierre¹R¹ et BestPierre² R¹. Indépendamment, Guy R. Mermier, publia, médiocrement, en 1977, la version courte, telle qu'elle est transcrite dans le ms. BNF, n.a.f. 13521 (fin 13e s.), qui contient douze œuvres de Pierre de Beauvais et qu'on peut maintenant lire dans une belle numérisation sur le site de Gallica. Le même éditeur inséra dans une publication ultérieure (1992) une transcription diplomatique du meilleur ms. de la version courte, le ms. de Malines (15e s.), déposé à Louvain, et qui avait été reconnu comme tel par Cl. Rebuffi. Il serait souhaitable, pour les lexicographes de disposer d'une édition de cette version originelle, composée avant 1206.

L'objectif de CB était tout autre. Il s'est intéressé à la version longue, qui méritait sûrement un examen beaucoup plus détaillé que la version courte. Les sources ont été l'objet d'une étude particulièrement serrée, poursuivant l'enquête menée dans plusieurs articles importants sur «la nature et le rôle de la citation», «la paternité de la Version longue du Bestiaire» ou «la filiation des bestiaires de Richard de Fournival et du pseudo-Pierre de Beauvais », enquête détaillée dans des notes très riches. On sait qu'un des points clés de l'œuvre est son rapport avec le Bestiaire d'amour de Richard de Fournival, dont CB a maintenant démontré que c'était lui la source du Bestiaire de Pierre et non l'inverse, comme on l'a cru longtemps. Par ailleurs, l'œuvre est postérieure à 1246, date de l'Image du monde de Gossouin de Metz, qui constitue une autre source assurée, et antérieure à 1268, date du témoin le plus ancien. Cette fourchette cadre bien avec la datation du Bestiaire d'Amour, à peu près contemporain de l'Image du monde et dont l'auteur est mort en 1260. Autre point plus novateur encore, CB a démonté la marqueterie complexe qui résulte de la technique très réfléchie du compilateur [47-54]. Après la description des mss des deux versions, l'étude de la tradition manuscrite est aussi remarquable [76-98]. Elle a d'ailleurs débouché sur un article méthodologiquement important, paru dans Medioevo Romanzo 35 (2011), 285-314, consacré à rechercher l'explication de fautes dans la mise au net d'un brouillon. Le choix du ms. de base est sans surprise; il s'agit du ms. de l'Arsenal 3516, qu'avait déjà édité Cahier, mais l'édition répond aux exigences les plus pointues et le texte est accompagné d'un très large choix de variantes, concernant seulement les mss de la version longue, ce qui rend souhaitable, pour disposer de l'ensemble du dossier, une édition scientifique de la version courte. Bonne étude de la langue du copiste. Quelques remarques:

- 112, 3 et 122, 15, la question de la disparition de *e* final après consonne méritera réexamen: le renvoi [113] à Pope ne concerne que le wallon des 14° et 15° siècles et FouchéPhonétique 2, 524 date le phénomène du milieu ou de la fin du 15° siècle (voir aussi FlutreMoyPic 409 § 47). Dans le texte, *demain* I, 37 est devant voyelle; *despit* XV, 25 est de *despire*; pour *regart* XVIII, 23, le ms. porte *quant li om* (avec *om* suscrit) *se regart d'ex* (corr. en *se regart des ex*); pour *port* XXIII, 13, le ms. porte *la seraine port* (avec *t* est suscrit) *samblance*; *cest nature* XLII, 4 se lit correctement *ceste n*. ds l'édition et ds le ms.; *despit* LXVI, 26, reste étrange (les autres mss ont le subst. *despit*).
- 113, 7, difficile de voir un e fermé ds spiriteus
- 122, 16, garde pourrait être un impératif et la correction serait inutile
- 125, 12, saseolle peut se lire s'aseolle dont il y a un autre exemple ds PèresPrI7S (s'asaolast) v. aussi AND asauler (TL assaoler n'a que des emplois trans.); de toute façon la correction en se saolle est inutile.

Le texte est parfaitement établi. D'une collation avec le ms. que Gallica met heureusement à la disposition de chacun, je n'ai pu extraire que des broutilles, à l'exception des corrections faites par le copiste, qui ne sont pas inintéressantes et auraient mérité d'être relevées:

XXV, 19, le s final de somes a été rajouté

XXV, 21, le s final de devons paraît avoir été rajouté sur un t

XXVI, 11, lire (comme ds le ms.) meurs au lieu de meures

XXXIV, 18, le mot gratté pourrait être venue (est une beste venue qui)

XXXVII, 13, un premier vient barré est placé entre voit et il

XXXIX, 2, il y a un ['] sur le renflement du b de bures (GdfC 8, 324b lisait (à tort ? ce qu'il faudrait signaler) bires ds le ms de Montpellier)

XXXIX, 19-20, deu a été rajouté dans l'interligne

XL, 2, la conjecture del corsage de l'ours pour de corsage de l'ours du ms. est inutile cf. les unes s'appelloient hellez et sont de corsaige de cerf...rangiers, qui sont, de corsaige, de couleur de dain Philippe de Commynes, Mémoires, éd. J. Blanchard, 475/101, 475/103; le tour n'est pas plus anormal que de coulor de cristal BrunLatCa 1, 107, 3, Sa face iert de coulor de rose FloreAP 2648, Qu'il en sont de coulor de cire LapidEP 504

LXI, 1, le copiste a d'abord écrit pastres, rectifié en paistres

LXII, 11 le ms. porte clairement et fautivement sormorter.

On pourra tirer parti des variantes (au moins ceux que ça intéresse et qui se reporteront aux pages 247-317). Quelques exemples:

alein m. "respiration" I, 36var.V, cf. FEW 24, 577b (corrigé par ChirAlbT s.v. xalain)

bosé "bossu" LXIX, 9var.V, n'est connu que par Gdf (cf. DMF s.v. bosser: part. passé en empl. adj. "bossu" (La Buigne, Rom. deduis (ms. bossez; leçon bossu ds La Buigne, Rom. deduis B., 1359-1377, 104, v.333), et Guill. Digull. (impr. XVI° s.) ds GD I, 669b)

corbillon "petit du corbeau" XV, 18var.BV, corbeillon var.Ph (une attestation chez Molinet ds DMF), en face de corbellot, dûment enregistré au glossaire et qui reprend corbillot de BestAmFournB (seul ex. ds Gdf; 1 ex. de Renart Contref. ds DMF)

cromb "recourbé" XXVII, 8var.B, régional cf. DMF crombe

entandis "pendant ce temps" ou entandis comme "aussi longtemps que" I, 40var.V, cf. DMF eslacher (s'-) v.pron. "se lier, s'enrouler" II, 9var.Ph

essourdi "rendu sourd" XIII, 28var.B (bien rare cf. Gdf 3, 580c et DMF)

fouant "taupe" LVII rubr. var.B, régional v. T. Matsumura, « Sur certains régionalismes dans les Vers de la Mort attribués à Robert le Clerc» dans Le point sur la langue française: Hommage à André Goosse, édité par M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt, Bruxelles, Le Livre Timperman, 2006, 190 et n. 46 (cf. aussi RLiR 66, 311)

hurlement I, 34var.V et XLIX, 10var.V (1ère att.: 1509 urlement (J. Lemaire de Belges, Illustr., II, 8) d'après TLF; 1496 hurlemens orribles (La Vigne, S.M., 515) ds DMF). respouenter v. n. "être frappé d'épouvante" I, 45var.V

tournoires LXVII, 66, la forme avec r se rencontre: tournoirre PelVieS 7857var; tornoirre FetRomF 360, 24; 590, 6; PartonG 10209var.P; CoincyII10N 790var.G; torneire PartonG 9550var. L et 10209var. L

trac "trace" I, 7-8var.V, régional cf. DMF trac².

Les notes [319-408] sont riches et précises, comme le glossaire [423-459], sur lequel je ferai quelques commentaires :

ascouter a enrichit l'article "prêter attention à (qch de non audible)" du FEW 25, 1051b auques est bien un adv., qui signifie ici "en bonne quantité"

- cri des caretes 1, 46 (déjà le cri des roes de charrestes BestPierreM 1, 52) paraît remonter à PhThBestWa 224; ce sens de cri n'est pas courant au Moyen Age et cri d'une girouette (Vigny, Baudelaire, Claudel) ne paraît se répandre qu'à partir de l'époque romantique
- gent, à côté de les grans gens "les adultes, les grandes personnes" (cf. Et ce lou devouroit les enfans conme lou, et mordoit les grans gens JVignayOisivG 120,7), on pouvait ajouter les hautes gens LVI, 8 "les personnes importantes"
- loer (soi) 42,8 cf. la note (loie ds BestPierreM 18,4), paraît remonter à PhThBestWa 646 porsievre, mieux porsievir, ds la keue se porsieut a la samblance de faucon glosé "correspondre, ressembler", signifie plutôt "continuer (sens anatomique, cf. JuAd ds TL 7, 1569, 30)"
- rivage "cours d'eau", ajouter un renvoi à R 101, 501
- toisson m. LXVII, 9 (var. Ph tuison f.) "toison", méritait d'être relevé; le mot toison pourrait être venu d'Angleterre (pays par excellence de l'élevage du mouton) et être passé par l'Ouest (par le canal de la toison d'or); il est rare avant la fin du 14° s. et surtout employé par référence à la mythologie; le mot continental paraît avoir été viaurre.

Au total une belle édition.

Gilles ROQUES

Böece de Confort remanié, édition critique par Glynnis M. CROPP, Londres (Modern Humanities Research Association, vol. 1), 2011, 213 pages.

La Consolatio philosophiae composée vers 525 par Boèce «a suscité toute une série de commentaires latins entre le IXe et le XVe s.» et du côté français, pas moins de douze traductions vernaculaires – de 1230 environ à 1477 – ont fait l'objet aussi bien de nombreuses éditions que de multiples travaux¹; à ce sujet, l'on rappellera pour mémoire l'étude conjointement publiée en mai 2011, sous forme électronique, par Fr. Duval et Fr. Vieillard, sous l'intitulé: Anicius Manlius Severinus Boethius. De consolatione Philosophiae, in Miroir des classiques². Parmi ces traductions, l'anonyme du XVe siècle du Böece de Confort remanié est enfin rendu accessible aux lecteurs par les soins de Glynnis Cropp, spécialiste éminente, avec J. Keith Atkinson, de la traduction en français médiéval du texte latin, cinq ans après sa belle et soigneuse édition du Livre de Böece de Consolacion³.

Dans son introduction [7-30], G. Cropp présente « la genèse de la traduction » puis, après avoir décrit avec précision le seul manuscrit qui contient l'œuvre (Aberystwyth Nat. Libr. 5038D [15° s.]), s'emploie à l'étude linguistique du texte [14-22]. Dans cette étude, sont consignés avec justesse mais concision, les principaux faits marquants (la graphie et la prononciation ainsi que la morphologie et la syntaxe) relatifs à l'œuvre, d'une part, et les remarques commentées sur le lexique appuyées sur la base des dictionnaires de référence (DMF, Gdf, FEW, TL, TLF)⁴, d'autre part. L'édition [31-173] est suivie de cinq annexes [174-185] dont les quatre premières mettent l'œuvre en relation avec le texte latin et/ou les traductions françaises tandis que la dernière est consacrée à la Table des sources citées, immédiatement suivie de la Table des noms propres [186-194]. On trouvera ensuite un glossaire [195-207] et une bibliographie [208-212].

Cette œuvre dont la division respecte la tradition de la *Consolatio philosophiae*, ce qui favorise une comparaison aisée entre le texte latin et la tradition française, se présente sous la forme d'un dialogue avec Philosophie dans lequel les vers alternent avec la prose; les mètres octosyllabiques y sont empruntés avec de légers remaniements au *Böece de Confort (1380-1382)* et la prose, « composée par un *picart* » (*RLiR* 66 (2002), 303) y constitue une nouvelle traduction du texte latin.

L'édition du texte, qui se lit agréablement, est très bonne et n'appelle que peu de remarques, juste quelques détails matériels insignifiants:

Voir la notice 181 « Boèce, Consolatio philosophiae, VI^e s. » de G. Cropp dans Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e- XV^e siècles). Étude et Répertoire, sous la dir. de Claudio Galderisi. Volume 2: Le Corpus Transmédie: Répertoire, "purgatoire", "enfer" et "limbes", Turnhout, Brepols, 2011, pp. 377-388.

^{2 &}lt;a href="http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/">http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir/boece/>

Boeces: De Consolacion, édition critique par J.Keith Atkinson, Tübingen, Niemeyer, 1996 (ZrP-Beih. 277), VIII- 201 pages (CR ds RLiR 61 (1997), 289-290) et Le Livre de Böece de Consolacion, édition critique par Glynnis M. Cropp, Droz, 2006, 480 pages (CR ds RLiR 71 (2007), 578-581).

Les sigles cités dans cet article sont empruntés au DEAF (http://www.deaf-page.de/); à défaut, les références sont citées d'après la bibliographie du DMF.

- comme la finale -ez représente tantôt un [e] atone et tantôt un [e] tonique, GC semble avoir pris le parti d'accentuer le « e » à valeur de [e] tonique (cf. avéz [III, VIII, 7; V, 5, 7]; jugéz [V, 6, 22]; qualitéz [IV, IV, 18], etc.), on s'attendrait donc à trouver cet accent aigu dans assez (I, v, 83; I, 5, 8; III, 12, 16; IV, 4, 9; IV, 6, 9; V, 3, 14; V, 4, 1), jugez (I, 4, 17), pouez (IV, IV, 1);
- la citation en latin qui se trouve à la fin du livre V, 6, 48 gagnerait à être éditée en italique;
- la présence du tréma sur esjouÿssés (II, 5, 11) surprend.

Le rejet de certaines leçons est, à notre avis, superflu, comme les échanges de graphies entre s et c à l'initiale pour noter [s]: ces mis par l'éditrice pour ses (I, 1, 8; III, xII, 71 et 80; IV, vII, 404), ce mis pour se (IV, vII, 412) ou inversement se mis pour ce (V, 3, 5); ou encore les corrections de fautes d'accord qui ne sont pas de nature à dérouter le lecteur: esleue mis pour esleu (II, 1, 17). On notera d'ailleurs qu'il n'a pas été jugé utile de corriger certains manquements à l'accord dans l'édition et ce phénomène est signalé dans l'étude linguistique [18] où il est dit qu'« une expression binaire entraîne souvent un accord au singulier ».

La correction de tous eulx en tous ceulx (II, 5, 7) ne s'impose pas, car l'emploi syntagmatique de tous avec le pronom personnel tonique eux se rencontre régulièrement dans la langue ancienne⁵, notamment, en moyen français, sous une forme qui place le pronom en tête. En effet, rien que dans la base des textes du DMF on trouve, toutes graphies confondues – hormis les intensifs formés avec l'adverbe tres qu'il conviendrait évidemment d'intégrer ici – 59 occurrences de eux tous et seulement 8 de tous eux⁶. Cette syntaxe qui joint eux à tous / toutes est également à rapprocher des attestations qui associent tous / toutes à d'autres pronoms personnels toniques; là encore on peut noter, sur la base des textes du DMF, la prédominance massive de l'antéposition du pronom: elles toutes (9 occurrences) / toutes elles (1 occurrence), vous tous (122 occurrences) / tous vous (30 occurrences) et nous tous (2 occurrences) / tous nous n'est pas attesté pour la période du moyen français.

Il ne paraît pas utile non plus de corriger nom en non (IV, 2, 15), cette graphie étant récurrente dans les manuscrits médiévaux. La correction de qui en que (III, xII, 99) n'est pas assurée, on pourrait lire qu'i. On notera aussi que l'usage des crochets droits n'est pas toujours rigoureux: on peut lire a[r]bre (I, 1, 9) et prop[r]ement (I, II, 28), où la présence des crochets signale l'ajout de l'r par rapport au manuscrit; cependant $abre^7$

⁵ Cf. S. Andersson, Étude sur la syntaxe et la sémantique du mot français tout, Lund, Gleerup, 1954, 156 et G. Zink, Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles), Genève, Droz, 1997, 226.

G. Roques nous a aimablement signalé une vingtaine de références supplémentaires; on citera pour exemples les attestations suivantes: MistereSiegeOrleans H 12460; BoucicL 409/39; Myst. Résurr. Angers S. 5392 et 10042; Ponthus Sidoine C. XI; 986 (où cet emploi est présenté [p. cxxxvII], sans doute à tort, comme une probable caractéristique du wallon); Myst. Pass. Troyes B. 231; ChevalierDames M, 3008).

Cette graphie est attestée 21 fois au singulier et 7 fois au pluriel dans la base des textes du DMF; cf. aussi FEW 25, 88a, ARBOR.

et *propement*⁸ ne sont nullement à exclure. Mais pourquoi ne pas noter *elle[s]* (V, 4, 19), *qu'i[l]* (III, 9, titre; III, xII, 43)⁹ ou *incertain[e]s* (V, 4, 23) puisque nous sommes là aussi vraisemblablement en présence d'ajouts? Dans le cas de *clart[é]* (III, IX, 62), *don[t]* (III, 12, 38) et *pa[r]* (II, 3, titre) le lecteur peut se demander si le manuscrit porte effectivement *clart*, *don* et *pa*.

Voici, dans l'ordre du texte, d'autres légères corrections: II, 7, 7: lire differentes et non differences, IV, VII, 31: lire s'i et non si (s'i consentirent), V, 3, 28: qu'el l'a n'est pas totalement à exclure au lieu de qu'elle l'a mis pour qu'ella dans le manuscrit.

D'un point de vue plus linguistique, on peut noter que le glossaire, très riche, avec un peu plus de 400 entrées, complète utilement le DMF, conformément à ce qui a été annoncé dans l'introduction [19], et appelle fort peu de remarques. On aimerait néanmoins y trouver des renvois au FEW, comme par exemple pour *ague* "eau" dont l'intérêt de le faire figurer au glossaire s'explique par la rareté de la forme ; le FEW (25, 63b, AQUA) le donne comme hapax du XII^e siècle, mais il se lit encore dans quelques autres textes médiévaux, tout spécialement entre la fin du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle ¹⁰.

Le glossaire est très accueillant: on y trouve des mots tels que escript, escripture, hystore et des formes régionales picardes – notamment celles qui comportent le digramme ch, dues au caractère assez clairement picard du manuscrit – telles que adouchir, courouché, embrachemens. Il recueille avantageusement les archaïsmes aujourd'hui désuets tels que aduner, baudeur, challemeler, delicatif et les néologismes 11 tels que inevitablement, reprobation 12. Et l'on se réjouit d'y trouver des termes rares ou avec des sens différents de ceux que nous leur connaissons aujourd'hui tels que bove "caverne, antre, grotte", duc "guide" (latinisme), impugnicion "absence de punition", saveur "plaisir", sequestrer "séparer".

Voici nos remarques:

acroistre, dans sa tournure passive (fu) acreu, signifie "rendu grand", la glose « (alevé et) acreu (de nos viandes) (tr. 'nostris educatus alementis') "nourri, formé" » s'applique, sans doute un peu trop globalement, à l'ensemble du contexte cité

aymant "aimant" est imprécis, il aurait fallu noter pierre d'aymant "minerai de fer oxydé qui a la propriété d'attirer le fer"

inthroniser, lire Explicit et non Epilogue

Cette graphie est à rattacher au mot de base *prope* attesté 20 fois au singulier et 2 fois au pluriel dans la base des textes du DMF; cf. aussi FEW 9, 457a, PROPRIUS. G. Roques nous a signalé les nombreuses attestations de *propement* dans BelleHelR (voir le glossaire).

⁹ Ailleurs (II, 6, 12) on peut lire sans correction *qui* pour *qu'il* (conformément à ce qui est suggéré dans l'introduction où on peut lire [p. 18]: « le relatif sujet *qui* représente parfois *qu'il*»). Ne faudrait-il préférer la transcription *qu'i* qui présente en outre l'avantage de ne pas devoir ajouter la leçon rejetée?

Notamment, selon G. Roques: SaisnesLTBr 843; RomPast 1, 5, 11; DolopL 12910; SCathVérB 5719; DocHMarneG 39, 10 et 58, 5; dans Gdf 5, 511a (s. v. noer, ex. 2 = Arch Miss 1873, 290, 157); FroissChrSHF t. 9, 197, 10.

Le manuscrit date du XVe s., sans davantage de précision, si ce n'est que le filigrane utilisé nous entraîne vers le troisième quart du XVe s.

On regrette l'absence d'indication de néologisme dans le glossaire.

resveiller, la glose « voir la lumière » ne s'explique pas

sillogisme, il aurait plutôt fallu noter: sillogisme circulaire "cercle vicieux" (III, 12, 30) qui manque aussi bien dans le DMF que dans le FEW et que saint Thomas d'Aquin nomme déjà syllogismus circularis (cf. Thomas-Lexikon, éd. L. Schütz, Stuttgart, Fr. Frommann Verlag, 1958, 796, § 6).

On terminera avec decis, dont la glose «décidé, résolu» ne convient pas, même si ce sens existe au XVIº siècle, comme on peut le voir dans le FEW 3, 24b, DECIDERE et dans le Hu, s.v. decis. Deux raisons s'y opposent en effet, d'une part parce que le féminin decise entre en réduplication synonymique avec ostee "enlevée", de sens clairement différent, et, d'autre part parce que les rares attestations de decis au sens de "décidé, résolu" se limitent exclusivement à la sphère juridique 13, ce qui n'est pas du tout le cas dans le passage auquel G. C. fait référence, où Philosophie répond à la question posée par Boèce sur l'origine de la souffrance et de l'injustice. Or cette attestation rappelle la seconde attestation de l'article deciser du DMF: celles [choses] qui [...] sont du cuer [...] decises (Internele consolacion, Pereire, 1447, 151) définie "couper, arracher". Mais en réunissant sous un même article cette attestation et l'attestation tirée de AmphYpL² (p. 255) que voici : decisees (petites pieces de chars sont —), le DMF révèle une confusion probable entre deux mots différents de sens analogues: deciser "découper, couper" que l'on trouve encore au XVIe siècle (Hu, s.v. deciser¹⁴) et decis, participe passé de decider. On proposera plutôt pour decis la glose «coupé, enlevé» 15, d'autant plus qu'au passage correspondant on peut lire respectivement, à la place de quant une doubtance en est decise et ostee, quant une doubtance est delivree (c'est-à-dire "éliminée") et quant ont soult (c'est-à-dire "on lève") une doubtance dans ConsBoèceLorrA et dans ConsBoèce-CompC², qui comportent la notion de "supprimer".

On regrettera que l'éditrice n'ait pas reporté dans son glossaire les analyses fines déjà réalisées pour son *Livre de Böece de Consolacion* qui offre avec la présente édition un certain nombre de similitudes textuelles, ce qui lui aurait permis, par exemple, en se reportant à sa note page 306, d'enrichir la définition donnée sous *correlaire* "argument supplémentaire".

Voici d'autres mots ou expressions qui, à notre sens, du fait qu'ils sont tous hors d'usage aujourd'hui, mériteraient d'être relevés dans le glossaire de l'édition:

```
abscondu "caché" (I, vII, 4)
avironnement "cercle" (I, II, 16)
```

On peut y ajouter, dans le domaine plus spécifiquement ecclésiastique, une attestation de 1595 (Agrippa Aubigné, *La responce de Michau l'aveugle*, suivie de *La réplique de Michau l'aveugle*, deux pamphlets théologiques anonymes publiés avec les pièces catholiques de la controverse, éd. J.-R. Fanlo, p. 66): «les peres se contrarient quelquefois és choses indifférentes qui n'ont point encore esté decies par l'Eglise».

Hu enregistre en outre une attestation où deciser signifie "décider, trancher".

Notons que la remarque sur l'antériorité chronologique de l'attestation de *decis* [19] est rendue caduque.

Variante de environnement encore attestée, d'après G. Roques, dans BrunLatC I, 104 (p. 87/43 = var. [note 37] de environemenz BrunLatChab 112); GlDouaiR 1239;

```
barat "tromperie" (I, v, 71)
blandissement "flatterie" (II, 1, 15)
contraingnement "pression" (III, IX, 20)
deputaire "méchant" (III, XII, 63)
desapareiller "dépouiller" (I, v, 28)
durant "durable" (II, IV, 2)
impourveuement "à l'improviste" (V, 1, 8)
judicatif "qui permet de juger qqc." (I, 1, 1, glose)
maignie "maison, foyer" (II, vII, 12)
marguerite "perle" (III, VIII, 16)
ombrage "obscur" (IV, vi, 28)
plain (au —) "à découvert" (IV, VII, 399)
plouree (face) "éploré" 17 (I, 1, 14)
rage de mer "tempête" 18 (I, IV, 5)
raverdir trans. "rendre sa verdure à" (I, v, 30)
ribaudelle "femme de mauvaise vie" (I, 1, 8)
secheur "sécheresse" (IV, vi, 38)
voyrré "garni de vitres" (I, 5, 7)
```

On pouvait souhaiter d'autres ajouts comme les vocables modernes d'usage restreint dans la langue médiévale: substantif *immutabilité* "immuabilité" (IV, 6, 19), rare. Ou encore *arismetique* "qui est fondé sur la science des nombres" (II, 7, 16), attesté isolément chez Oresme dans le DMF et dans le FEW 24, 236a, ARITHMETICA, retentif "qui permet de retenir qqc." (I, 1, 1, glose), ronde (en la —) "alentour" (I, vI, 22), vineux (vigne—) "fertile en vin" (III, vIII, 13).

G. C. identifie soigneusement les allusions, les références et les citations dont s'inspire l'auteur; elle les recense dans la *Table des sources citées* [184 sq.] mais l'on notera que les traductions explicites de citations sont peu nombreuses dans le texte (I, 4, 30; I, 4, 38; III, 6, 1). Lorsque l'auteur réincorpore des extraits de citations, les limites de l'emprunt ne sont évidemment pas marquées; cependant, l'on aimerait, toutes les fois que possible (I, 4, 5; III, 7, 6; IV, 1, 45), pouvoir lire le texte source auquel il est fait référence. Là encore, il eût été souhaitable que l'éditrice renvoie à son édition du *Böece de Consolacion*, notamment à propos de l'expression (I, 4, 27) « Se je l'eusse consentu, certes tu ne l'eusses pas sceu », absente de la Table des sources mais pour laquelle l'édition mentionnée [284] comporte de plus amples explications. On regrette la présentation hétéroclite des titres, tantôt en latin, tantôt en français sans raison apparente (sauf pour

ConsBoècePierre ds NotExtrMssBN 41, pp. 29-90; GlConchR 3679; JPreisMyrB 1, 541; LeVer 18, 16-18; 66, 17 et ChronSaintProf dans Gdf 1, 529b.

Le Livre de Böece de Consolacion, édition critique par Glynnis M. Cropp, Droz, 2006, p. 94: abosmee ["abattue"] de plourer.

Manque dans le DMF et dans le FEW, mais déjà attesté vers 1225 dans BethDucsM 199.

le *Livre de Phisique* [V, 1, 12; cité: *Physique*], où la transcription *livre de Phisique* n'est pas à exclure et pour le *livre de Thymeon* [III, 9, 32; cité: *Timée*]). La remarque finale sur cette table: «Les références se rapportent aux éditions <u>normales</u>¹⁹» laisse perplexe.

Les noms propres ont soigneusement été relevés dans la *Table des noms propres*. On corrigera *Arménie* en *Armenie*, certaines doubles entrées sont injustifiées: un renvoi d'*Aufrique* à *Affrique* et de *Tulus* à *Marcus Tulius*, avec regroupement des occurrences aurait largement suffi. Faut-il corriger *Cancassus* en *Caucassus*? Seul un retour au manuscrit nous permettrait d'en décider et de corriger en même temps le texte de l'édition. On peut s'étonner d'y voir figurer *Createur* et *Sires*, *nostre* pour désigner Dieu et *Thymeon*, déjà, et à juste titre, relevé dans la Table des sources citées. La glose donnée sous *Atrides* est incorrecte; nous proposons: « nom donné ici à Agamemnon par référence à Atrée qui, d'après Homère, l'a élevé, comme son frère Mélénas, autre Atride ». On attend *Caton l'Ancien* sous la première entrée *Cathon* et *Caton d'Utique* sous la seconde. La glose sous *Circé* est trop contextuelle; nous proposons: « magicienne capable d'opérer des métamorphoses ». Les personnages mythiques sont généralement distingués des personnages historiques grâce à l'indication de leurs dates de vie, mais celles-ci font souvent défaut (v. *Atrides*, *Aubin*, *Basile*, etc.). La présence des articles définis devant les toponymes nous semble discutable.

En conclusion, mis à part ces quelques remarques de détail, Glynnis M. Cropp nous offre une édition soignée du *Böece de Confort remanié*.

Béatrice STUMPF

Anne-Marie LIÉTARD-ROUZÉ (ed.), Messire Gilles de Chin natif de Tournesis, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (Textes et perspectives. Bibliothèque des Seigneurs du Nord), 2010, 235 pages.

Des deux mises en prose transmises par le ms. Godefroy 50 de la Bibliothèque municipale de Lille (L), provenant de l'atelier de Jean de Wavrin, c'est le Livre des amours du chastellain de Coucy et de la dame de Fayel qui a surtout suscité l'intérêt des critiques; pour ce texte nous disposons de deux éditions parues en 1994 (dues respectivement à A.M. Babbi et à F. Suard et A. Petit), tandis que l'Histoire de Messire Gilles de Chin, transmise aussi par le ms. Bruxelles, KBR 10237 (B), n'était accessible jusqu'ici que dans la vieille édition de R. Chalon (Mons 1837) ou dans la thèse inédite de L.Ph. Cormier (Evanston 1954). Anne-Marie Liétard-Rouzé a donc le mérite d'avoir rendu à nouveau disponible le texte du roman, de surcroît sous une forme renouvelée: en effet, à la différence de ses prédécesseurs qui ont fondé leurs éditions sur B, elle publie le texte du ms. lillois¹. Ce codex a aussi fait l'objet d'une numérisation partielle (début, fin, section

¹⁹ Il s'agit certainement d'un anglicisme pour "habituel, courant".

Ce ms. étant acéphale, L.-R. déclare avoir adopté le titre *Messire Gilles de Chin* parce que cette expression est soulignée dans le prologue et figure aussi comme intitulation dans le ms. *B*. Cependant, tant la couverture que la page de titre de l'édition portent la formulation plus ample *Messire Gilles de Chin natif du Tournesis*; encore, le titre qui précède l'édition proprement dite est *Histoire de Messire Gilles de Chin* [69].

Gilles de Chin) disponible dans le CD-ROM en annexe au volume; les dix miniatures aquarellées qui illustrent le roman, dues au maître de Wavrin, sont en outre reproduites en noir et blanc dans le texte même.

Le protagoniste de cette biographie romanesque est un personnage historique ayant vécu au XIIe siècle dans le Hainaut belge, dont la légende pourrait avoir une origine monastique en raison des liens entre sa famille et l'abbaye de Saint-Ghislain [22sq.]. Œuvre ancrée dans le Nord, caractérisée par une «idée de patriotisme régional qui exalte le rêve et l'ambition de former une nation » [51], le Gilles de Chin en prose appartient, selon L.-R., à une littérature de circonstance. Son auteur aurait choisi de réécrire l'ancien poème fondamentalement « pour exalter la gloire du Prince et la noblesse hennuyère » [59]. Le problème de l'identité du prosateur demeure ouvert : en renvoyant aux travaux de A. Bayot et de C. Liégeois (1903), L.-R. soutient que Gilles de Chin, Gillion de Trazegnies et le Livre des faits de Jacques de Lalain seraient l'œuvre d'un même auteur anonyme [16]; cependant, quelques pages plus loin elle nuance son affirmation en parlant d'« un auteur (ou un atelier) unique » [29, n. 2]. De même, Élisabeth Gaucher (La biographie chevaleresque, Paris 1994, p. 226), en discutant l'attribution des trois ouvrages à Jean de Wavrin, avait conclu à l'existence d'un ou plusieurs ateliers d'écriture sous le patronage de celui-ci « d'où sortaient des œuvres romanesques présentant le même style et les mêmes motifs narratifs ».

L'introduction s'ouvre par la description des manuscrits [13-21]: B contient un prologue barré où la mise en prose, présentée comme une traduction du latin, est offerte à Jean de Créquy (dédicace disparue dans le prologue définitif qui est copié à la suite); l'aspect peu soigné, la graphie difficile à déchiffrer qui permettrait d'expliquer quelques fautes du copiste de L, amènent L.-R. à confirmer l'hypothèse avancée par Doutrepont selon laquelle le ms. de Bruxelles serait la minute de L. Ce qui est intéressant, c'est l'attitude du copiste lillois, qui semble animé d'un esprit de contradiction à l'égard de son modèle « dont il inverse presque systématiquement les usages pour les graphies, l'emploi des phénomènes phonétiques régionaux ainsi [que] des phénomènes morphologiques », au point qu'il est difficile de déterminer « lequel est le plus picardisant des deux manuscrits » [21]. Le choix de variantes du ms. de Bruxelles réunies à la fin du texte [193-197] permet de se faire une idée de cette opposition.

Les deux mises en proses transmises par le ms. L ont été copiées par des mains différentes et réunies après coup, mais ce avant 1467, date de la première mention du ms. de Lille dans l'inventaire de la bibliothèque de Philippe le Bon (Barrois, n. 1293). En revanche, les tables des chapitres qui précèdent les textes sont d'une main moderne et occupent des cahiers ajoutés vraisemblablement lors de la réfection de la reliure, après la Révolution (curieusement, dans le CD c'est la table du *Châtelain de Coucy* qui a été numérisée et non pas celle de *Gilles de Chin*).

B et L peuvent être datés à la fin du second tiers du XV^e s. grâce au filigrane, un P gothique qui apparente les témoins de Gilles de Chin à trois autres manuscrits portant les armes de Jean de Wavrin et illustrés également par le maître de Wavrin: Bruxelles, KBR 10238 (Sires de Gavre), Gand, B.U. 470 (Olivier de Castille) et Paris, BnF fr. 11610 (Comte d'Artois).

La description des deux témoins est suivie d'un paragraphe consacré à la source versifiée, une *canchon* en octosyllabes composée vers 1230-1240 par Gautier de Tournay qui affirme avoir repris à son tour un poème du siècle précédent écrit par un certain

Gautier le Cordier (un seul témoin, Paris, Ars. 3140, copie du XVI^e s. exécutée pour l'évêque de Cambrai, Jean Pelet; éd. E.B. Place, Evanston 1941). Sont rappelées les sources historiques et littéraires de cet ouvrage, reconnu comme le premier roman historico-biographique en langue d'oïl [21-24].

Après l'« Analyse du texte » [25-27], quelques chapitres examinent de manière approfondie le travail de translation/adaptation opéré par le prosateur (techniques de mise en prose, traitement des personnages et des épisodes visant à l'exaltation de la noblesse du Hainaut et à la célébration de Philippe le Bon et de sa politique) [29-60].

L'étude de la langue de L [61-67] relève les traits picards ou plus généralement septentrionaux et signale quelques faits syntaxiques et stylistiques qui caractérisent les œuvres en prose du XV^c siècle. On regrette l'absence d'une bibliographie réunissant les ouvrages cités dans l'Introduction (d'autant plus que les références complètes des éditions de Chalon et Cormier ne sont données nulle part ailleurs) et d'une présentation des principes suivis pour l'établissement du texte.

L'édition elle-même est accompagnée d'un apparat en bas de page qui rend compte de l'aspect paléographique du ms. L et des interventions de l'éditrice. La transcription est fiable; néanmoins, quelques sondages menés sur le manuscrit numérisé montrent qu'il y a des lectures à rectifier: 2^2 , donques, et non doncques; 6, serchier, non cerchier; 40, plus, non pluis; 92, le ms. a apparance comme dans le glossaire; 108, Dieux, non Dieu; 231, le ms. a s'y employerent comme dans le glossaire; 282, au duc, et non du d.; 351, par lui en fust, non p. en lui f.; 359 nouvellez et destrier, non nouvelles et destriers; 514 bienvingna [...] Gilles, non bienveigna [...] Gillez; 557 veu que le roy, et non v. le r.; 640 lire pelerignage plutôt que pelegrinage; 1079 lequel, non leque.

Quelques remarques à propos du texte:

- 35, non obstant ce que alors le seigneur de Chin ne fust ung moult hault baron et tenoit grant hostel: m'appuyant sur 8 (Verité fu que messire Gerard, qui pour lors estoit seigneur et grant baron ou paÿs de Haynau), je propose de supprimer ne; le sens du passage serait donc le suivant: le jeune Gilles n'avait pas beaucoup appris [dans la demeure de son père] bien que le seigneur de Chin <u>fût</u> un très haut baron et qu'il tînt une maison importante.
- 45, corriger la Hamede en La H., comme dans l'Index des noms propres
- 52, preulx et esmervilliez : j'accueillerais la leçon du ms. B joieulx et e.
- 226, lire dedens (un seul mot)
- 371, fais: dans la note 87 on lit « Graphies id. dans les deux mss, corr. nécessaire selon le sens », mais la leçon des deux mss n'est indiquée nulle part (L: fait)
- 380, par enseignes ly avoit envoyés: dans la note 91 on lit « envoyés, corr. d'après B », mais selon l'apparat des variantes le ms. B a ly envoyoit (cf. p. 194)
- 459, *ulisions*: faute du copiste pour *ilusions* (à corriger aussi dans le glossaire)
- 468, la correction de *jehy* (attesté par les deux mss) en *jehyst* est fautive, *jehy ses pechiés* étant une construction absolue; on pourrait accueillir la correction proposée par

Le texte est divisé en unités numérotées qui ne correspondent pas toujours à une ponctuation forte.

- L.P. Cormier *jehis* (cf. la n. 122), mais l'absence d'accord plur. des part. passés est fréquente dans le ms. L (cf. p. 65)
- 506, d'esmouvoir: lire desmouvoir ("dissuader, détourner"), à corriger aussi dans le glossaire
- 659, ajouter une virgule après *mort* et la supprimer après *Gillez*; lire *par le commande-*
- 672, virgule au lieu de point après promist
- 791, a par elle: supprimer la note 186 (« Graphie id. dans les deux mss, on attendrait a part. »); selon TLFi s.v. part « Dans la loc. a par(t) suivie d'un pron. pers., part semble avoir été substitué à l'a. fr. par », mais la forme a par est encore bien attestée en mfr.: cf. entre autres les glossaires de CligesPrC, ErecPr²C, Wauquelin, Manekine, GuillOrPrT s.v. par
- 876, la lance et le fer lui fist passer tout oultre plus de deux piet et demi: l'intégration de deux d'après B (qui comporterait la correction de piet en piés) n'est pas nécessaire. La leçon plus de p. et d. est d'ailleurs conservée en 654
- 927, *mist* la *main a l'espee* : on peut garder la leçon du ms. de base *m. main a l'e.* (cf. DMF, s.v. épée, et CligesPrC, Gloss. s.v. mettre)
- 1135, se retraïrent, tous a Antoing: déplacer la virgule avant se retraïrent
- 1181, messire G. de Ch. moult, joieulx sejourna: supprimer la virgule ou la déplacer (avant m.)
- 1237, le mot *Gilles*, signalé dans la note 97 comme 'oublié', n'a pas été intégré dans le texte.

L'index des noms propres [199-206] précède le glossaire [207-235]; dans l'un comme dans l'autre n'est indiquée, malheureusement, que la première occurrence³. Le glossaire, en outre, n'est accompagné d'aucune indication sur les critères de sélection ou les dictionnaires utilisés. Plutôt large, il enregistre les variantes graphiques et donne le contexte en cas de locutions ou de couples coordonnés. On constate un certain arbitraire dans la lemmatisation, surtout en ce qui concerne les verbes pour lesquels l'entrée peut être représentée par l'infinitif figurant dans le texte, par une forme reconstituée suivie d'un astérisque, ou par la forme conjuguée; par ailleurs, les lemmes ne sont pas suivis de leur statut grammatical.

Je propose quelques compléments et corrections:

- ajouter (n') acompter a qqc ds sambloit qu'il n'accoutast (accontast?) a riens 21: "ne pas accorder de l'importance à qqc" (cf. DMF Or me pendeiz puys que j'ay dit veriteit: je n'acompte a riens (Jean D'Outrem., Myr. histors G., a.1400, 26).
- anuit 468: "la nuit dernière"; la locution des a., citée ici et traduite par "dès ce soir", se lit en 522
- appartenir 23 : "être lié à", le sens de "convenir" ne s'adapte pas à ce contexte

De plus, dans le glossaire les irrégularités sont fréquentes: 84, *amender*, mais 38, *amenda*; 480, *raconvoyer**, mais 148, *raconvoyez*; 644, *assis*, mais 8, *assize*; 1010, *arester*, *arrester*, mais la première occurrence est en 223; 642, *trousser*, *tourser*, mais la première occurrence est en 373, etc.

- ajouter assambler (verbe) ds Sy assamblerent les deux chevaliers 392: "engager le combat, venir au contact"; (substantif) ds a l'assambler 1199: "affrontement, mêlée, choc entre adversaires"
- baghes, bagues: s'agissant d'homonymes (212 "bague", 324 "bagages"), il vaudrait mieux dégrouper les entrées
- ajouter battant ds chassierent tout b. 122: "vite, immédiatement" (cf. aussi 1093 lez mena battant), qui serait rare en mfr d'après le DMF s.v. battre; par ailleurs le DMF ignore tout batant dont M. G. Roques me signale plusieurs exemples en mfr., entre autres ds Journal Bourgeois de Paris 171, 172 et 360; MystPacienceJob Meiller var. p. 87; MartinLeFranc Champion Deschaux 24317; MystRésurrectionAgers, Servet, 9908; TissierFarces 9, 192, 553 (avec note); CohenFarces 223, 244; GuillFlamang MystS-Didier, 300; Mercadé MystPassion, éd. Richard, 5494; GuillCoquillart Droits Nouveaux 1594 déjà ds Gdf 8, 303c etc.

contournoit 252 est se contournoit

cotte 106: le contexte est c. de maille, non c. a armes (qui se lit en 343)

ajouter deffendre son corps a qqn (leur deffendoit son corps 608): "empêcher qqn de toucher à son corps, à sa personne" (cf. DMF d. sa personne à qqn.: un seul ex. Dea, je vous deffend ma personne, Sots Magn., a. 1488, 208)

derompre 404: le contexte donné (d. la presse) ne figure pas ici mais en 1251

empaindre, ds l'empaint et le rua par terre 876: le sens donné dans le glossaire ("se précipita sur lui") correspond dans Gdf 48c à l'emploi pronominal; ici ce serait plutôt "frapper" (cf. DMF)

encontre, ds a l'e. de lui 694, ne signifie pas "combat"; il s'agit de la loc. prép. a l'e. de "contre"

le sens de *enpeschiés (d'amour vilaine)* 451 me semble être "occupé par", plutôt que "torturé"

ajouter fulsissien 608: "médecin"

haultain (voiage) 476: "exceptionnel", non "lointain"

haÿr 18 signifie ici "éprouver un sentiment d'aversion profonde envers qqn", plutôt que "maudire"

ajouter se healmer ds se commenchoient a eulx h. 98: "se couvrir d'un heaume"; dans le DMF, pour l'emploi pronominal, un seul ex. de la fin du XIVe s. (les Françoiz, le plus tost qu'ilz pourent, se heaumerent et vindrent combatre contre les Angloiz (Chron. Valois L., c.1377-1397, 249); également, le DEAF h 324, 39 n'a qu'un ex. de 1377. G. Roques me signale deux autres ex.: Puis s'alla ledit chevalier heaulmer, et revint faire son debvoir, OMarcheMém SHF 4, 117; Alors Jehan se fist heaumer, Gilion Trasignyes Wolff 90a; desheaumer est plus usuel (cf. DMF et Gdf)

ajouter pour le jour 70 : "ce jour même"

pour *ocube* en énumération avec *tentes et pavillons, trefz et o.* 898, v. les remarques de G. Roques ds *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles* (Turnhoult 2010, pp. 19-20), qui signale l'extrême rareté du mot après 1400 (dernière attestation dans le DMF *Gerard de NeversL*, c.1451-1464, 61)

deux sens différents sont donnés s.v. pas et s.v. tenir pour tenir le pas 59 : retenir "participer au pas d'armes"

poindre 48: le contexte donné se trouve en 52

ajouter se refraindre de ds se refraigny de 305 : "s'abstenir de" (dans le DMF l'attestation la plus tardive est du début du XVe s.: Chr. Piz., Trois vertus W.H., c.1405, 20)

ajouter rescourre de ds le rescoust d'estre pris 260: "sauver de"

residence: le mot a été corrigé à juste titre en resistence (se r. n'y estoit mise) 1010, supprimer l'entrée; ajouter y mettre resistance, "Ne pas se laisser faire" (cf. DMF, Villon, Poèmes variés R.H., c.1456-1463, 70)

ajouter rigoller 443: empl. tr. "se moquer de qqn"

risee, ds dont la r. et le cri 47, ne concerne pas les chevaux, mais le public de la joute, le sens est donc "éclat de rire" et non "hennissement"

routes 102: non "routes" mais "compagnie, troupes de gens"

257, ajouter sachier ds sachierent leurs espees: "tirer une arme de son fourreau"

ajouter tenir ds se a vous ne tient 104: "si vous ne faites pas difficulté, si vous ne vous y opposez pas"

ajouter tonner ds la loc. ne pas ouïr Dieu tonnant, 52, 87 et passim (cf. DMF s.v. tonner et DistLoc 260 s.v. Dieu)

transmuer de rime en prose 3 pourra enrichir la liste d'exemples du DMF comprenant MabrienV, ErecPr²C et CligesPrC (cf. aussi Blancandin (ca 1450-60), éd. Greco, 85,5 et 150,6); par contre translater de r. en p. manque dans le DMF (quelques ex. dans Doutrepont, Mises en proses 1939, pp. 392-393: Ans CartPr, Florent et Lyon, Maugis, Richard sans peur par Gilles Corrozet; ajouter: Vie de saint Martin en prose ms. Tours, BM 1025; Vie des Trois Maries, par Jean Drouyn Rouen, Jehan Brouges, 1512; G. Roques me signale aussi GuillOrPrT 1, 1; Molinet, Roman de la Rose moralisé)

value, ds pas n'estoient a la value d'avoir les pris du tournoy 270, signifie "n'étaient pas dignes" plutôt que "n'avaient pas la capacité"

ajouter villenee 827: "outragée, maltraitée

virer 714 est se virer

Les proverbes n'ont pas fait l'objet d'un relevé systématique. Quelques-uns sont cités dans l'introduction à propos des techniques de mise en prose [40]; on pourrait ajouter encore:

38, le bon oisel s'affaitice de lui meismes (Hassell O42); 428, en armes et en amours se treuve assez souvent pour une joye cent doleurs (Di StefLoc 454a); 501, celui qui entreprent lointaing voyage sans grant advis, n'est pas tenus pour sage; 1127, il n'est feste qu'il ne couviengne prendre fin (Hassell F58); 1241, la maniere de fuyr est de partir a eure; 1314, quant en ung royalme il y a ung bon Charle, il y a des Rollans et Oliviers assés.

Je signale enfin quelques régionalismes:

501 tempre "de bonne eure" (déjà dans la source en vers), et 993 tombissement, "vacarme", sont aussi présents dans la mise en prose du *Châtelain de Coucy* (cf. *RLiR*, 58, 1994, p. 593)

- 1062 aatine "défi" (déjà dans la source), très rare à cette époque (dernier ex. dans DMF Gerard de NeversL, comme pour ocube: cf. G. Roques ds Mettre en prose cit., p. 20)
- 256 aconsiewir (baissierent les lances, sy aconsiewy chacun le sien) "atteindre, parvenir à frapper": encore une fois l'ex. le plus tardif du DMF vient de Gerard de NeversL, qui présente le même contexte « baissa la lance, sy a.... »
- 574 discipline, 1219 dissipline dans faire d. "ravager, massacrer" (dans DMF quatre ex. seulement tirés de Flor. Octav. L, Percef. III, R., et Gerard de NeversL.)
- 1163 parasouvy (de) "rempli de (d'un sentiment, d'une qualité)": dans le DMF deux exemples seulement tirés du Comte d'Artois; le contexte correspondant au premier (Comte Artois S, c.1453-1467, 16) est presqu'identique au texte de 1163 «La belle fu acordee au noble conte [a messire Gillez de Chine] qui tant en fu parassouvy de leesse que nul ne [le] sçavroit dire ... ».

Au total, on a ici une édition sérieuse qui donne accès à un texte agréable à lire⁴.

Barbara FERRARI

Françoise FERY-HUE, Cent cinq rondeaux d'amour. Un roman dialogué pour l'édification du futur François I^{er}, Turnhout, Brepols, 2011 (« Europa Humanistica » 11, série « Du Manuscrit à l'Imprimé », 1), 409 pages., ill.

Ce beau volume est le premier d'une série consacrée au passage du manuscrit à l'imprimé, à l'intérieur de la collection « Europa Humanistica » publiée par l'IRHT; Françoise Fery-Hue y fournit l'édition critique d'un texte anonyme difficilement classable à l'intérieur d'un genre littéraire particulier, si bien que P. Y. Badel avait pu le définir comme une 'nouvelle en rondeaux' (« Le rondeau au temps de Jean Marot », dans Grands Rhétoriqueurs, Cahiers V.-L. Saulnier, n. 14, 1997, pp. 13-15, particulièrement la p. 17). L'ouvrage nous a été transmis par cinq manuscrits du XVe siècle: Collection particulière, (C), Paris, BnF, fr. 19183 (F), Paris, BnF, Rothschild 2855 (R), Den Haag, Koninklijke Bibliotheek, 129.G.20 (L) et Soissons, Bibliothèque Municipale, 204 (S), retenu comme manuscrit de base. Quant aux éditions anciennes, elles sont au nombre de dix et s'échelonnent sur plus de vingt-cinq ans, de 1527 à 1550, ce qui atteste le succès durable de cette histoire d'amour tragique développée sous la forme de courtes épîtres en vers, qui n'est pas sans rappeler le Debat des deux amants de Christine de Pizan.

Dans les premiers chapitres, F. F.-H aborde deux questions épineuses, à savoir le contexte littéraire de production et l'identité possible de l'auteur du texte; ses analyses fines et documentées lui ont permis de réunir une série de données qui constituent autant

Une dernière révision aurait permis d'éliminer quelques coquilles: dans le titre qui figure aux pages 3 et 5 tournesis au lieu de Tournesis; [12] la cote du ms. du comte d'Artois est Paris, BnF fr. 11610 et non 1160; [15, n. 4] Dame de Fayely; [21, n. 21] la date de l'éd. Place est à compléter 1941, le titre doit être corrigé en L'Histore de Gille de Chyn; [164], 1037 aultrez. il la majuscule manque après le point; [199] sous «Index des noms propres» on lit «Seules sont été indiquées les premières occurrences»; [223] dernière ligne o fol au lieu d'au fol.

de pièces d'une mosaïque reconstruite patiemment et par étapes au fil des pages. Les hypothèses proposées sont donc absolument pertinentes et entièrement convaincantes.

Le volume s'ouvre sur un paragraphe consacré à la fortune de la forme du rondeau cinquain à rentrement au tournant du XVIe siècle; c'est en effet ce schéma que l'auteur du recueil a utilisé pour faire dialoguer les deux protagonistes de cette histoire d'un amour adultère dominée par la dimension moralisante. Par une lecture très attentive du texte, F. F-H. a eu le mérite de montrer en particulier que plusieurs indices convergent pour faire de ce texte un *exemplum* sur le danger que la passion d'un homme envers une femme mariée peut constituer pour chacun des deux amants; la valeur exemplaire de ce véritable roman par lettres *ante litteram*, où les *topoi* du roman d'amour coexistent avec la thématique de la dévotion, du repentir et de la mort, est accentuée d'une part, par le caractère vague des coordonnées spatio-temporelles et, d'autre part, par la symbolique biblique que possèdent les nombres 15 et 105 choisis pour structurer la matière du texte. Le recours à la signification que la culture médiévale et renaissante attribue à ces chiffres a permis à l'éditeur du texte de mettre en valeur le parcours tendant vers la perfection qui se dessine dans la succession des poèmes.

L'analyse littéraire se révèle donc indispensable pour orienter les recherches concernant l'identité de l'auteur qui composa cet ouvrage. Mais si les rondeaux fournissent des indications précieuses à ce propos, suggérant de focaliser l'attention sur un ecclésiastique bien introduit dans le milieu curial, les renseignements contenus dans les prologues en décasyllabes partiellement identiques qui figurent dans deux des six témoins manuscrits (les mss R et S) et dans une édition imprimée (Poitiers, Jean II et Enguilbert II de Marnef, 1535, FT1) sont encore plus précis. L'étude minutieuse du paratexte a permis d'identifier le dédicataire de l'ouvrage avec François Ier et de déceler quelques allusions à l'auteur, qui serait donc à rechercher parmi les hommes de lettres vivant dans l'entourage de Louise de Savoie et de son fils. L'attention s'est fixée en particulier sur François Demoulin de Rochefort, auteur autrefois mal connu qui a éveillé l'attention de la critique surtout au cours des dernières décennies. Ce maître d'école de François d'Angoulême, devenu ensuite chapelain, puis grand aumônier, joua un rôle de premier plan à la cour ; il est l'auteur de plusieurs ouvrages édifiants, ainsi que d'une épître en vers et de quelques poèmes considérés pré-emblématiques. En 1511, année probable de la composition des rondeaux qui sont l'objet de la présente édition, il avait fait partie de la suite du futur roi lors de son voyage à Lyon, Grenoble et Valence. À ces données, montrant que l'hypothèse de lui attribuer les Cent cinq Rondeaux d'Amour n'est pas irrecevable, F. F-H. ajoute une multitude d'autres indices à la fois matériels (tels la longueur moyenne de ses ouvrages ou l'utilisation de l'écriture humanistique, que l'on retrouve dans l'un des témoins des Rondeaux) et textuels; en particulier, le fait d'avoir remarqué la présence d'allusions cachées et de jeux de mots qui pourraient désigner de manière voilée le nom de Demoulin a contribué à rendre cette attribution encore plus vraisemblable. La formule 'le Banny d'Esperance' surtout, utilisée au v. 14 du rondeau 17, est très opportunément rapprochée de la devise des Bourbons, dont Louise de Savoie était issue: pourrait-elle faire allusion à l'éloignement du futur roi de sa mère, lors de sa participation à l'expédition militaire en Guyenne en 1511? Enfin, une caractéristique matérielle du témoin C permettrait de supposer que cet exemplaire aurait fait partie d'un groupe de textes, comprenant plusieurs ouvrages de Demoulin, offerts à François d'Angoulême. À ce propos, on serait tenté de se demander si le manuscrit C n'aurait pu être choisi comme manuscrit de base, étant donné l'autorité qui lui dériverait de son statut, l'époque de sa réalisation – contemporaine du manuscrit de base – et l'état de la *varia lectio*, montrant qu'il est correct dans l'ensemble et que les leçons qui lui sont propres constituent, dans la presque totalité des cas, des alternatives équivalentes.

Toutefois, quelques données contraires à ces hypothèses très suggestives inspirent la prudence à l'éditeur du texte, qui ne se cache pas les difficultés venant en premier lieu de l'absence de mention des *Rondeaux* dans les inventaires tant de la librairie royale que des collections privées de François I^{er} ou de sa mère; F. F-H. parle donc de « quasi certitude » pour l'identification de l'auteur et suggère qu'il ait voulu montrer à son jeune élève les dangers venant des amours adultères. En effet, l'histoire se termine avec la mort de la dame et l'entrée au couvent de l'amant, afin d'expier sa coulpe et de méditer sur ses erreurs.

Dans la section plus proprement philologique de ce volume, l'étude de la tradition manuscrite et imprimée des *Cent cinq rondeaux d'amour* est particulièrement soignée; le but de cette série étant de reparcourir l'histoire des textes et de déterminer les voies par lesquelles ils nous ont été transmis, chaque exemplaire est envisagé ici comme un *unicum* dont la physionomie est décrite dans le détail, en s'arrêtant tout aussi bien sur ses caractères formels que sur son histoire. Ainsi, tant les témoins manuscrits que les exemplaires imprimés font l'objet d'une analyse ponctuelle qui n'a pourtant pas pour but d'établir un *stemma*, mais d'examiner l'évolution que subit le texte au cours de sa transmission en mettant au centre de l'enquête « la chair historique du texte », selon les mots de M.-E. Boutroue (*Introduction* [5]).

Les recherches de F. F-H. ont permis d'enrichir considérablement la tradition manuscrite, qui passe donc de trois à cinq exemplaires connus; pour chacun d'entre eux, le support, la foliotation, la composition du volume, le contenu et la mise en page, l'histoire du codex, ses particularités de langue et de graphie, les caractéristiques de l'œuvre dans l'exemplaire en question sont examinés afin de rendre compte des constantes dans la transmission du texte, mais aussi de mettre en évidence les traits particuliers de chaque témoin et la diversité du contexte dans lequel les *Rondeaux* nous ont été conservés. L'absence d'une étude linguistique détaillée du texte de base est pleinement justifiée par la démarche innovante qui sous-tend ce travail, chacun des témoins méritant que l'on considère ses spécificités et sa valeur documentaire à l'intérieur de la tradition avec une attention égale.

C'est dans cette même perspective que la tradition imprimée est envisagée; elle est représentée par dix éditions anciennes plus trois autres, dont deux perdues et l'autre non localisée. L'un des principaux mérites de cette longue enquête bibliographique est de rendre possible l'étude de la diffusion de cet ouvrage à l'époque du passage du manuscrit à l'imprimé en se fondant sur la matérialité de l'objet-livre. Cela permet de reconstruire les stratégies éditoriales des imprimeurs, le public visé, les modalités par lesquelles un ouvrage destiné initialement à un seul lecteur (le futur roi) ou à un public d'élite se transforme pour être diffusé auprès d'un lectorat plus hétérogène, bref d'évaluer l'impact des nouvelles techniques sur la tradition textuelle; d'un point de vue plus strictement littéraire, l'accentuation de l'aspect lyrique de l'ouvrage, qui primera de plus en plus sur la dimension romanesque et sur la portée moralisante, est aussi le reflet de tendances culturelles plus générales qui s'affirment au cours du XVI^e siècle.

L'édition critique occupe les p. 161-266; une première section est consacrée au texte tel qu'il se présente dans le manuscrit S, suivie par la transcription de *l'editio princeps*

[281-336]; l'éditeur justifie son choix de l'exemplaire soissonnais comme manuscrit de base pour son édition par la datation de la copie, par le maintien dans celui-ci de formes anciennes et par la qualité du travail du copiste. L'apparat critique, fondé sur tous les témoins tant manuscrits qu'imprimés et établi avec le plus grand soin, montre que la *varia lectio* ne permet pas de reconstituer des liens de filiation entre les différents *codices*, comme l'éditeur le souligne très à propos, mais de mettre en évidence les parentés existant entre les éditions.

L'établissement du texte vise au plus grand respect des leçons du manuscrit de base, qui a donc été louablement corrigé avec une grande parcimonie¹; l'édition nous semble avoir été établie avec une rigueur remarquable, même s'il convient de préciser que nous n'avons pas pu consulter le manuscrit. Quelques observations au fil du texte concernent surtout la ponctuation et le lexique:

- p. 174, rondeau 13 v. 10: la lecture *Croy pour tout vray, qu'ay fait, veu et juré* devrait être modifiée par *Croy pour tout vray qu'ay fait veu et juré* / de te prier tant que soye asseuré, en supprimant la virgule après fait: en effet la locution faire veu, attestée dans le DMF2012 s.v., vœu I A2 et signifiant "faire une promesse" a une signification proche de jurer et un sens tout à fait cohérent dans le contexte de la phrase dans laquelle elle est utilisée
- p. 177, rondeau 16 v. 1 : la forme du substantif *foy* sans -s (*Assez de foy j'ay ouÿ ta prière*) aurait mérité une note justifiant l'absence de correction, comme cela arrive par ex. p. 179, pour le v. 7, à cause de l'accord de tous les autres témoins et de la rareté de cette graphie²
- p. 180, rondeau 19 v. 4: la leçon *n'atins* (*A toy n'atins que ne sois encouru*) aurait mérité que le verbe *attenir* dans le sens de "être redevable à qqn" figurât dans le glossaire (voir DMF2012, s.v. *attenir* 1, 1B1, b)2). Mais il faut remarquer que sous *tenir*, l'éditrice a été beaucoup mieux inspirée qui introduit *tins* p. p. de *tenir* dans un tour identique. Elle eût pu alors renvoyer à FouchéVerbe² 382-3; cf. aussi Jean Régnier, Les Fortunes et adversitez, éd. E. Droz, 3687.

On peut citer quelques exemples supplémentaires de la même tournure :

ce qu'il n'a tins à vous ne à moy, (1540, Correspondance politique de Guillaume Pellicier, publiée par Alexandre Tausserat-Radel, t.1, 1899, p. 102)

disantz que l'empescement ne doibt profiter a celuy, auquel il n'a tins qu'il ait eu empeschement. (1550, La description de l'isle d'utopie Thomas More [trad. par Jean Leblond], Paris C. L'Angelier, 1550, f. 74r)

Voir par exemple le rondeau 53, où les leçons à la rime des v. 3 et 4 sont conservées bien qu'elles brisent le schéma rimique (fraude: actendre, alors que la rime en -aindre est respectée dans les autres témoins, où on lit feindre: acteindre), à cause du fait qu'elles sont satisfaisantes du point de vue du sens; pareillement, le v. 10 du rondeau 48 (Par tes seremens – semblant contrefait – / je t'ayme fort...) n'a pas été corrigé en acceptant la lectio facilior de plusieurs témoins (sermens et semblant contrefait).

² [Le DMF2012 s.v. *fois* (A1a) en a bien un exemple mais c'est une faute; toutes les éditions, y compris celle utilisée par le DMF et Tissier, t. 3, p. 256, 246, ont toutes *foys*. G.R.]

- mès qu'il n'a tins à vous et à beaucoup de jeans de bien (1573, Catherine de Médicis, Lettres, éd. Hector de La Ferrière-Percy et Gustave Baguenault de Puchesse t. 10, 1909, p. 324).
- p. 183, rondeau 22 v. 3: la locution faire avantaige à qn, ayant le sens de "contribuer à mettre qn dans une position favorable" (attesté dans le DMF2012 s.v. avantage I D1) mérite d'être signalée dans le glossaire à côté de celle qui figure dans le rondeau 80, v. 5 (estre bien petit d'avantaige à qn). La locution se bouter en amour (v.2), qui signifie "céder au sentiment amoureux", devrait figurer elle aussi dans le glossaire.
- p. 186, rondeau 25, v. 14: la locution se tenir assené, dont le sens est "être renseigné, instruit à propos de qqe" (DMF2012, s.v. assener, IAd) n'est pas enregistrée dans le glossaire, où cependant le verbe assener est présent avec un autre sens.
- p. 190, rondeau 29, v. 8: le sens "se meurtrir" qu'a ici le verbe affoler (Plustost mon corps je larroie afoller, cf. DMF2012, s.v. affoler2, A1) mériterait d'être signalé dans le glossaire, à côté de celui plus proche du sens moderne de "rendre fou", enregistré pour le v. 1 du rondeau 98.
- p. 193, rondeau 32, v. 10-14: ponctuer D'ennuys porter me fauldrait abondance / sy loing de moy tu faisois demourance, aussi de maulx infiniz endurer. Sans te revoir long temps ne puis durer: ..., et non pas D'ennuys porter me fauldroit abondance / Sy loing de moy tu faisois demourance. / Aussi de maulx infiniz endurer / Sans te revoir long temps ne puis durer, car le syntagme aussi de maulx infiniz endurer est à considérer comme coordonné à la proposition infinitive du v. 10 et dépendant lui aussi du verbe falloir.
- p. 198, rondeau 37 v. 6: l'adverbe forment, attesté dans GDF, vol. 4 p. 84, a été utilisé pour corriger la forme fermement et rétablir la longueur du vers (Croy forment que, sy pour vray j'oÿ dire), sans qu'il soit attesté dans la tradition textuelle; mais si l'on considère le verbe oy comme monosyllabique, comme il arrive souvent dans la poésie contemporaine, le vers garde la longueur correcte; d'autres exemples montrent que le copiste de S hésite sur la valeur métrique du groupe vocalique représenté par le graphème -oi-: voir par exemple le rondeau 100, v. 5 (pour l'auteur du texte, despoir comptait vraisemblablement pour trois syllabes) ou le rondeau 25, v. 13 (toy comptant pour deux syllabes justifie probablement l'utilisation d'avec à la place de avecques), ou encore le rondeau 12, v. 6 (dois est vraisemblablement à considérer bisyllabique, ce qui permet d'éviter la dialèphe dans Ma grace avoir et de faire tomber la césure après le quatrième pied).
- p. 199, rondeau 38, v. 1, la locution en bailler d'une à qn (D'aymer ailleurs je t'en baillerois d'une) est attestée dans le DMF2012 s.v. bailler II C3 avec le sens "tromper qn" et mériterait de figurer au glossaire.
- p. 201, rondeau 40 v. 11, la forme *suprise* avec chute du r implosif, rejetée au profit de la variante plus usuelle, est à rapprocher des particularités relevées dans le témoin R, p. 98.
- p. 214, rondeau 53, v. 4: *actendre* n'est qu'une variante graphique pour *acteindre* (voir DMF2012, s.v. *atteindre*), et ne devrait donc pas faire l'objet d'une entrée séparée du glossaire.

Voilà quelques exemples:

Se vous n'actendéz les racines, Creés de certain, (et) pour vray signez, Que vous le rarés a l'esté. (Moralité cincq pers. B., 1484, 74).

Puis entrat en l'estour où il fut li plus planier; Cuy qu'il atende à cop de miede [« médecin »] n'at mestier. (JEAN D'OUTREM., Geste Liège B.B., t.1, a.1400, 592).

.ilz [les pieds] ne peuvent actandre Au partuis, car il est trop bas. (Pass. Auv., 1477, 198)

Et, s'ilh avient que, par ches enquestes, par mesparleir, par fouradjour ou par aultre default, alcuns soit jugies atens et forjugies, chis forjugement est de teile viertut que ly forjugies est, quant alle spiritualiteit, escomengnies, anathematizies, jugies sa femme veve et ses enfans orpheniens (HEMRICOURT, Patron Temp. B., c.1360-1399, 72-73).

L'exemple suivant montre particulièrement bien l'hésitation entre les verbes *atteindre* et *attendre*, car il est classé sous la vedette *atteindre* dans le DMF2012 B3a, mais il s'agit en fait du verbe *attendre* (cf. FEW 25, 703a):

Et lors, à l'approcher, le seigneur de Chargni jetta premier sa lance et n'atendit point son homme. Mais ycelui espaignol l'aprocha en lui jettant la sienne. (MONSTRELET, Chron. D.-A., t.5, ca 1444-1453, 142).

- p. 227, rondeau 66 v. 1, dans l'impossibilité de vérifier la leçon du manuscrit, et en l'absence de *varia lectio* ainsi que de tout commentaire linguistique à ce propos, le lecteur se demande si la forme *rufuser* (dont le sens est bien "refuser") ne serait pas une coquille de l'édition critique (*Il me plaist bien de ne te rufuser*).
- p. 249 rondeau 88, v. 10-13: la phrase temporelle (Mon cueur me dist que trop fort je luy nuys / A ce garir, quant pensée me reduys / Au temps passé et que le faiz martir) mériterait quelques commentaires; particulièrement, la locution se réduire au passé devrait figurer dans le glossaire avec le sens "revenir au passé, se retirer dans le passé" (cf. DMF2012, s.v. réduire I B), tandis que le participe passé en fonction adjectivale pensée doit être indiqué parmi les occurrences du verbe penser, inséré dans le glossaire avec le sens de "agiter de sombres pensées"; peut-être, faudrait-il ajouter une virgule avant et après ce terme (quant, pensée, me reduys / Au temps passé...). Dans ce même rondeau, v. 8 la locution consentir son vouloir à qqn signifie "permettre que qqn dispose de sa volonté", plutôt que "accorder sa volonté à celle d'autrui" (cf. DMF2012 IB1, "consentir qqc à qqn").
- p. 266 rondeau 105, v. 1-3: il faudrait transcrire *Puisqu'elle est morte, à mourir vueil entendre/et le myen corps à percher, fresle et tendre, / je veulx offrir à faire penitence*, plutôt que *apercher*; en effet, la présence de cet infinitif troublerait la syntaxe, car le groupe verbal *je veulx offrir* resterait dépourvu de C.O.D.; le verbe *percher*, enregistré dans le DMF2012 *ad vocem*, IA2 signifie entre autres "pendre" et le sens serait donc "je veux offrir mon corps bon à être pendu, jeune et délicat, pour faire pénitence". La *varia lectio* ainsi que la leçon de l'*editio princeps* signalent que l'endroit est problématique (*mon corps à péché*), mais invitent à pencher pour la solution à + *infinitif*. À signaler aussi que la préposition à est utilisée dans ce vers avec deux valeurs différentes, puisque dans la deuxième occurrence elle équivaut à *afin de, pour*. Dans le même rondeau, au v. 5, la locution *s'aller rendre* serait à enregistrer dans le glossaire sous l'entrée 'rendre', plutôt que sous 'aller'.

L'étude linguistique du manuscrit S [104-105] appelle aussi quelques remarques rapides: les formes verbales *peulx*, *peult* ne constituent pas à proprement parler des exemples de subsistance du -l- implosif, étant plutôt des formations analogiques sur la base des personnes correspondantes du verbe *vouloir*; il en va de même pour le -p- des verbes *escripre* et *condempner*, qui représentent des exemples de graphie latinisante analogique des formes du type *escript*, *escripture*. En outre, à l'intérieur des observations sur les caractéristiques morphosyntaxiques du texte, il aurait été utile de signaler quelques désinences verbales inusuelles, telles *que tu ne m'ayme* (rondeau 12, v. 2), *tu ne compte une prune* (rondeau 38, v. 6), *si tost m'as fais appercevoir* (rondeau 43, v. 4), *tu pense* (rondeau 89, v. 6); enfin, on signalera que la forme du futur *lairai* (rondeau 10, v. 13) est une forme du verbe *laisser*, avec le sens "cesser de" (cf. DMF2012, s.v. *laisser* IB2a) et ne doit pas être attribuée au verbe *laier* (cf. Glossaire), dont le futur et le conditionnel sont en *laier*-.

Comme on a déjà eu l'occasion de le remarquer, un chapitre à part de cette étude très substantielle est consacré aux prologues qui introduisent le texte dans les mss R et S, ainsi que dans les éditions imprimées [267-275]; on y trouvera le poème liminaire antéposé respectivement aux exemplaires R, S, FT1 (édition Poitiers, Jean II et Enguilbert II de Marnef, 1535) avec l'indication des variations qu'il subit dans les trois témoins, puis le prologue figurant dans les autres imprimés; une analyse détaillée des informations qu'ils contiennent permet de mesurer l'importance des changements qu'impose la diffusion par la presse au niveau du paratexte.

L'Épilogue [337-343] met l'accent sur les problématiques liées aux modalités du passage du texte de l'état manuscrit à l'état imprimé, en s'arrêtant tout particulièrement sur le conditionnement exercé par «la nature de l'œuvre étudiée, sa structure, sa langue de rédaction, son premier public, sa réception originelle » [337].

Pour ce qui est de l'étude de la versification, elle est menée avec un soin remarquable; on signalera seulement au passage que les exemples indiqués pour illustrer l'utilisation de la rime léonine de type dérivatif [346] ne devraient pas associer hordonné (< ordinare) à donner (< donare).

L'étude de la versification du texte est encore suivie d'une table des rimes, d'un glossaire riche et solide, ainsi que de la liste des proverbes et locutions proverbiales; à ce propos, le lecteur est un peu surpris de voir insérés dans cette section des syntagmes tels que Chercher il veult sans fin son accointance (17,5), En amour force est de me bouter (22, 2), Les yeulx de larmes plains (101, 8) et Nul que toy n'aymeray de mon aage (8, 14), étant donné qu'on n'y retrouve pas les traits caractéristiques de l'écriture proverbiale tels qu'ils ont été décrits surtout par B. et J. Cerquiglini («L'Ecriture proverbiale », Revue des Sciences Humaines 41, 1976, p. 359-375).

Le volume se clôt par la table des incipit et de la bibliographie, dont on appréciera particulièrement la grande richesse.

En conclusion, avec cette étude F. F-H. a fourni à la communauté scientifique un instrument de travail absolument remarquable, qui constitue un apport indéniable à la connaissance des modalités de diffusion des textes à l'aube de la Renaissance et des tendances poétiques à la cour des Angoulême. Sa vaste érudition, ses connaissances admirables dans le domaine de la codicologie et des disciplines accessoires à l'ecdotique ainsi que sa finesse d'analyse font que cette édition, très innovante du point de vue

méthodologique et exemplaire tant pour sa rigueur que pour l'étendue des recherches effectuées pour situer l'œuvre dans son contexte, constituera un modèle incontournable pour les études ultérieures sur les implications culturelles, historiques et philologiques du passage du manuscrit à la production imprimée et sur la poésie des premières années du XVIe siècle.

Paola CIFARELLI